Vacances en toute quiétude : l'assurance voyage
CROIX BLEUE
chez votre courtier ou au 286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

281-4707 19 SUCCURSALES
Lunetterie la Baie
Exploitée par Tris Coffin Opticiens
100$ de rabais
SUR UNE PAIRE DE LUNETTES COMPLÈTE

● MONTRÉAL, MERCREDI 4 OCTOBRE 1995 111e ANNÉE No 340 76 PAGES, 4 CAHIERS
Îles-de-la-Madeleine 1 $ 60¢ Taxes en sus

Météo

Pluvieux en matinée, nuageux en après-midi
max 15 / min 7
page S 16

Économie

Le dollar passe la barrière des 75 cents US, les taux d'intérêt baissent
page D 1

Mode



La relève
page C 1

Girerd



Index

Annonces classées	
- Immobilier	D12 à D15
- marchandises	D15 et D16
- emplois	D16, E4
- automobile	E5 et E6
- propositions d'affaires	D7
Arts et spectacles	cahier E
- Louise Cousineau	E1
- Francine Grimaldi	E1
- télé-horaires	E2
- ciné-horaires	E8
Bandes dessinées	D14
Bridge	E6
Décès	C7
Économie	D1 à D11
- Michel Girard	D3
- Publicité-marketing	D18
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D12
Feuilleton	D13
Horoscope	D14
Le monde	B8 et D17
Loteries	A9
Mode	cahier C
Mots croisés	D15
Mot mystère	D14
Opinions	B3
Politique	B1, B4 à B8
Têtes d'affiche	C8
Tabloïd Sports	
- Michel Marois	S5

O. J. NON COUPABLE

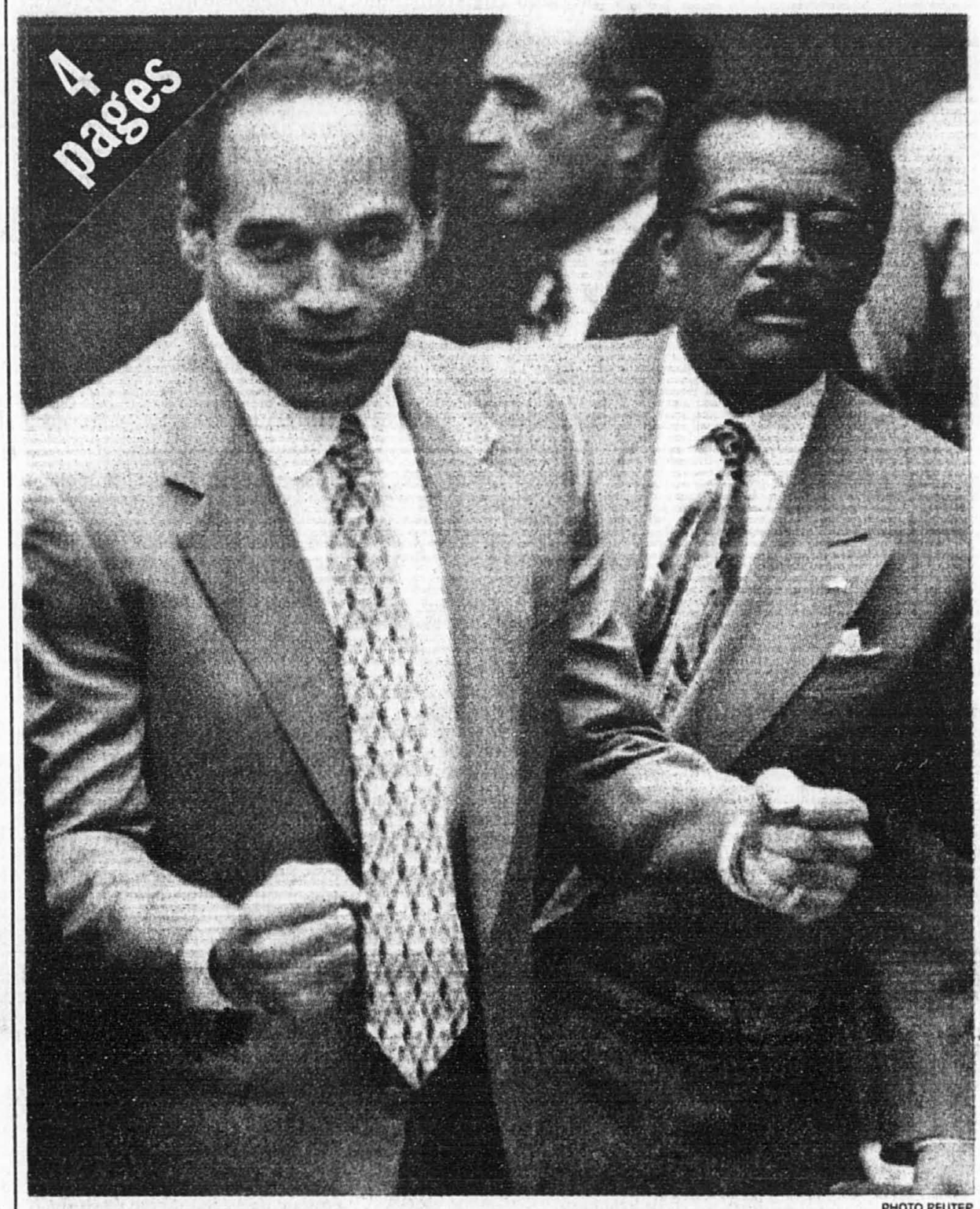


PHOTO REUTER

C'est avec un sourire vainqueur, en serrant les poings et en murmurant simplement « merci » que Simpson a accueilli le verdict. À droite, son avocat principal, Johnnie Cochran.

Libre, Simpson veut obtenir la garde de ses deux plus jeunes enfants

d'après AP et PC

Acquitté ! Libre !

Un jury a acquitté hier le célèbre footballeur O.J. Simpson du meurtre de son ex-épouse et de l'ami de cette dernière, permettant au tribunal de le libérer aussitôt et de lui permettre de refaire une vie plongée dans l'ignominie depuis maintenant plus d'un an.

Tel est le résultat d'une affaire criminelle que les médias américains ont transformée en « procès du siècle » et qui a captivé l'Amérique entière ainsi qu'une partie du monde.

En entendant le verdict, Simpson s'est tourné vers le jury et a murmuré deux mots : « Thank you » (merci). Il s'est ensuite tourné vers les membres de sa famille, a serré les poings et a arboré un sourire crispé. Il a alors donné l'accolade à son principal défenseur, l'avocat Johnnie Cochran, et à son ami et conseiller juridique, Robert Kardashian.

« Il doit maintenant refaire sa vie », a plus tard affirmé Cochran. Quant au chef de police de Los Angeles, Willie Williams, il n'a aucunement exprimé l'intention de rouvrir le dossier. « Cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait un autre meurtrier », a-t-il dit succinctement.



Nicole Brown

Simpson n'en a pas pour autant terminé avec les tribunaux. Des poursuites au civil ont en effet été intentées contre lui par les familles des victimes, Nicole Brown et Ronald Goldman.

Simpson a aussi fait savoir qu'il demandera au tribunal de la jeunesse de lui confier de nouveau la garde de ses deux plus jeunes enfants, Sydney, 9 ans, et Justin, 7 ans. Le tribunal de la jeunesse du comté d'Oran-

VOIR O.J. EN A2

■ Autres informations en pages A12 à A15, B2, E1, Sports 4 et 5.

« Le plus mauvais exemple de justice criminelle »

YVES BOISVERT

Le procès O.J. Simpson ne semble pas avoir converti grand monde dans le milieu juridique aux vertus de la télédiffusion des débats.

« Ce procès fut le plus mauvais exemple que l'on ait pu offrir au public de ce qu'est l'administration de la justice criminelle ! » dit le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, peu impressionné par l'argument selon lequel les procès à la télé sont une bonne vulgarisation du système judiciaire.

« Depuis un an, les gens que je rencontre me demandent si ça se passe comme cela dans nos procès. Je leur dis : cessez d'écouter ça ! Venez au palais de justice, c'est gratuit ! »

Le juge Boilard, reconnu comme un des meilleurs spécialistes du droit criminel au Canada, a suivi l'affaire un certain temps dans les journaux. « Mais rapidement, j'ai été profondément dégoûté et choqué, dit-il. D'abord, par les médias, qui couvraient

VOIR EXEMPLE EN A2

Les flics de la SQ boudent l'escouade de Ménard

MARCEL LAROCHE et ANDRÉ CÉDILOT

La nouvelle escouade d'élite formée de policiers de la Sûreté du Québec, de la CUM et de la GRC pour lutter contre les bandes de motards est devenue une véritable patate chaude pour le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

Contre toute attente, les enquêteurs syndiqués de la Sûreté du Québec ont décidé, hier, lors d'une assemblée spéciale, de bouder la brigade multidisciplinaire qui devait emménager aujourd'hui dans un nouvel immeuble.

À moins d'un changement de dernière minute, a confirmé le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Jocelyn Turcotte, aucun enquêteur de la Sûreté du Québec ne se présentera au local dont l'adresse restera secrète jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité soient mises en place.

Dans un geste ultime pour retrouver la faveur de ses troupes, le directeur de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, a convaincu le syndicat et les 300 enquêteurs mécontents de refaire le point lors d'une réunion d'urgence prévue pour 10 h ce matin.

Ce boycottage, a expliqué le représentant syndical, est relié à la suspension de quatre détectives de la SQ attachés à la section du banditisme. Ces suspensions ont été décrétées à la suite de l'avortement du méga-procès intenté contre sept membres du clan Matticks accusés d'importation de 26 tonnes de haschisch.

Entamées depuis plusieurs mois, les procédures s'étaient terminées en queue de poisson, en juin, après qu'on eut découvert que les enquêteurs avaient tenté d'étoffer la preuve en y ajoutant un document incriminant les accusés.

Mécontents du sort de leurs collègues, près de 300 policiers se sont entassés, hier matin, dans une salle du quartier général de la SQ, rue Parthenais, pour faire valoir leurs doléances à leurs représentants syndicaux.

En dépit d'une recommandation contraire de leur syndicat, les policiers ont décidé unanimement, lors d'un vote à main levée, de ne pas se joindre à la nouvelle escouade mise sur pied par le ministre Ménard.

« On continue de collaborer avec les autres corps de police, mais nous ne travaillerons pas dans les mêmes bureaux, comme le veut le ministre Ménard », a déclaré M. Turcotte, visiblement mal à l'aise d'avoir à annoncer une nouvelle aussi incompréhensible pour la population, désireuse de voir la police mettre un terme à la guerre des motards.

« Je n'approuve pas la décision des membres, mais je comprends leur état d'esprit, puisque nos policiers sont suspendus avant même d'être jugés », a ajouté M. Turcotte, précisant que les quatre policiers avaient été suspendus avec solde avant même d'avoir été entendus par un quelconque tribunal.

VOIR MÉNARD EN A2

Beaudoin: Bombardier pourrait quitter le Québec advenant un OUI

OUI ☐
NON ☐
RÉFÉRENDUM 95

■ Le camp du NON présente un budget de l'An I d'un Québec souverain.
Page B 1

■ Tandis que Laurent Beaudoin en remet, Jacques Parizeau l'accuse de pratiquer un « colonialisme de l'esprit ».
Pages B1 et B5

■ Les employés de Spar se plaignent de « menace référendaire ».
Page B 5

MARIO FONTAINE

Bombardier n'écarte pas la possibilité de quitter le Québec si le OUI l'emporte au référendum, a indiqué hier son président, Laurent Beaudoin.

Tout dépendra de ce qui va se passer alors avec la monnaie, avec les taux d'intérêt, avec la citoyenneté canadienne et d'autres aspects encore, a précisé M. Beaudoin au terme d'un discours devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le pdg de l'importante multinationale pense que les Québécois vont rejeter l'option souverainiste au référendum, et qualifie de spéculation une possible victoire du OUI. Mais si cela devait se produire, bien des choses seraient alors remises en question, dit-il.

« S'il y a des conditions qui ne permettent pas à l'entreprise de fonctionner d'une façon normale, je pense à ce moment-là que j'aurai à prendre une décision qui sera dans l'intérêt de nos actionnaires », a déclaré M. Beaudoin.

Parmi les facteurs qui pourraient forcer le départ de Bombardier, Laurent Beaudoin fait état des problèmes de citoyenneté, de niveau de vie, de parité, aussi, d'un dollar québécois avec le dollar canadien.

Car il prédit un possible exode de la devise canadienne vers l'extérieur du Québec après la souveraineté, les détenteurs de capitaux voulant sauver leur mise. La seule façon de réagir d'un Québec indépendant sera de battre sa propre monnaie. Jacques Parizeau le sait bien, dit

VOIR BEAUDOIN EN A2

Des accusations contre l'ex-dg de la SIC-Mirabel

Quatre autres personnes sont accusées

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À la suite d'une longue enquête de la Sûreté du Québec, des accusations de fabrication de faux, d'usage de faux et d'abus de confiance ont été déposées hier à Saint-Jérôme contre l'ex-directeur général de la Société immobilière du Canada-Mirabel, Pierre Hardy. La SIC-M est un organisme qui avait été chargé par le gouvernement fédéral de la rétrocesssion des maisons et des terres expropriées en trop lors de la construction de l'aéroport.

***La Presse* a appris que Pierre Hardy, 51 ans, n'est pas la seule personne qui a oeuvré de près ou de loin avec la SIC à cette époque à être accusée à la suite d'une longue enquête de l'escouade des crimes économiques de la SQ.**

Les autres sont Roger Gosselin, 60 ans, Gilles Brisebois, 56 ans, Jules Labelle, 55 ans, et Michel Amyot, 45 ans. Les prévenus comparaîtront par voie de sommation le 9 janvier 1996.

La SQ n'a pu établir avec exactitude la somme qui aurait été fraudée au gouvernement fédéral, mais selon les informations obtenues, elle serait de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

VOIR MIRABEL EN A2

HAÏTI
Vol hebdomadaire Montréal - Port-au-Prince
à partir de: 454$
Informez-vous sur nos spéciaux réservation 90 jours avant la date de départ

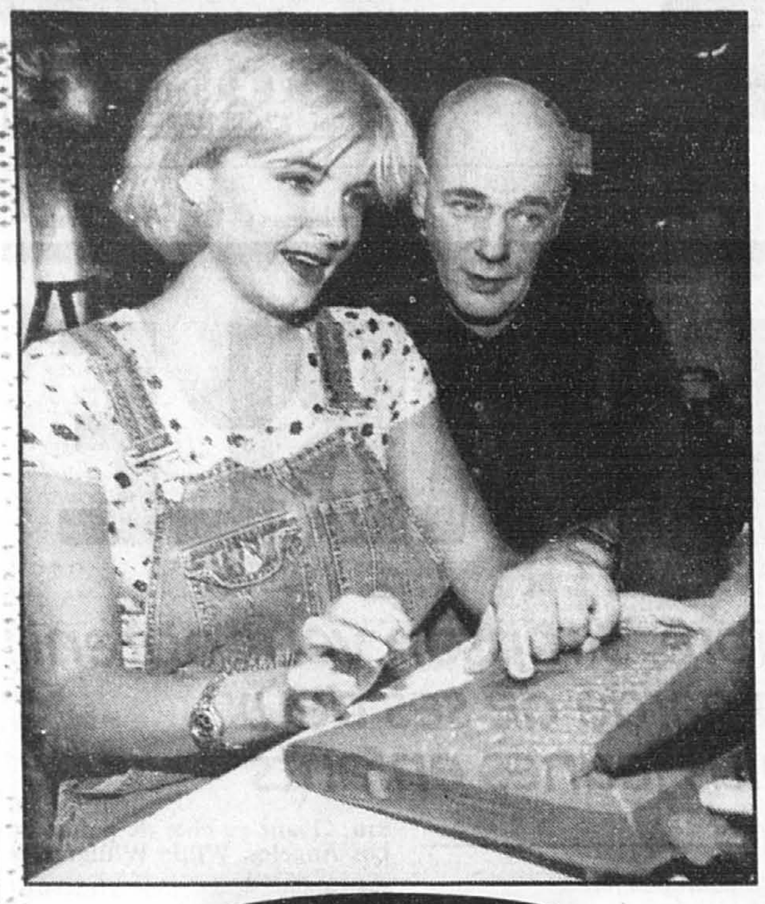
DÉPARTS DE GROUPE
TUNISIE
Spécial long séjour 19 jrs 999 $
Grand tour + séjour 17 jrs 1 349 $
SÉNÉGAL
Reflet du Sénégal circuit + séjour 2 sem 2 669 $
ÉGYPTE
Croisière de luxe + séjour 10 jrs 2 439 $
TURQUIE
Circuit 15 jrs + séjours à Antalya 1 699 $
MALTE
Séjour 9 jrs, 14 repas 1 099 $
GRÈCE
Circuit + séjour 15 jrs 1 399 $
COSTA DEL SOL
Spécial long séjour, 24 jrs 999 $

SPÉCIAUX DES FÊTES
FT. LAUDERDALE
Aller et retour réservation avant le 15 octobre
349$

VOL SEULEMENT
ATHÈNES 760 $ CASA 619 $
PARIS 579 $ TUNIS 799 $
LONDRES 669 $ FT. LAUDERDALE 269 $
GENÈVE 779 $ VANCOUVER 269 $
ROME 869 $ SANTIAGO (CHILI) 959 $
ALGER 899 $ DAKKAR 1 299 $

J'AI BESOIN DE VACANCES
multi-voyages
8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec

Demain dans *La Presse*



Sortir

Passer à l'action !

■ Le congé de l'Action de grâce n'est vraiment pas fait pour rester chez soi. Pourquoi paresser au lit ou regarder la télé quand il y a tant à faire ? Demain dans le cahier Sortir, notre collaboratrice Karine Rochdi vous propose toutes sortes d'activités : visite d'une ferme apicole, méga-party Black & Blue au Stade olympique, randonnée dans un sentier coloré, journée portes ouvertes de MusiquePlus (ci-dessus)... C'est le temps de passer à l'action !

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;

● à Montréal: Université du Québec à Montréal avec la collaboration du Club social du personnel de l'UQAM, La Grande Place, Pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, de 10 h à 18 h. Objectif: 200 donneurs;

● à Montréal: Université McGill, Centre universitaire William-Shatner, salle de bal, 3e étage, 3480, McTavish, de 10 h à 19 h 30. Objectif: 350 donneurs;

● à L'Assomption: Club Optimiste Notre-Dame-de-l'Assomption et les Filles d'Isabelle, Cercle Saint-Henri 675, Collège de l'Assomption, 270, boul. l'Ange-Gardien, de 12 h 30 à 20 h 30. Objectif: 250 donneurs.



7 519 359 $

Merci!

Centraide
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261

La valeur de votre don

La valeur d'un don à Centraide : **222 organismes communautaires** qui répondent aux besoins des plus démunis dans la région de Montréal.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

L'affaire O.J. Simpson : Êtes-vous d'accord avec le verdict?

Pensez-vous que l'ancien joueur de football sera reconnu coupable? À cette question posée lundi et mardi, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 54% **Non: 46%**

Bell — La Presse

La quotidienne — Tirage d'hier — à trois chiffres **350** — à quatre chiffres **4854**

ABONNEMENT	**285-6911**	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6692	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00403

CODE DU JOUR **40-3** MERCREDI 4 OCTOBRE 1995

Suite de la Une

O.J.

O.J. non coupable

ge avait confié, l'an dernier, la garde de ceux-ci aux parents de Nicole Brown Simpson, Lou et Juditha Brown.

Neuf mois d'audiences

Après avoir entendu durant neuf mois de très nombreux témoignages, le jury à majorité noire a mis moins de quatre heures, lundi, pour décider de l'innocence de Simpson dans le double meurtre commis le 12 juin 1994. Le verdict avait été remis sous scellé au juge Ito qui l'a rendu public à 13 h, hier.

Cette dramatique affaire semble d'ailleurs avoir pris fin comme elle avait débuté.

Libéré, Simpson a été ramené à domicile à bord d'une fourgonnette blanche qui a roulé sur l'autoroute South California, des hélicoptères des médias la survolant et de nombreux curieux saluant le « héros du jour ». On se serait cru revenu en ce jour du 17 juin 1994 alors que toutes les télévisions américaines transmettaient en direct les scènes d'une poursuite au ralenti de nombreuses voitures de police suivant de près un Bronco blanc dans lequel fuyait Simpson et qui était conduit par son ami de toujours, l'ex-footballeur A.C. Cowlings.

Lorsque le verdict fut lu au tribunal, la soeur de Goldman, Kim, a éclaté en pleurs. Son père, à ses côtés, s'est pesamment enfoncé dans son siège puis l'a fortement serrée dans ses bras.

Les procureurs Marcia Clark et Christopher Darden sont demeurés stoïques.

Les proches jubilent

Quant aux proches de Simpson, ils souriaient largement tout en essuyant leurs larmes. Son fils, Jason, le visage caché dans les mains, tremblait et pleurait. « Mon Dieu », se contentait de s'exclamer sa fille, Arnelle.

Peu après, les avocats et les proches de Simpson ont accueilli les journalistes dans une salle proche du tribunal.

« J'étais constamment en train de prier », a affirmé la frêle mère de l'accusé, Eunice. « Je savais que mon fils était innocent. »

Jason Simpson s'est pour sa part contenté de lire un communiqué laconique au nom de son père.

« Je suis heureux que cet incroyable cauchemar du 12 juin 1994 soit terminé. Je me dois en premier lieu à mes enfants qui seront élevés de la façon prévue depuis toujours par Nicole et par moi », a dit Simpson par la voix de son fils.

« Lorsque les choses se seront un peu tassées, mon objectif sera avant tout de traquer le ou les tueurs qui ont dépecé Nicole et M. Goldman. Ils sont là, quelque part. »

Lors d'une autre conférence de presse, les procureurs de la poursuite, visiblement émus, ont manifesté leur désappointement. Me Clark a exprimé son admiration pour l'équipe de la poursuite, lançant : « S'il vous plaît, que cela ne vous fasse pas perdre foi en notre système. »

« Le verdict a été rendu. Le jury s'est prononcé et j'accepte ce verdict », a dit pour sa part Me Darden. « Je ne suis pas acerbe ni en colère. Je suis honoré d'avoir... » et il fut incapable de compléter sa phrase.

Un second cauchemar

Le père de Goldman, Fred, retenant ses larmes, a déclaré : « J'ai vécu mon pire cauchemar le 13 juin 1994. Ceci est le second. »

« La poursuite n'a pas perdu une cause, aujourd'hui, a-t-il ajouté. Je crois fermement que c'est le pays tout entier qui a été défait aujourd'hui. Moi-même et ma famille ferons tout en notre pouvoir pour faire en sorte que ce qui s'est passé aujourd'hui ne puisse jamais survenir à une autre famille. »

« Mon Dieu » s'est écrié Faye Resnick, amie de Nicole. « Elle m'avait confié qu'il la tuerait un jour et qu'il s'en tirerait. Il a toujours prétendu qu'il était au-dessus des lois. »

Un juré se confie

Une femme membre du jury a affirmé hier que le verdict rendu était juste.

« Je me sens libre » a déclaré Branda Moran, libérée après avoir été séquestrée durant 266 jours.

« Je crois que nous avons bien fait. En réalité, je suis persuadée que nous avons pris la bonne décision. »

Lorsqu'on lui a demandé d'expliquer pourquoi le jury n'avait mis que quatre heures avant de rendre sa décision, elle a dit : « Nous avons été sur les lieux durant neuf mois. Il ne nous fallait pas neuf autres mois pour nous décider », a-t-elle expliqué, se refusant à tout autre commentaire.

À l'extérieur du palais de justice où le verdict a été rendu, plus de 1 000 personnes ont éclaté en applaudissements en apprenant l'acquittement.

Selon qu'ils sont noirs ou blancs

« Je le savais. Je le savais! »

« C'est affreux. »

« Je crois que cela démontre que l'argent peut tout acheter. L'argent, il n'y a que l'argent. »

Ces déclarations expliquent parfaitement la division profonde dans laquelle ce procès a plongé l'Amérique.

Ce sont deux Noirs américains qui ont clamé avoir toujours cru en l'innocence de Simpson, c'est un Blanc américain qui juge le verdict « affreux » et c'est un Canadien qui estime que Simpson a tout simplement acheté sa liberté.

À la Maison-Blanche, le président Clinton a pour sa part affirmé respecter la décision du jury et a invité les Américains à prier pour les familles des victimes.

Dans toutes les villes américaines, les populations noires jubilaient tandis que les quartiers blancs semblaient plongés dans une totale incompréhension.❑

EXEMPLE

« Le plus mauvais exemple de justice criminelle »

cela comme si c'était un événement mondial plus important que ce qui se passe en Bosnie. Des procès d'homicide, il y en a pourtant toutes les semaines ! »

Il condamne en particulier le comportement des avocats, qui est la conséquence directe de l'hyper-médiatisation du procès, selon lui.

La présence des caméras de télévision dans la salle d'audience les a incités à se donner en spectacle, à multiplier les « effets de toge » et à allonger inutilement le procès, pense-t-il.

« Maintenant, si vous me demandez si un tel procès serait possible ici, la réponse brutale est : oui. Mais il est beaucoup moins probable. » Le juge Boilard croit que les juges canadiens sont plus stricts. « Les juges ne doivent pas être des despotes, mais ils doivent exercer une saine fermeté sur l'organisation du procès. »

Le magistrat ne pense pas que la défense aurait pu, ici, faire entendre les fameuses cassettes où l'enquêteur Furman parlait régulièrement de « nègres ».

Ce dernier avait affirmé ne jamais utiliser cette expression raciste, et la défense avait fait entendre cette cassette pour mettre le policier en contradiction.

Mais c'est la défense, en contre-interrogatoire, qui avait amené ce sujet. Il s'agissait d'un fait « collatéral », c'est-à-dire qui n'est pas au coeur du procès. La règle veut qu'on ne peut pas amener de la preuve pour contredire un témoin sur un fait « collatéral », sans quoi les débats risqueraient d'être sans fin. L'avocat qui s'aventure sur ce terrain le fait à ses risques et périls, et reste pris avec les réponses qu'on lui donne (sauf exceptions).

Le juge Boilard, qui ne se prononce pas sur le verdict, rappelle aussi qu'un accusé a le droit de présenter une « théorie » au jury, mais elle doit se fonder sur une « assise factuelle qui lui confère de la vraisemblance ».

L'avocat Fred Kaufman, ex-juge de la Cour d'appel du Québec (pendant 18 ans), croit quant à lui que les caméras ont leur place dans la salle d'audience, pour assurer plus de transparence (avec certaines limites).

« Le cirque, il n'était pas dans la cour. Ce qui m'a dérangé, c'est davantage les conférences de presse des avocats, et les entrevues qu'ils donnaient à Larry King (CNN). Pendant un procès, si les avocats ont quelque chose à dire, c'est devant la cour qu'ils doivent le faire », dit-il.

Quant à la durée du procès (un an), il constate qu'au Canada comme aux Etats-Unis, cela devient un problème de plus en plus épineux.

« Je trouve déraisonnable qu'on séquestre des jurés pendant neuf mois. » Certains procès devant jury ont duré plus longtemps au Canada, mais le jury n'était séquestré qu'à la fin, pour délibérer.

« Il y a 25 ans, j'avais agi comme procureur ad hoc de la Couronne dans un procès impliquant des étudiants de Sir George Williams. Le procès devant jury avait duré 13 semaines, et on m'avait dit qu'à l'époque c'était un record. Maintenant, c'est presque banal... Mais j'aime à penser que notre système est plus efficace que celui des Américains. Je crois qu'on a des juges qui interviennent davantage. »

Quant au verdict, selon le côté où ils plaident, les avocats ne l'ont pas vu de la même façon.❑

MÉNARD

Les flics de la SQ boudent l'escouade de Ménard

Même si le syndicat n'est pas d'accord, ce boycott arrive en pleine négociation pour le renouvellement de la convention collective des policiers provinciaux, ce qui accentue la pression déjà forte sur le ministre Ménard, sur la sellette depuis le début de ce conflit meurtrier entre les Hells Angels et les Rock Machine.

Joint par *La Presse*, un porte-parole du ministère de la Justice du Québec a confirmé que le dossier était entre les mains des procureurs Maurice Gabias, de Trois-Rivières, et Pierre Lapointe, de Québec, qui examinent s'il y a lieu de porter des accusations criminelles contre l'un ou l'autre des policiers impliqués dans l'affaire Matticks. La décision devrait être connue mercredi prochain.

La création d'une escouade spéciale pour enquêter sur la guerre des motards avait été annoncée il y a deux semaines par le ministre de la Sécurité publique, au terme d'une rencontre avec des dirigeants de la police de la CUM et de la Sûreté du Québec.

À l'origine, a appris *La Presse*, la police de la CUM s'était tournée vers la GRC pour l'aider à mettre du mordant dans ses enquêtes sur les motards hors-la-loi, puisque c'est avec ce service de police qu'elle a la plus longue tradition de collaboration en matière de crime organisé.

Mais en même temps, le ministre Ménard demandait au directeur de la SQ, Serge Barbeau, de créer une escouade conjointe avec la police de la CUM. Celui-ci a contacté le directeur Jacques Duchesneau qui lui a appris son projet. Ils ont alors convenu de créer une escouade où seraient représentés les trois corps policiers.

La rebuffade des enquêteurs de la SQ constitue maintenant une véritable gifle pour le ministre, qui cherche depuis son arrivée au pouvoir à rapprocher les deux corps de police.

Hier, il va sans dire que les policiers montréalais fulminaient. En coulisses, ils reprochent au ministre son intervention qui a débouché sur un imbroglio. Ils le critiquent également pour avoir passé sous silence le fait que la GRC fait bel et bien partie de la super-escouade.

Pour des raisons que l'on ignore ou que l'on... devine, M. Ménard s'est toujours contenté de dire, dans toutes ses conférences de presse sur la fameuse escouade, qu'on ne ferait appel à la GRC qu'en cas de besoin. Dans les faits, il est prévu depuis le début que six des quelque 80 policiers de l'escouade viendront de la police fédérale.❑

BEAUDOIN

Beaudoin: Bombardier pourrait quitter le Québec advenant un OUI

M. Beaudoin.

Selon l'homme d'affaires, plusieurs facteurs peuvent influencer la façon dont une entreprise fonctionne et les choix quant à son avenir. Il ne brandit pas la menace directe du déménagement de Bombardier, comme Charles Bronfman l'avait fait pour les Expos à la veille de l'élection du Parti québécois, en 1976. Mais la possibilité demeure. « Aujourd'hui, je ne peux pas dire si ça va arriver ou non, souligne M. Beaudoin. Et j'espère que ça n'arrivera pas, et j'espère que les Québécois comprennent que le risque est quand même là. »

La compagnie Bombardier emploie 11 400 personnes au Québec, notamment à Montréal (Canadair) à Valcourt et à La Pocatière. Elle fabrique des avions, du matériel de transport et des véhicules récréatifs.

S'il faut en croire le discours prononcé hier par son président, « la séparation du Québec risque d'entraîner une baisse du niveau d'activité des entreprises, de compromettre leur avenir et de mettre en cause des milliers d'emplois ».

M. Beaudoin semble tenir pour acquis qu'un Québec souverain éprouverait de sérieuses difficultés à faire partie de l'Accord de libre-échange nord-américain et du Pacte canado-américain de l'automobile. Or, souligne-t-il, sa compagnie exporte une forte partie de sa production à l'extérieur du Québec et toute entrave au commerce lui sera préjudiciable.

Et ce n'est pas le projet de partenariat économique et politique que mentionne la question référendaire qui le rassure. Il s'agit d'une proposition commode, mais sans fondement, a déclaré M. Beaudoin aux quelque 750 convives de la Chambre de commerce.

Parmi eux se trouvait le président de la Celanese, Pierre Côté, qui est également président du Conseil québécois des gens d'affaires pour le Canada. M. Côté évoquait lui-même, il y a six semaines, des départs d'entreprises et de sièges sociaux advenant un OUI au référendum. Sans compter « l'émigration en masse de nos jeunes ».❑

MIRABEL

Des accusations contre l'ex-dg de la SIC-Mirabel

L'ex-annonceur de télévision Roger Gosselin a été de 1985 à 1988 le responsable des relations publiques de la SIC. Gilles Brisebois a été conseiller technique (directeur d'entretien) pour cet organisme dont le ministre responsable était Roch LaSalle. Jules Labelle est entrepreneur et il fournissait des matériaux à la SIC. Michel Amyot est comptable.

Nature des accusations

Les accusations portées à l'endroit de Pierre Hardy portent sur la période s'étendant de mars 1984 à mars 1988. Selon l'acte de dénonciation, il a accepté de Jules Labelle un voyage de pêche et de Michel Amyot une récompense de 10 000 dollars. Il est aussi accusé d'avoir frustré la SIC d'une valeur dépassant 2 000 dollars en utilisant à des fins personnelles des matériaux, en faisant entreprendre des rénovations sur une propriété située au 7810, Belle Rivière, à Sainte-Scholastique, en présentant de faux comptes de dépense et en s'occupant de la promotion de ses intérêts personnels dans l'accomplissement de ses fonctions.

Quant à Roger Gosselin, le document de la cour dit que par supercherie il a frusté cette société d'État lors de réclamations de comptes de dépenses en plus d'intervenir dans ses fonctions dans la promotion de ses intérêts personnels.

Pour ce qui est de Gilles Brisebois, la dénonciation souligne qu'en étant un fonctionnaire du gouvernement, il a accepté de Jules Labelle une récompense, en plus de falsifier des comptes de dépenses et d'avoir fait la promotion d'intérêts personnels.

Jules Labelle est accusé d'avoir offert une récompense à des fonctionnaires de la SIC et d'avoir réclamé des matériaux et des travaux non destinés à cet organisme.

Enfin, Michel Amyot aurait lui aussi offert une récompense à des fonctionnaires et aurait réclamé une somme d'argent pour des honoraires non justifiés.

L'enquête de la SQ a été amorcée à la suite d'une information reçue de la police provinciale de l'Ontario (OPP). Les policiers ontariens avaient approché leurs collègues après qu'un certain Glen Kealy eut accusé, au début des années 90, plusieurs ministres du gouvernement Mulroney d'avoir reçu de sa part des pots-de-vin. Le principal personnage visé était Roch LaSalle, alors ministre des Travaux publics. Kealy aurait affirmé lui avoir remis 5 000 dollars. Finalement, l'ex-député de Joliette a été blanchi.

Mais dans leur enquête, les spécialistes de la SQ ont appris que c'était après avoir voulu louer sans succès des locaux de la SIC que Kealy avait commencé à faire pleuvoir ses accusations.

Roch LaSalle a fait l'objet d'une enquête et les policiers provinciaux ont appris que l'un de ses frères avait déjà travaillé pour la compagnie de Labelle à Sainte-Agathe-des-Monts. Puis de fil en aiguille, ils sont remontés jusqu'à M. Hardy, un proche de l'ex-ministre, et des autres accusés.

La SQ n'a toutefois pas porté d'accusation contre celui qui était le tuteur de la SIC et grand responsable de la rétrocession des maisons et terres expropriées en trop par le régime libéral.❑

Retour aux valeurs SÛRES

Ne manquez pas ce cahier spécial MODE, aujourd'hui dans La Presse

2290826

La Presse

Drame conjugal à Saint-Anicet : un homme de 56 ans n'avait pas accepté sa séparation

MARTHA GAGNON

■ En entendant des coups de feu vers 8 h hier, des citoyens de la paisible municipalité de Saint-Anicet, près de Valleyfield, à quelques kilomètres de la frontière américaine, ont cru qu'il s'agissait de la chasse aux canards, alors qu'un drame conjugal venait de se produire.

Dans une maison délabrée, devant le lac Saint-Francois, les policiers de la Sûreté du Québec ont découvert les corps de Judy Clark, 41 ans, et de Norbert Carrière, 56 ans. Incapable d'accepter la séparation survenue il y a un mois, ce dernier a tiré sur son ex-conjointe pour ensuite retourner le fusil de chasse contre lui.

Le corps de la femme était étendu devant la porte d'entrée entrouverte, ce qui laisse supposer qu'elle a tenté de s'enfuir. Carrière gisait tout près d'elle. Selon les informations obtenues, Judy Clark se serait rendue au domicile de son ex-compagnon tôt hier matin, loin de se douter de ce qui l'attendait en ce doux matin d'automne.

Hier, des voisins affirmaient que l'enfant du couple, une fillette de six ans, attendait sa mère à l'extérieur de la maison. Une version qu'a niée l'agent Michel Brunet de la SQ : « L'enfant n'était pas sur les lieux du crime », a-t-il déclaré.

Selon M. Brunet, Judy Clark n'a jamais communiqué avec la police pour se plaindre de menaces ou de violence conjugale.

Dans la cour, on pouvait apercevoir une balançoire et une petite maison pour enfants, des objets qui rappelaient la vie.

Judy Clark et Norbert Carrière avaient tous les deux des enfants d'une première union qui, après avoir appris la terrible nouvelle, se sont rassemblés devant la demeure de la rue Hurteau, s'étreignant en pleurant. L'un d'eux, vêtu d'un habit de chasse, repoussait vivement les journalistes et les curieux en criant : « Go, Go, on n'a rien à vous dire. Ce n'est pas de vos affaires. »

Deux soeurs de Norbert Carrière pleuraient à chaudes larmes, refusant elles aussi de commenter le drame.

« On ne se fréquentait pas beaucoup », mentionnait simplement l'une d'elles, tandis que l'autre ajoutait : « Je n'habite pas dans le secteur ; je ne sais rien sur ce qui s'est passé. »

Les familles cherchaient des explications, tout comme les voisins qui avaient peu à dire sur les deux personnes, sinon que Carrière était assisté social et que Judy Clark travaillait comme cuisinière au restaurant *Le petit Monstre*, où elle avait la réputation de faire d'excellentes pâtisseries.



PHOTOS MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Près de la maison de leur père, les enfants de Norbert Carrière s'étreignaient en pleurant.

Au petit restaurant, hier midi, tout le monde parlait du drame dont personne ne connaissait vraiment les acteurs. Même les compagnes de travail, Suzanne et Louise Boisjoly, disaient ignorer tout de la vie intime de Judy, une « femme travaillante et sympathique qui ne racontait pas ses histoires ». Comme d'autres, elles étaient au courant qu'elle était séparée et qu'elle avait un nouvel ami. Une liaison que n'aurait pas accepté Norbert Carrière.

« Je n'avais pas de grandes conversations avec Judy parce qu'elle parlait surtout anglais, ce qui n'est pas mon cas », expliquait Mme Boisjoly.

Assis à une table, son mari, Maurice, confiait avoir vu la cuisinière, la veille du meurtre.

« Elle a fait sa journée de travail comme à l'habitude. Elle m'a salué pour la dernière fois. Nous sommes tous bouleversés. Même à Saint-Anicet, on vit à côté des gens sans les connaître », a-t-il dit.



Maurice Boisjoly

Personne ne disait du mal de Norbert Carrière, ni les voisins ni les gens qui affirmaient le connaître, comme Yvon Huart : « C'était pas un mauvais gars. Jamais je l'aurais cru capable de faire une chose semblable. »

Après plusieurs conversations, il était, malgré tout, impossible de tracer un vrai portrait de Carrière.

Un jeune voisin, amateur de chasse, craignait que ce nouveau drame ne justifie encore le débat sur le contrôle des armes.

« C'est nous les chasseurs qui écopons à chaque fois », soulignait-il en montrant le produit de sa chasse matinale : quatre canards.

Au début de l'après-midi, Saint-Anicet avait déjà retrouvé son calme et des gens étaient surtout préoccupés à faire brûler des tas de feuilles mortes, chassant ainsi l'odeur de la mort.

Des membres de gangs de rue dans la guerre des motards

FRANCOIS BERGER

■ Des jeunes issus des gangs de rue de Montréal participent activement à la guerre violente que se livrent depuis plus d'un an les bandes de motards associées aux Hells Angels et aux Rock Machine.

Selon l'escouade antigang de la police de la Communauté urbaine de Montréal, les bandes d'adolescents, désignées sous l'appellation de « gangs de rue », sont devenues une école du crime qui a conduit certains jeunes jusque chez les motards qui les enrôlent dans leur guerre ponctuée d'attentats à la bombe.

La police a identifié sept jeunes suspects, membres ou ex-membres de gangs de rue, qui ont lancé des cocktails molotov pour le compte de l'un ou l'autre des gangs de motards. De plus, quatre ex-membres de Master B (un gang de rue haïtien de Montréal-Nord) ont été condamnés à la prison cet été pour complot de meurtre contre un membre des Rockers, groupe de motards affilié aux Hells Angels.

Comme cela se passe aux États-Unis, où les gangs de rue sont actifs dans 113 villes, les jeunes grimpent dans la « hiérarchie de la criminalité » et s'associent aux bandes de motards, notamment dans le trafic des stupéfiants, selon le lieutenant-détective André Lapointe, de l'escouade antigang. La prochaine étape est que les motards se servent directement des gangs de rue.

À Montréal, selon la police, le passage des gangs de rue aux groupes de motards est essentiellement, jusqu'à maintenant, le fait de jeunes Noirs, des Haïtiens et des Jamaïcains typiquement. On compte aussi des gangs de rue composés d'Asiatiques, de Latino-Américains ou de Blancs.

Le lien pour ainsi dire organique qui se développe entre les bandes de motards et les gangs de rue a de quoi inquiéter les forces policières de Montréal, où l'on a maintenant identifié 59 gangs de rue comptant 1 320 membres.

Depuis 18 mois, la police a enregistré une soixantaine de fusillades « à l'envolée » (traduction de *drive-by shooting*) dans l'île de Montréal, attribuées aux gangs de rue. Ces fusillades mettent parfois la vie des citoyens « ordinaires » en danger.

Dans le nord-est de Montréal, dans le secteur du boulevard Pie IX et de la 55e rue, la présence d'un gang de jeunes a fait fuir plusieurs résidants du quartier. Selon le lieutenant René Allard, du poste de police du district 44, la majorité des logements du secteur sont vides.

Mais l'intensification des interventions policières, depuis un an, a ramené le calme dans ce quartier. Le gang de rue « a déménagé », probablement dans un autre quartier, selon le lieutenant Allard.

De plus, des mesures préventives associant la police aux écoles et aux organismes communautaires (qui ont fourni des travailleurs de rue) ont permis de diminuer considérablement le *taxage* dans le quartier.

Le *taxage* est un vol avec violence pratiqué par des jeunes contre d'autres jeunes et consistant à dépouiller les victimes de vêtements, de bijoux ou d'argent. On le retrouve surtout aux abords des écoles, dans le métro et dans les autobus. Selon la police, le quart de tous les vols qualifiés répertoriés l'an dernier constituaient du *taxage*.

Le *taxage* dans le district 44 est passé de 42 cas enregistrés par la police entre janvier et septembre 1994, à seulement 13 cas depuis le début de 1995.

Mais selon le lieutenant-détective André Lapointe, il faut se méfier des statistiques policières, puisque la très grande majorité des incidents de *taxage* ne sont pas signalés à la police. Il évalue que seulement un cas sur dix ou sur 15 l'est.

M. Lapointe qualifie le *taxage* de « maternelle des gangs ». Cette école du crime doit être contrecarrée par l'école officielle, selon la police de la CUM, qui participe avec la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) à l'élaboration d'un « guide d'intervention » contre les gangs dans les écoles. Ce guide, encore à l'étape préparatoire, est destiné aux directions des écoles dans le but d'uniformiser leurs réactions face à ce phénomène.

L'EXPRESS DU MATIN

POUR LE CONDUCTEUR DÉSIGNÉ

■ Dans son rapport sur la mort de deux personnes dans un accident de la circulation, le 14 octobre 1994 à Sillery, le coroner Louise Nolet recommande au ministère de l'Éducation, à la Régie des alcools, des courses et des jeux et à la Société d'assurance-automobile du Québec de faire la promotion du conducteur désigné auprès du public, et plus particulièrement auprès des jeunes. Un conducteur désigné est une personne qui s'engage à demeurer sobre lors des partys afin de prendre ensuite le volant en toute sécurité. Catherine Michel et Dominique Ouellet sont morts de polytraumatismes subis dans l'accident, a conclu le coroner.

FRAIS DE STATIONNEMENT

■ Les 500 employés du ministère des Transports, au Centre Pierre-Bertrand à Québec, sont appelés à manifester ce midi devant leurs lieux de travail contre l'introduction de frais de stationnement sur les terrains du ministère, à compter du 1er novembre. Ils invoquent que cette nouvelle ponction sur leur paie, non compensée par des augmentations salariales, viendra réduire encore leur pouvoir d'achat, et que leur bureau est situé dans une zone peu peuplée où le transport en commun est déficient en dehors des heures de pointe.

FAUBOURG QUÉBEC

■ Le gouvernement québécois financera un projet-pilote de seulement 25 logements sociaux parmi les condos du développement résidentiel Faubourg Québec, alors que près de 200 mal-logés du Centre-Sud lui en demandaient 120 pour cette année. Toutefois, la coalition communautaire Alerte Centre-Sud approuve la réalisation du projet-pilote, « dans la seule mesure où il constitue un premier pas vers la construction de 360 logements sociaux », a dit un de ses porte-parole.

EN VOITURE !

■ La Quinzaine des sciences Hydro-Québec 1995 portant sur les transports démarrera à partir de la Gare centrale de Montréal demain. Cette vaste opération d'éveil à la science et à la technologie circulera à travers le Québec du 12 au 29 octobre.

DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE

■ À l'occasion de son 25e anniversaire, la Société québécoise de spéléologie s'est associée au Biodôme de Montréal pour présenter une conférence grand public sur la grotte Chauvet. Cette conférence sera prononcée par deux des trois spéléologues français qui ont découvert cette fameuse grotte en décembre 1994. Le Biodôme accueillera donc Jean-Marie Chauvet et Christian Hillaire le 16 octobre prochain. Ceux-ci partageront avec le public les émotions vécues lors de leur première entrée dans la grotte Chauvet en Ardèche, grotte dont les peintures préhistoriques datent d'au moins 20 000 ans.

L'AIL DES BOIS

■ Le ministère de l'Environnement et de la Faune et la CUM ont signé, le 25 août dernier, un protocole d'entente portant sur la protection de l'ail des bois. En vertu de l'entente, la CUM peut intenter des poursuites et réclamer des amendes pour des infractions à cette loi et au règlement sur l'ail des bois, et conserver les amendes perçues.

Villeroy & Boch

UNE OFFRE APPÉTISSANTE

30% D'ESCOMPTE SUR

SWITCH 3

Le tout nouveau service de vaisselle de Villeroy & Boch. Garnissez votre table avec éclat... et mettez-leur l'eau à la bouche.
Aussi disponibles au rayon Maison & Campagne, les collections de Portmeiron, United, Danesco, Mikasa et Muti.

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

Le motard menace, son amie mord

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un ex-membre du défunt gang de motards Mirage et une amie, qui aurait mordu un policier de Laval, comparaîtront aujourd'hui sous diverses accusations, dont voies de fait sur un chauffeur de taxi commises dans le quartier Chomedey.

Gerry Doré, 39 ans, Louise Théberge et une troisième personne sont montés, vers 3 h hier matin, dans un taxi. À un certain moment, Doré a allumé une cigarette et le chauffeur lui a dit qu'on ne fumait pas dans sa voiture.

C'est à ce moment que Doré, assis sur la banquette arrière, aurait commencé à frapper le chauffeur qui a eu le temps d'alerter son répartiteur.

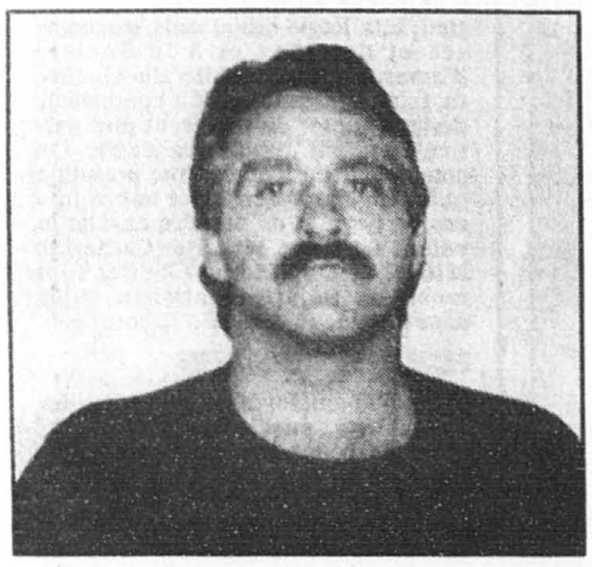
L'appel a été entendu par des collègues de travail qui se sont rapidement rendus à l'angle du boulevard Labelle et de la 75e Avenue. Des voitures de police ont aussitôt été dépêchées sur les lieux.

« Une chance que la police est arrivée car certaines personnes auraient pu se faire battre », a souligné un policier.

C'est alors que les policiers tentaient de mettre fin à l'escarmouche que Louise Théberge aurait mordu l'un d'eux.

Le chauffeur de taxi a été conduit à l'hôpital, tandis que Doré et sa copine ont été envoyés au quartier de détention de la police de Laval.

Le troisième passager ne s'est mêlé en aucun temps à cette histoire.



Gerry Doré



Louise Théberge

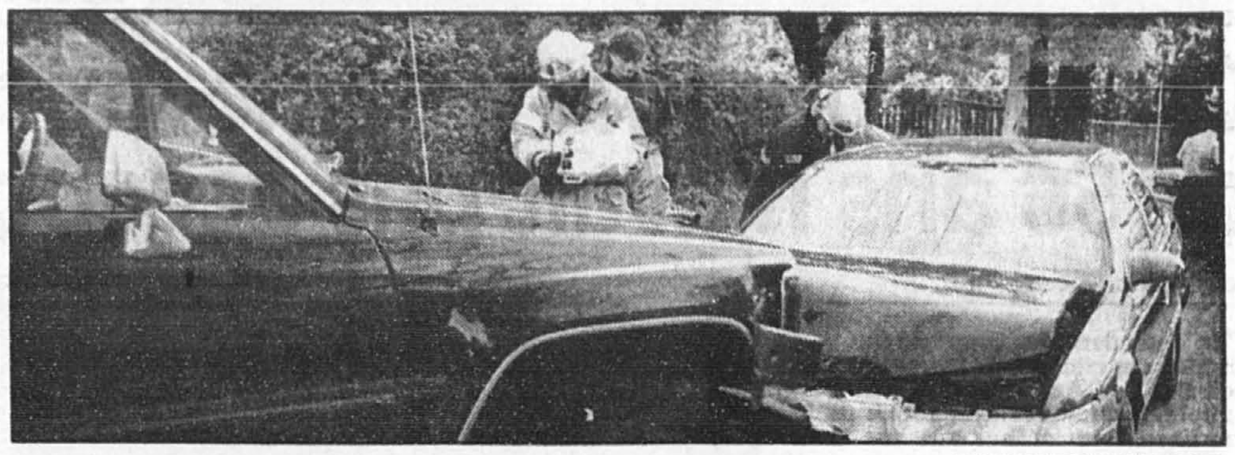


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Le 4 X 4 volé a embouti la voiture du sexagénaire, lui infligeant des dommages importants. Le conducteur de la voiture n'a heureusement été que légèrement blessé.

Une poursuite se termine mal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un automobiliste de 68 ans a été blessé, hier après-midi, lorsqu'une voiture poursuivie par des policiers de Laval a heurté son véhicule après que le conducteur pourchassé eut voulu éviter une voiture de police qui lui bloquait le chemin.

Vers 13 h 20, des agents à bord d'une auto banalisée, affectés à la surveillance des véhicules dans le terrain de stationnement du centre commercial Le Carrefour, ont vu un individu voler un véhicule à quatre roues motrices de marque Toyota.

Le suspect n'a pas voulu s'arrêter et, au volant du véhicule volé, a emprunté l'autoroute des Laurentides en direction de Montréal.

Un avis de chasse à l'homme a été transmis sur les ondes de la police de Laval, pendant que la Sûreté du Québec et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal étaient informés de la situation.

Le présumé voleur, âgé de 38 ans, a emprunté la sortie du boulevard Cartier. Des voitures de police s'étaient jointes à la poursuite et l'une d'elles a été placée perpendiculairement à l'angle de la rue Daniel-Johnson.

Le fuyard a voulu l'éviter, mais il a mal effectué sa manoeuvre et a donné contre l'auto du sexagénaire qui faisait son arrêt réglementaire.

Heureusement, la victime, transportée à l'hôpital Fleury, n'a été que légèrement blessée.

La police de Laval a déclenché il y a plusieurs mois une offensive contre le vol de véhicules dans les centres commerciaux et, souvent, des agents en civil dans des voitures banalisées font de la surveillance.

Un autre complice des frères Pelletier abattu

MARCEL LAROCHE

■ Un autre homme frayant dans le monde des trafiquants de drogues a froidement été assassiné de deux projectiles à la tête, tôt hier matin, au moment où il regagnait sa résidence de l'est de Montréal.

Jean-François Nadeau, 25 ans, venait à peine de descendre de sa Ford Probe, et se trouvait dans le hall d'entrée d'un complexe de condominiums, au 2025, rue Robert-Chevalier, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, quand un tueur embusqué à l'extérieur l'a abattu d'une première balle à la tête, vers 1 h 30.

Armé d'un revolver de gros calibre, l'assassin a pénétré dans l'immeuble, s'est approché de sa victime agonisante et lui a logé un autre projectile à bout portant dans la tête pour ensuite s'enfuir.

Policiers de la Communauté urbaine de Montréal et ambulanciers d'Urgences-Santé accourus sur les lieux du drame ont découvert le corps du jeune homme.

L'enquête confiée aux sergents-détectives Robert Fuller, André Delorme, Denis Renaud et Donald Barron, sous la supervision du lieutenant-détective Jean-François Martin, de la section des homicides de la CUM, a vite démontré que la victime de ce 40e meurtre perpétré depuis le début de l'année sur le territoire montréalais était proche des frères Pelletier, impliqués dans le trafic de stupéfiants.

Nadeau avait d'ailleurs perdu ses deux meilleurs amis, Sylvain Pelletier, le chef du clan, mort dans l'explosion de son véhicule à quatre roues motrices, le 28 octobre 1994, à Repentigny, et Benoît Gariépy, tué six mois plus tôt.

Les enquêteurs de la CUM qui ont récupéré l'arme ayant servi à ce règlement de comptes poursuivaient leurs recherches hier dans l'espoir de trouver l'assassin toujours au large.

Par ailleurs, l'état de santé de Pasquale Iantosca, un Montréalais d'origine italienne de 30 ans, abattu de deux projectiles à la tête, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, en face du bar Coconut Club, siuté au 1415, boulevard Saint-Laurent, demeure toujours extrêmement critique.

La victime de cette tentative de meurtre, un sympathisant du groupe Rock Machine mêlé au trafic de stupéfiants sur la Main, est gardée en vie artificiellement dans un hôpital montréalais.

Dans ce cas aussi, l'enquête se dirige vers la guerre des motards qui sévit depuis plus d'un an à Montréal.

La fillette de Rosemont a été soumise à des attouchements sexuels

GEORGES LAMON

■ La fillette de 11 ans de Rosemont, enlevée par un quadragénaire dans l'est de Montréal lundi après-midi, n'a pas été violée mais a subi des attouchements sexuels de la part de son agresseur.

Selon le lieutenant Michel Fréchette, chargé des enquêtes au sein de la nouvelle Section des agressions sexuelles de la police de la CUM, le dossier de la fillette représente quand même « un cas isolé ».

« Nous n'avons vraiment pas encore de piste dans ce dossier, a-t-il précisé hier à *La Presse*. D'ailleurs, aucune autre plainte ne nous est parvenue de parents du secteur. Jusqu'ici, la présence d'un agresseur potentiel, qui pourrait être relié à d'autres actes dans le secteur, ne nous a pas été signalée. »

Pour le moment, les enquêteurs affectés à ce dossier font des vérifications d'informations recueillies à la suite de rencontres avec la victime, son amie et des voisins.

Aucun portrait-robot n'est encore en voie de confection. Il faut d'abord, dit-il, obtenir des informations précises de la part de la victime et de témoins éventuels. Il reconnaît que, dans les cas d'agressions sexuelles, des dossiers où l'on rencontre beaucoup d'émotion, il faut y aller avec circonspection et beaucoup de patience.

Depuis sa formation en juin dernier, la Section des agressions sexuelles du SPCUM, dirigée par l'inspecteur Jean Ostiguy, a du pain sur la planche : elle est déjà saisie de plus de 500 dossiers. On y relève toute une panoplie d'agressions sexuelles : incestes, agressions sexuelles armées ou avec lésions corporelles. Des femmes font partie des accusés.

Cette section possède l'avantage de centraliser tous les dossiers qui, auparavant, relevaient de Police-Jeunesse a des enquêteurs dans chacun des postes. « Ça nous permet d'accrocher plus vite et de pouvoir relier des individus à des événements survenus ailleurs, a-t-il indiqué. En outre, nous avons des contacts avec tous les corps policiers du Montréal métropolitain. »

Formée de 22 policiers, officiers, enquêteurs et analystes, cette section a déjà ouvert nombre de dossiers qui ont abouti à plusieurs accusations. Il a noté que plus de 30 p. cent des personnes qui ont fait l'objet de plaintes ont été accusées.

Viol collectif : preuve close

YVES BOISVERT

■ La défense a terminé hier son contre-interrogatoire de l'adolescente qui affirme avoir été agressée sexuellement par cinq jeunes hommes en janvier dernier, et agressée par deux autres amis de ces cinq accusés à l'été 1994.

L'interrogatoire des six avocats de la défense a mis en relief de nombreuses contradictions dans la version de la jeune plaignante.

Me Nathalie Haccoun, du ministère public, a ensuite déclaré sa preuve complétée. Les avocats des sept accusés ont annoncé que leur défense s'étalera sur au moins une semaine. Le juge Maximilien Polak, de la Cour du Québec, a fixé la suite du procès au 5 décembre.

Entre-temps, le seul des accusés qui est détenu, Gilbert Rimpel, 20 ans, a demandé au tribunal une mise en liberté provisoire. Le juge Polak a refusé.

Rimpel fait face à des accusations d'agression sexuelle et de relation sexuelle avec une mineure de moins de 14 ans. Il est accusé dans le même procès d'avoir eu une relation sexuelle avec une autre mineure de moins de 14 ans. Des procédures seront aussi entreprises dans le cas d'une autre fille de 14 ans.

Action Sports

TOUS LES VÊTEMENTS
sur les vêtements
TPS TVQ
sur les vêtements

OUVERT
Dimanche 8 oct.
de 12 h à 17 h
Lundi 9 octobre
de 9 h 30 à 18 h

sur toutes nos collections 95/96 en magasin. Vêtements de ski, vêtements de planche à neige, vêtements plein-air.

SNOWBOARDS
TOUS NOS MODÈLES 1996 EN MAGASIN

DESCENTE
SIMS
K2 SNOWBOARDS
Ride
HORS LA LOI
LOUIS GARNEAU
OXYGEN
Columbia Sportswear Company
ORAGE
Vans snowboard boots
ORIGINAL SIN
PL
THE NORTH FACE
ROSSIGNOL
K-WAY
JUPA SPORTS
Burton
Brushie '95 avec fixations
PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN
BOGNER
RED
• planche freestyle
• construction bois
• fixation 4 x 4
299,95
JUNIOR
Plus vaste choix d'équipements de skis junior à Montréal.
ROSSIGNOL, SALOMON, MARKER, LANGE, CARRERA
à compter de
ENSEMBLE COMPLET
skis, fixations, chaussures
149,95

MISE AU POINT
2 POUR 1
SKI VALEUR 30
SNOWBOARD VALEUR 45
DE VOS SKIS ALPINS OU SNOWBOARD
La vente se termine lundi soir à 18 h

Parents n'oubliez pas notre programme d'échange!
Neufs & usagés!

BERNARD TROTTIER SPORTS

581, Boul. Taschereau, Greenfield Park 671-3793
2798, De Salaberry, Montréal 331-3340
183-D, Boul. Hymus, Pointe Claire 694-0240

IMMENSE STATIONNEMENT À NOS 3 MAGASINS
• Toute marchandise peut ne pas être disponible dans les 3 magasins

PAIEMENT DIRECT · Master Card · VISA

2291272 - A04

Duchesneau dépose son plan de police de quartier

ANDRÉ NOËL

■ Le chef de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Jacques Duchesneau, a officiellement proposé, hier, d'ouvrir 49 petits postes de police dans les quartiers et villes de l'île, en remplacement des 23 postes existants.

M. Duchesneau a déposé un plan audacieux, à la Commission de sécurité publique de la CUM, pour transformer de fond en comble le fonctionnement de la police. Le but : rapprocher les policiers de la population.

« Les 49 postes de quartier et leurs principes de fonctionnement créeront des liens plus étroits entre la police et les citoyens, a-t-il déclaré. Les policiers auront une meilleure compréhension des problèmes locaux.

« Leurs interventions seront plus rapides et mieux adaptées aux besoins et aux caractéristiques de la communauté locale. L'action policière sera plus transparente et une plus grande confiance réciproque en résultera », a-t-il évoqué.

M. Duchesneau a aussi suggéré d'augmenter le nombre de patrouilleurs dans les rues et de réduire le nombre de cadres et d'enquêteurs, ainsi que les forces de soutien. La superficie de tous les locaux de la police baisssera de 88 000 pieds carrés. Le chef de police croit que les économies seront appréciables.

La Commission de la sécurité publique a par ailleurs entériné les prévisions budgétaires du service de police pour l'année prochaine : essentiellement, une baisse des dépenses de 1,4 %, pour un total de 372 millions.

La population de la CUM n'a cessé de baisser depuis 20 ans. Le nombre de crimes aussi. La diminution s'est poursuivie depuis le début de l'année. Depuis un an, les crimes contre la personne ont baissé de 15 %, ceux contre la propriété de 6 % et les infractions au Code criminel de 9 %. Le nombre d'appels dans les postes diminue également.

À cela s'ajoutent les contraintes budgétaires habituelles. Aucun nouveau policier ne sera embauché l'année prochaine. L'effectif de 4 031 policiers permanents diminuera à 3 840. En revanche, le service aura recours à 200 policiers temporaires.

Le projet de police de quartier fera l'objet de consultations publiques les 24 et 25 octobre. La CUM devrait ensuite l'adopter. M. Duchesneau planifie déjà l'ouverture des 23 premiers postes de quartier au cours de l'année prochaine.

Plusieurs d'entre eux pourront s'installer dans des centres commerciaux ou des édifices communautaires, a expliqué la présidente de la CUM, Vera Danyluk. Ils occuperont peu d'espace : entre 3 000 et 6 000 pieds carrés, l'équivalent d'un triplex.

Chacun d'entre eux sera doté d'une salle de réunion pour recevoir les citoyens. Des comités mixtes, formés de policiers et de citoyens, seront formés dans tous les postes. Ces derniers couvriront de tout petits territoires dans les quartiers densément peuplés du sud et du nord de Montréal, et des territoires beaucoup plus vastes à l'est, et surtout à l'ouest.

Les deux postes du centre-ville embaucheront chacun plus de 66 policiers ; les deux postes couvrant l'Île-Bizard, Pierrefonds, Sainte-Geneviève et Roxboro moins de 30 chacun. Ils seront sous la responsabilité d'un commandant. Pour le reste, la structure sera simplifiée : des superviseurs et des patrouilleurs, appuyés par quelques spécialistes et des employés civils.

À ces postes s'ajouteront quatre centres opérationnels, dans chaque grande région (nord, sud, est, ouest), où seront détenus les prévenus, le centre actuel des enquêtes spécialisées et le quartier général.

Les militants et citoyens présents à l'assemblée de la Commission de sécurité publique ont plus ou moins bien accueilli le plan proposé. Ils ont dit qu'ils avaient été peu consultés et ont soutenu que le plan ne s'attaquait pas au problème crucial de la brutalité envers les membres des minorités visibles.

La formation et la création d'emplois au coeur du Sommet du Sud-Ouest

YVON LABERGE

■ Formation professionnelle ou académique, création d'emplois et surtout le redéveloppement du canal de Lachine ont été hier au coeur des discussions du premier Sommet socio-économique du sud-ouest de l'île de Montréal.

Mais pour Gilles Dubois, du Conseil central de Montréal (CSN), il est regrettable qu'on n'ait pas davantage parlé de la désindustrialisation actuelle des quartiers montréalais du Sud-Ouest et des villes de Verdun, LaSalle, Saint-Pierre et Lachine.

« On n'a pas parlé de Sidbec et des autres industries du Sud-Ouest menacées de disparaître, a déclaré M. Dubois à *La Presse* hier. Et on n'a pas davantage parlé des problèmes actuels de la désindustrialisation. Oui au tourisme, a-t-il ajouté, mais quand on perd des pans entiers de notre industrie, on n'avance pas beaucoup. »

M. Dubois reproche par ailleurs aux organisteurs du sommet d'avoir complètement ignoré les grandes centrales syndicales et fait peu de cas des groupes communautaires.

« Les grandes centrales syndicales n'ont pas été invitées, a-t-il indiqué. C'est clair qu'on ne veut pas être partout, mais on veut seulement que les travailleurs soient impliqués dans le développement local. Nous sommes des acteurs importants du développement économique, a-t-il précisé, et quand des gens organisent un sommet sous le signe de la concertation, on implique tout le monde. C'est tout simple, on concerte ou on ne concerte pas ! »

L'un des organisateurs du sommet d'hier, M. Roger Cadieux, a quant à lui soutenu que les centrales syndicales avaient été invitées pour ensuite préciser qu'elles ne l'avaient pas été officiellement. Chose certaine, à l'avenir, il compte bien sortir des cadres de la chambre de commerce locale.

Pour le professeur François Bédard, du département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, le développement touristique de la zone du canal pourrait s'articuler autour de quatre projets.

Le premier, faire du canal un vaste écomusée à sa gloire industrielle passée ; le second, mettre en valeur la piste cyclable et ses abords ; le troisième, faire du marché Atwater un centre commercial et communautaire ; et le quatrième, utiliser les voies ferrées qui le longent pour y faire rouler un train touristique du Vieux-Port vers les quartiers et les villes du Sud-Ouest.

Ce sommet a attiré son lot de politiciens, des maires mais aussi des ministres provinciaux et fédéral.

Le mot de la fin est revenu au député fédéral de Verdun-Saint-Paul, Raymond Lavigne : « Ça fait assez longtemps qu'on étudie, le temps est venu de passer à l'action ! »

La Ville paye par anticipation une somme de 14 millions

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ La Ville de Montréal vient de décider de payer par anticipation une dette de 14 millions, représentant une tranche d'obligations de l'ordre de 70 millions, qu'elle devait rembourser seulement en 1996.

L'émission de 70 millions avait été faite le 5 avril 1994 par l'ex-administration Doré, afin de soutenir le programme d'actions et de développement des sociétés paramunicipales.

Les modalités de remboursement étaient échelonnées sur cinq ans, de 1995 à 1999, à raison de 14 millions par année.

« Le paiement par anticipation d'une tranche de 14 millions normalement dus l'an prochain permettra d'assurer la stabilité du service de la dette de la Ville en 1996 et diminuera les frais financiers », a expliqué M. Bernard Comeau, directeur adjoint au Service des finances.

Si l'on calcule les frais financiers et les intérêts ainsi économisés, c'est une somme de 15 millions qui sera ainsi libérée dans le prochain budget de la Ville, permettant ainsi à l'administration Bourque d'obtenir une certaine marge de manoeuvre.

Rappelons que la Ville de Montréal a accumulé une dette totale de 1,5 milliard et que le service de la dette représente 16,5 % du budget annuel.

Nouveau réseau

■ C'est à Alternative Jeunesse Rive-Sud que l'on a inauguré hier le réseau électronique de communication pour les organismes orienteurs.

Josée Tamborini, présidente du regroupement des Organismes orienteurs du Québec (ROOQ), a ainsi reçu du gouvernement Parizeau une subvention de 243 000 $.

Ce projet-pilote est une initiative du ROOQ, un regroupement de 39 organismes communautaires implantés sur l'ensemble du territoire québécois et dont la mission consiste à offrir des mesures alternatives aux jeunes contrevenants (travaux communautaires ou compensatoires et la réparation directe auprès des victimes).



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Certains croient que la présence des véhicules de police dans ce parc de stationnement est carrément illégale...

Les policiers du quartier général occupent-ils illégalement un parc de stationnement ?

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Les cadres et policiers oeuvrant au quartier général du Service de la police de la CUM occuperaient illégalement un terrain vague à l'angle nord-est des rues Bonsecours et Saint-Louis qui avait été transformé temporairement en stationnement pour la durée des travaux de construction du complexe immobilier Chaussegros-de-Léry.

Ce complexe immobilier, qui comprend des bureaux accueillant divers services de la Ville ainsi qu'un grand stationnement souterrain, est terminé depuis déjà trois ans.

À l'été 1988, le Comité exécutif de la Ville autorisait la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) à conclure une entente avec le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal afin d'y aménager 60 places de stationnement temporaire.

Or, depuis la fin des travaux du complexe Chaussegros-de-Léry, aucun nouveau bail n'est venu confirmer l'utilisation de ce terrain vague comme stationnement.

Depuis le début de l'année, des citoyens résidant dans le secteur ont écrit aux autorités municipales pour se plaindre de la malpropreté des lieux et de la poussière dégagée par le vent (le terrain étant en gravier fin). Une pétition de plus de 300 noms a même été acheminée à l'hôtel de ville, demandant de transformer ce stationnement en un espace vert.

Les besoins de stationnement du Service de la police sont toutefois beaucoup moins grands depuis que des escouades spécialisées ont été relocalisées à la place Versailles. Cependant, selon des résidants du quartier, des fonctionnaires de la Ville utiliseraient gratuitement plusieurs places de stationnement du terrain litigieux.

Joint à son bureau, le vice-président du Comité exécutif, Sammy Forcillo, a indiqué que le Service des immeubles examinait présentement une relocalisation du stationnement et qu'il discutait une entente à ce sujet avec le Service de police.

M. Forcillo ne veut pas leur attribuer gratuitement des places réservées au stationnement du complexe Chaussegros-de-Léry, car cela représenterait une dépense de 75 000 $ par année.

« Je pense que les cadres et policiers du poste numéro 1 devraient utiliser le métro ou les autres modes de transport en commun », lance-t-il, en signalant que ce terrain sis à l'entrée du Vieux-Montréal devrait être transformé en un parc d'embellissement.

Les résidants du quartier ainsi que la directrice de la garderie « Pomme de reinette-La tirelire », Mme France Laramée, pressent les autorités de transformer cet espace en un petit parc où les enfants pourraient aller s'amuser. La garderie ne veut plus utiliser le parc Viger qui est devenu avec le temps un repaire de « junkies » et de prostitués.

Signalons la présence dans ce secteur des plus vieilles maisons de Montréal, comme la maison Brossard-Gauvin, rue Saint-Louis, construite en 1749.

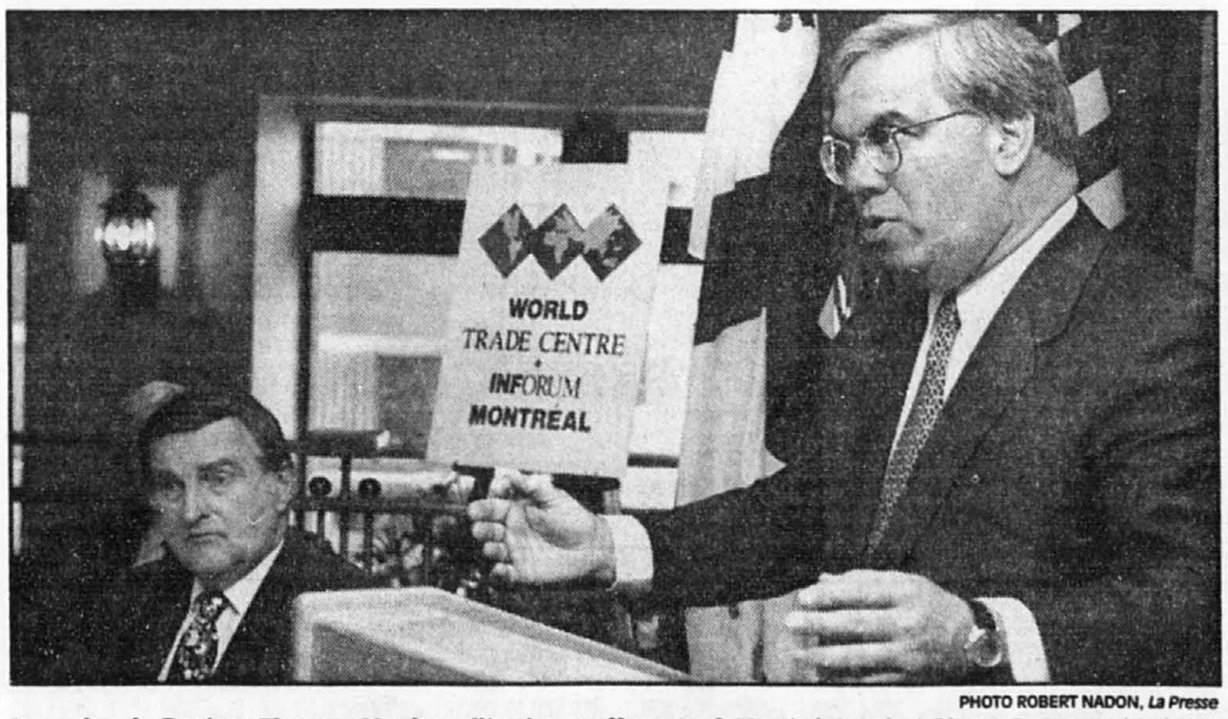


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Le maire de Boston, Thomas Menino, dit adorer séjourner à Montréal. Lui et Pierre Bourque tentent de créer une politique d'échanges dans les domaines économique, scientifique et touristique.

À l'instar de son collègue de Boston, Bourque veut faire travailler les jeunes

ANDRÉ PÉPIN

■ Le maire de Boston, Thomas Menino, a créé 8 500 emplois pour les étudiants durant le dernier été. Son collègue montréalais, Pierre Bourque, veut s'inspirer de cette initiative en faisant appel à l'entreprise privée.

« Il est essentiel d'impliquer l'entreprise privée dans un tel projet. Il faut qu'un conseil municipal soit l'artisan d'une intense communication », a expliqué hier le maire Menino, au cours d'une visite officielle à Montréal.

Le maire Bourque a de son côté longuement souligné les similitudes qui existent entre Boston et Montréal. Au seul chapitre des échanges économiques, deux milliards passent chaque année entre Montréal et le Massachusetts.

Des échanges s'effectuent déjà entre les deux villes, entre les fonctionnaires principalement, pour la mise en place, notamment, des systèmes informatiques.

Le maire Bourque s'est dit « grandement impressionné » par la performance de Boston dans le domaine du placement étudiant. M. Bourque, qui, en renonçant à son salaire, met actuellement sur pied une fondation pour créer des emplois pour les jeunes, s'engage à interpeller l'entreprise privée, comme l'a fait le maire de Boston.

M. Menino, élu en 1993, a obtenu l'appui de 65 % des contribuables, une performance comparable à celle de M. Bourque, l'automne dernier.

Espace NOUVEL ÂGE
LA-Z-BOY md
RIEN À PAYER AVANT SEPTEMBRE 1996 VOUS NE PAYEZ QUE LES TAXES.
5 000 PI CAR. DE MARCHANDISES EXCLUSIVES
CANAPÉ ET CAUSEUSE ASSORTIS ÉGALEMENT OFFERTS
J.E. AUDET est fier de vous offrir plus de 50 fauteuils et plus de 15 ensembles de salon, dans des modèles et des tissus exclusifs.
GARANTIE À VIE SUR LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES, MODÈLES ET TISSUS EXCLUSIFS
GRAND CHOIX DE BERGÈRES
Un nouveau concept en ameublement pour la maison... la gamme complète de meubles La-Z-Boy, canapés, causeuses et fauteuils, inclinables ou non, le tout présenté dans un décor chaleureux.
J.E. Audet INC. DEPUIS 1933
6955, Jean-Talon Est Montréal
252-0269 ou 2-LA-Z-BOY
Boul. Métropolitain
Boul. Langelier
Rue Jean-Talon
Boul. des Galeries d'Anjou
Autoroute 40, sortie Langelier Sud
PRIX SPECIAL PREMIER ANNIVERSAIRE LA-Z-BOY à partir de 350 $ Quantité limitée
LIVRAISON GRATUITE MISE DE CÔTÉ GRATUITE
W2290619

Que faire des bâtiments des hôpitaux fermés ?

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le ministre de la Santé s'impatiente devant le flottement qui entoure le sort des bâtiments après la fermeture des hôpitaux. La régie régionale de Montréal-Centre a d'ailleurs admis hier avoir esquivé la question dans son plan de compressions.

« Comment réutiliser les immeubles et les équipements ? On n'a pas été spécifiques là-dessus. C'est une dimension qui est à clarifier », a indiqué hier Marcel Villeneuve, le directeur de la régie régionale, ajoutant qu'il attendait la décision finale du ministre.

C'est dans ce contexte que le ministre Rochon a fait savoir hier, au cours d'un point de presse, qu'il évaluait la possibilité de maintenir au Reine-Élizabeth des services de santé alternatifs à la population.

Le ministre a reconnu que la rencontre du 24 septembre avec les représentants du Reine-Élizabeth, et de quatre autres hôpitaux, l'avait sensibilisé à la transformation des bâtiments. « On va réutiliser cette bâtisse pour des soins et des services de santé », a martelé le ministre sans préciser exactement combien de lits ni quels types de services le Reine-Élizabeth pourrait offrir.

M. Rochon a indiqué que l'établissement de la rue Marlowe pourrait aussi bien conserver quelques lits de courte durée tout en offrant des soins de longue durée et les services d'un CLSC. « Mais il peut y avoir bien d'autres choses dedans, une formule mixte », a déclaré M. Rochon, soulignant qu'il rendrait sa décison finale vers la mi-octobre.

Cet hôpital possède actuellement 215 lits de courte durée. Il en coûte entre 35 et 40 millions pour les garder ouverts. Le ministre prévient toutefois qu'il ne démord pas du plan de la régie régionale qui prévoit la fermeture de 1250 lits de courte durée à Montréal. Si on ne ferme pas de lits au Reine-Élizabeth, il faudra en fermer ailleurs.

Afin d'éviter la fermeture, le Reine-Élizabeth a proposé de réduire ses lits de courte durée de 215 à 125, tout en intégrant dans ses murs un CLSC, une clinique médicale et d'autres services de santé. Ce projet était baptisé Centre communautaire de santé de l'Ouest.

Pendant que certains hôpitaux se débattent dans les compressions, le ministre a profité de son passage à Montréal pour annoncer une subvention de 18,6 millions pour le déménagement et l'agrandissement de l'Hôpital chinois.

Plus de gens âgés dans les centres privés que dans les résidences publiques

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les personnes âgées vivent aujourd'hui davantage dans des résidences privées que dans le réseau public d'hébergement. Le secteur privé offre 80 000 places contre 51 300 dans les centres de soins de longue durée, les pavillons et les résidences d'accueil subventionnés par le gouvernement.

Ces chiffres ont été divulgués hier par la Fédération québécoise des centre d'hébergement et de soins de longue durée, qui tient ces jours-ci son premier congrès à Saint-Hyacinthe. « Quant nous avons eu connaissance de ces chiffres, nous avons été les premiers estomaqués », a admis hier à *La Presse*, Claude Vézina, secrétaire général de la Fédération.

Les dernières recherches menées par le ministère de la Santé et des Services sociaux indiquent que 80 000 places sont disponibles dans le secteur privé. Elle seraient remplies à plus de 80 p. cent de leur capacité. Dans les établissements subventionnés, 45 000 personnes sont hébergées dans les centres publics ou dans les centres privés conventionnés ; 2200 personnes âgées vivent en pavillon et 4100 personnes âgées sont hébergées en famille d'accueil.

M. Vézina considère que l'afflux de ressources d'hébergement privées n'est pas une mauvaise chose en soi puisqu'elles répondent à un besoin de la population. « Je dirais même que c'est une fichue de bonne solution pour la clientèle en légère perte d'autonomie » a-t-il indiqué.

Dans ce contexte, a-t-il repris, le réseau public devrait surtout se concentrer sur les clientèles lourdes et fournir, au besoin, des soins de santé spécialisés aux clientèles du privé sur une base externe, soit dans les centres de jour ou dans les CLSC. « On évalue que 25 p. cent de la clientèle dans les résidences privées ne reçoit pas les soins de santé adéquats, et n'a pas accès à des ergothérapeutes ou des physiothérapeutes », souligne M. Vézina.

La préoccupation majeure de la Fédération, ajoute-t-il, c'est de connaître avec précision le portrait du secteur privé d'hébergement en cas d'arrivée massive de cette clientèle vers le réseau public. « Nous sommes assis sur une bombe. Si jamais la clientèle s'alourdit dans le privé et que personne n'est au courant de rien, on pourrait avoir tout d'un coup une affluence dans le réseau public à laquelle on ne serait pas préparé... »

L'espérance de vie des Québécoises dépasse les 80 ans

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les Québécoises vivent plus longtemps et généralement plus en santé que les Québécois : en fait, le taux de mortalité des Québécoises a diminué de près du quart depuis 1976, ce qui en fait un des taux les plus bas des pays industrialisés.

C'est ce que révèle une liste d'indicateurs sanitaires rendus publics hier par le ministère de la Santé.

On y apprend qu'au total, le taux de mortalité des Québécois est près de deux fois supérieur à celui de leur contrepartie féminine. L'espérance de vie des femmes dépasse les 80 ans au Québec, alors que, chez les hommes, la province est la région du Canada qui présente la plus faible espérance de vie, avec 73 ans.

Le document confirme également que deux décès sur trois au Québec sont causés par des cancers ou des maladies cardio-vasculaires. Si ces dernières sont en régression — on observe une baisse qui atteint 43 pour cent chez les femmes — les cancers sont cependant en hausse.

En comparaison avec les autres provinces, le taux de maladies cardio-vasculaires demeure au Québec l'un des plus élevés au Canada, à 342 décès pour 100 000 personnes en 1991.

Les cancers ont toutefois connu une augmentation de près de dix pour cent depuis 1976 : le Québec demeure la région du Canada où le taux de mortalité par cancer est le plus élevé chez les hommes.

DANS *LA PRESSE*, LA SEMAINE PROCHAINE

ON Y GAGNE
ON Y GAGNE

GAGNEZ À LIRE *LA PRESSE*
DU DIMANCHE AU VENDREDI.

Dès dimanche prochain, *La Presse* publiera chaque jour un Mot du jour différent.
Pour participer, appelez le 1-900* qui y sera publié et dites-nous le Mot du jour et vous pourriez gagnez.

UN LECTEUR DE *LA PRESSE* GAGNANT CHAQUE JOUR.
Du dimanche au vendredi, *La Presse* tirera au sort un gagnant par jour.
Vous avez jusqu'à 23 h 59 chaque jour pour participer.
Le concours commence le 8 octobre et se termine le 1er décembre 1995.

LE DIMANCHE
On y gagne, on y gagne
DICTIONNAIRES LE ROBERT — Toute la richesse de la langue
Le Grand Robert 9 volumes, 80 000 mots.
Une valeur de *1 100 $*

LE LUNDI
On y gagne, on y gagne
Quatre pneus d'hiver et quatre pneus toutes saisons de
SEARS
incluant ; installation, équilibrage, parallélisme et deux vidanges d'huile.
Une valeur de plus de *1 000 $*†

LE MARDI
On y gagne, on y gagne
Deux billets d'avion pour la destination de votre choix desservie par Air Canada††
Une valeur de *1 000 $*

LE MERCREDI
On y gagne, on y gagne
Bons d'achat provigo
d'une valeur de *1 000 $*
provigo ! Laissez-nous vous surprendre

LE JEUDI
On y gagne, on y gagne
Des laissez-passer pour
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
Des laissez-passer pour
L'INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC.
et d'autres spectacles.
Une valeur de *1 000 $*

LE VENDREDI
On y gagne, on y gagne
Cinq abonnements saisonniers de ski de soirée à la Vallée du
MONT SAINT-SAUVEUR
Une valeur de *1 000 $*

Le mot du jour
CONCOURS La Presse
Je pense donc je lis

LE GRAND PRIX
5 000 $ en argent comptant !
BANQUE NATIONALE
À la fin du concours, un tirage aura lieu parmi tous les participants pour déterminer le gagnant.

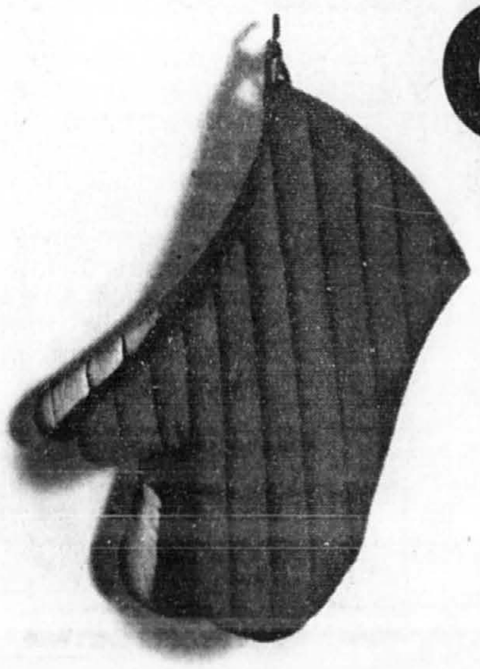
* Réservé aux 18 ans et plus. Des frais de 50¢ par appel seront portés à votre compte de téléphone. Aucun achat requis. Il y aura un tirage chaque jour du dimanche au vendredi du 8 octobre au 1er décembre 1995. Le tirage du grand prix aura lieu le dimanche 3 décembre 1995. Règlement du concours disponible à *La Presse*.
† La valeur du prix varie entre 1 000 $ et 1 700 $ selon la dimension des pneus choisis. †† Certaines conditions et périodes de restrictions s'appliquent.

Collection automne 1995 pour hommes
Nouveau chez EATON

MANI
JOSEPH ABBOUD
CK Calvin Klein
BAUMLER
VALENTINO
bugatti
ANDREW MARC
MAKS
ungaro pour l'homme PARIS
no LIMITS
C.P. COMPANY
SANYO
strellson

Eaton Centre-ville
[2e étage]
Eaton. On veut être votre magasin.
W2292454

Gants de conduite





Chaud devant ! Avec son moteur 2,4 litres de 150 chevaux et sa boîte manuelle à 5 vitesses, la nouvelle Sunfire GT 1996 fait fondre l'asphalte et tourner les têtes.

SUNFIRE PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

ÉLECTROMÉNAGERS

Gibson
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL
• 2 tablettes réglables pour plus de rangement
• Grand hydrateur
• Contre-porte à 2 tablettes
• Congélateur spacieux et plus
01654130 **529,99 $**

Gibson
19 PIEDS CUBE (CÔTE À CÔTE)
• 3 clayettes en acier émaillé
• 5 tablettes dans la porte
• Hydrateur blanc
• Congélateur à 3 tablettes
• 5 tablettes dans la porte du congélateur
01654019 **989,99 $**

PRIX INCROYABLE
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE GRANDEUR NATURE FACILE À NETTOYER
• Éléments-serpentins de luxe
• Porte en acier amovible
• Rubiot transparente
• Panneau de commande en porcelaine
01653980 **394,99 $**

ENSEMBLE LAVEUSE / SÉCHEUSE
LAVEUSE ..... 398,99 $
• Grande capacité très robuste
• 2 cycles, 2 combinaisons de temp. de lavage/rinçage
SÉCHEUSE ..... 398,99 $
• Grande capacité très robuste
• Filtre à charpie sur le dessus
• Porte très grande
01650111 01651116 **696,99 $**

GENERAL ELECTRIC
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
• L'avage à 3 niveaux
• Tableau élégant à 4 touches
• Filtre auto-nettoyant
Et plus...
GBA461G80 35353480 **439,99 $**

Hoover
ASPIRATEUR VERTICAL À PRIX IMBATTABLE PUISSANCE, COMMODITÉ, VERSATILITÉ
• Moteur très puissant 5A
• Pare-chocs
• Déclenchement de la poignée avec le pied
U4245 39738245 **89,99 $**

GENERAL ELECTRIC
RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 PI. CU.
• Demi-tablettes réglables
• Hydrateurs transparents
• Congélateur spacieux
• Écoénergétique
LIB&MR 35354280 **739,99 $**

RÉFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ 20 PI. CU.
• 3 clayettes en verre
• Bac à viande à réglage de temp.
• Grand hydrateur
• Section congélateur amovible
• Blanc sur blanc "designer"
GB1843KX VEDB07R **1329,99 $**

MOFFAT
LAVE-VAISSELLE GRANDEUR NATURE
• Lavage normal
• Séchage avec chaleur
• Lavage 2 niveaux
• Broyeur d'aliments mous
• Panier d'ustensiles amovible
MIB 1310 38382131 **269,99 $**

LIVRAISON INCLUSE
AVEC TOUT ACHAT DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS
SERVICE LOCAL SEULEMENT

GENERAL ELECTRIC
LAVEUSE DE LUXE ET SÉCHEUSE AUTO
• 7 cycles auto
• 4 niveaux d'eau
• 3 températures
• Capacité 6,4 pi.cu.
• Séchage 3 temp.
• 5 cycles de séchage
LA PAIRE **999,99 $**
WA4300 GD150430 WA8300 GD151830

Hoover
ASPIRATEUR GENRE TRAÎNEAU «ENCORE»
• Moteur puissant 950 watt
• Aspiration de coin de deux côtés
• Cordon de 20 pieds avec rembobinage automatique
• Indicateur de sac plein
39739395 **179,99 $**

FUTURE SHOP
CÉLÉBRATION DE L'ACTION DE GRÂCE

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN 9h - 21h
SAMEDI 9h - 17h
DIMANCHE 10h - 17h

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX!
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...
AVANT L'ACHAT par 55% de la différence
APRÈS L'ACHAT nous vous rembourserons 155% de la différence
Sur un prix plus bas chez Future Shop, nous vous rembourserons la différence. Détails en magasin.

VIDÉO

RCA 13"
STYLE MONITEUR MODERNE
• Affichage du menu
• Programmation auto des canaux
• Syntonisateur 181 canaux
• Fonction sous-titres
13101 03801168 SOLDE **209,99 $**

CITIZEN
TÉLÉVISION COULEUR 19"
• Menu à l'écran
• Télécommande universelle
• Syntonisateur 181 canaux
• Fonction sous-titres
01101003 JCTV 2082 SOLDE **249,99 $**

SHARP 4 TÊTES HI-FI
MAGNÉTOSCOPE À CHARGEMENT CENTRAL
• Affichage de programmation
• Compteur en temps réel
• Syntonisateur 181 canaux adapté au câble
VCH-822 42802822 **298 $**

RCA 25"
STYLE MONITEUR
• Affichage complet du menu
• Syntonisateur adapté au câble
• Programmation auto choisit tous les canaux disponibles
X25103 03801037 **378 $**

RCA
TÉLÉVISEUR 27" STÉRÉO
• Télécommande
• Horloge
• Minuterie 24 heures
• Sous-titres
FZ7240WT 03801240 **499,99 $**

MAGNÉTOSCOPE HIFI STÉRÉO
VIDÉO 4 TÊTES
• Télécommande
• Pourquoi achetez un mono lorsque ce modèle hifi est offert à un tel bas prix?
5-3940 01102940 **278 $**

OPTIONS 0% D'INTÉRÊT
12 MOIS AUCUN INTÉRÊT
• Sur tout électroménagers
• Sur chaînes audio 5 haut-parleurs «surround»
• Sur téléviseurs 35" ou plus.
6 MOIS AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT
Sur tout audio, vidéo et électroménagers
AUCUN PAIEMENT, PLUS INTÉRÊT, ET AUCUN FRAIS ADMINISTRATIF jusqu'en... **1996** SUR N'IMPORTE QUOI
*SUR APPROBATION DU CRÉDIT. Pour 12 mois, paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payable à l'achat.

JVC 26" STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE PLEINE PORTÉE
• 26" stéréo couleur A PRIX CHOC!
• Télécommande pleine portée
• Entrée A/V, sortie audio variable
579,99 $

MITSUBISHI
IMAGE SUR IMAGE TÉLÉVISION 26" STEREO
• Affichage du menu
• Télécommande universelle
• Prises audio/vidéo
• Fonction sous-titres
• Prise SVHS
OFFRE DE 30$ EN MAGASIN
02801048 CS 26301 **619,99 $**

RCA
AFFICHAGE SIMPLIFIÉ DE PROGRAMMATION
• Syntonisateur 181 canaux
• Minuterie 4 émissions/1 an
• Mécanisme de démarrage rapide
• Scannage publicitaire
03802327 VR-327 **218 $**

RCA 35"
ÉCRAN HAUT-CONTRASTE POUR UNE IMAGE SUPERBE
• Émission stéréo avec dbx
• Image sur image
• Étiquetage de canaux
• Télécommande universelle «Master Touch»
F-36672 MB 03801353 **1549,99 $**

RCA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE
03801218 RCA 27731 ..... **699,99 $**
TOSHIBA TV 30" STÉRÉO
MASQUE PROJETÉ INVAR
04701 676 ..... **979,99 $**

Canon
CAMÉSCOPE 8MM
• Auto exposition pour mise au point simple
• Zoom puissant 12 x
• Télécommande
VISEUR COULEUR
ES80 19803124 **868 $**

TÉLÉCOMMANDE
VALEUR EXCEPTIONNELLE
• 181 canaux télécommandés
• Programmation 1 an/8 émissions
• Beaucoup plus
01102936 **178 $**

SHARP LECTEUR 3 DC
UNE AUTRE MERVEILLE DE SHARP
• Lecteur 3 DC
• Télécommande
• Syntonisateur
• Lecture aléatoire
• Cassette double
CMS-4333 42875333 **269,99 $**

PIONEER
AM/FM HAUTE PUISSANCE À LECTEUR DC
• Haute puissance 4 x 22 watts
• Convertisseur D/A 1-bit
• Sortie préréglée RCA
• Réglages audio électroniques
90031215 DEH 215 **349,99 $**

RCA 20"
STÉRÉO GENRE MONITEUR
• Programmation auto
• Syntonisateur 181 canaux
• Affichage à l'écran
• Sous-titres
20132 03801008 **314,99 $**

TOSHIBA IMAGE SUR IMAGE TV
PROJECTION 48"
04701 698 TOSHIBA 48" ..... **2649,99 $**
MITSUBISHI IMAGE SUR IMAGE TV
PROJECTION 46"
026011093 ..... **2499,99 $**

Panasonic
CAMÉSCOPE VHS-C
• Zoom motorisé 14x
• Obturateur haute vitesse
• Design facile d'emploi
• Faites jouer les cassettes dans votre magnétoscope
03303205 PV-S205K **788 $**

SAMSUNG
VISEUR COULEUR
• Zoom motorisé 12x
• Télécommande
• Exposition auto programmée
• Réglage de blanc auto
• Mise au point numérique
• Format d'enregistrement 8mm
34103860 935-685 **798 $**

Panasonic
MINI-CHAÎNE 3 DC
• Jouez-en 1 et changez-en 2
• Cassette double à inversion auto
• Système télécommandé facile d'emploi
• Lecture aléatoire et répétition
• Circuits «V-bass» pour des graves riches
SC-DH53 03379053 **439,99 $**

clarion
AM/FM CASSETTE À PANNEAU DÉTACHABLE
• Puissance 28 watts
• Inversion auto
• Réglages électroniques
• 18 stations FM/6 stations AM préréglées
• Syntonisateur FM Magitune
RAB1100 24731110 **179,99 $**

AUDIO

PIONEER
RÉCEPTEUR DOLBY PRO-LOGIC
• 100 watts x 2
• 60 watts x 3 en mode PRO-LOGIC
• 40 watts par canal en arrière
• Télécommande multi-chambres
PRO • LOGIC
PWR VSX453 90028453 **369,99 $**

SHARP
PORTATIF 3 DC
• Changeur carrousel 3 DC
• Programmation 32 pistes
• AM/FM cassette
• Système «X-bass»
• Réglage de la fondue
QT-CH300 42835300 **149,99 $**

PIONEER LECTEUR 6 DC
DES HEURES DE MUSIQUE DE PIONEER
• Mémoire disque dernier
• Changeur 6 DC
• Convertisseur D/A 1 bit
• Balayage
• Affichage fluorescent
• Programmation et répétition
PDM403 90027404 **239,99 $**

JVC
STÉRÉO CASSETTE TROIS PIÈCES
• Système pour disque compact et cassette
• Haut parleur détachable «multi-bass»
• Prise pour microphone
01435085 PC-X55 **227,99 $**

Cerwin-Vega!
AT-8: UNE GAGNANTE!
• Conçue pour les DCs
• Faites jouer presque tout genre de musique
• Son net et clair
VENDUES EN PAIRES SEULEMENT
AT-8 08226113 **278,99 $ LA PAIRE**

CRAIG
COMBINÉ À LECTEUR DC
• Lecteur DC à chargement sur le dessus
• Syntonisateur AM/FM stéréo
• Magnétocassette à arrêt auto
• Prise pour casque d'écoute
DIFFÈRE DE L'ILLUSTRATION 8632
NOUVEAU MODÈLE **97,99 $**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

AST
ENSEMBLE PENTIUM 75
AVEC CD-ROM QUAD VITESSE, MONITEUR ET IMPRIMANTE À JET D'ENCRE
IMPRIMANTE HP 540 INCLUS 340$
• RAM 8Mo
• Disque dur immense 1Go
• Téléc./modem 14,4k
• Carte sonore stéréo 16-bit
• Vidéo local bus PCI 1 Mo
• Nombreux logiciels
• Imprimante à jet d'encre HP 540
• Moniteur couleur SVGA 14"
MONITEUR INCLUS
33707075 ASTP75 **3299,99 $**

AMBRA DE IBM
PENTIUM 75 MHZ CD-ROM QUAD VITESSE
• RAM 8Mo
• Disque dur 540Mo
• DOS Windows
• Encyclopédie Compton
• Garantie de 3 ans
MONITEUR EN SUS
08407075 AMBRA P75 **1999,99 $**

Apple
MACINTOSH PERFORMA AVEC MONITEUR ET IMPRIMANTE
PERFORMA ET IMPRIMANTE
• Processeur rapide 66mhz
• RAM immense 8Mo
• DD 500Mo
• CD-ROM
• Téléc./modem 14,4
• 15 logiciels inclus
• Clavier facile d'emploi et souris
Apple, le logo Apple, Performa et Power Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.
5800D 20280580 **2299,99 $**

HEWLETT PACKARD
DESKJET540
• Impression 600x300 ppp
• Technologie «Resolution Enhancement»
• Possibilité d'impression en couleur 300 x 300
• Jusqu'à 3 pages par minute
• Garantie 3 ans
HP 540C 61708540 **339,99 $**

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE À SUPER BAS PRIX
• Impression 600X300 ppp
• Technologie «Resolution enhancement» (RET)
• Garantie 3 ans
DESKJET 520 **269,99 $**

SAMSUNG TÉLÉCOPIEUR
TÉLÉCOPIEUR SUPER COMPACT IDÉAL POUR LA MAISON
• Fonction copieur
• Interface TAD
• Recomposition 10 numéros
• Impression de liste d'aide
34143040 FX40 **229,99 $**

brother
UNE DES MEILLEURES VALEURS SUR LE MARCHÉ
• Coupe-papier auto
• Alimentation 10 pages
• Fonctions à distance
• Transmission différée
FAX 610 19343610 **329,99 $**

SANYO SANS FIL 10 CANAUX
TÉLÉPHONE SANS FIL 10 CANAUX AVEC RÉDUCTEUR DE BRUIT DE POINTE "SUPER COMPANDER II"
• Code sécuritaire numérique
• Pile 7 jours
• Atonomie
• Recherche de personne 1 voie
• Antenne flexible
CLT-30 04818334 **87,99 $**

GENERAL ELECTRIC
RÉPONDEUR À TÉLÉCOMMANDE SANS ÉMETTEUR
• Modèle à VOX
• Message personnel
• Opération une touche
6 2-9805 22321805 **37,99 $**

AST 486 DX2/66
MULTIMÉDIA
• DD 540 Mo, RAM 4 Mo
• Vidéo local bus 1 Mo
• Unité 3,5"
• CD-ROM double vitesse
• Carte sonore 16-bit, micro
• Haut-parleurs, DOS, Windows
• Et beaucoup plus!
MONITEUR VENDU SÉPARÉMENT
501491-102 **1299,99 $**

COMPAQ PRESARIO
SYSTÈME AVEC 90MHZ VITESSE «QUAD»
• «Pentium» mémoire expansible
• 14,4k fax/modem
• 486DX4/90
• 8MO RAM
• 535MO HD
• Son stéréo
MONITEUR EN SUS
13707944 944CDS **1999,99 $**

Apple
MACINTOSH PERFORMA 5200CD
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE APPLE 1200 STYLE WRITER
• Processeur rapide Power PC 75mhz
• RAM 8Mo
• DD 500Mo
• Moniteur 15"
• CD-ROM • Haut-parleurs
20280921 20280922 **3149,99 $**

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100
UN TOUT NOUVEAU MODÈLE
• 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
• Impression très rapide
• 300 polices «True Type» sur CD-ROM • «Playful software» inclus sur CD-ROM Canon
18608042 CANON BJC 4100 **479,99 $**

Canon BJ200ex
QUALITÉ INSURPASSABLE EXCLUSIVE À FUTURE SHOP
• Résolution 720 ppp
• 248 caractères par sec.
• Mémoire-tampon 49K
• 64 gicleurs et impression 2 sens
BJ200ex 19808203 **299,99 $**

brother
PRIX INCROYABLE
• Machine à écrire portative
• Centrage et soulignage automatique
• Caractères gras
18311325 AX325 **99,99 $**

DiamondTel
VALEUR EXCEPTIONNELLE
• Modèle léger et très compact
• Conversation 120 minutes
• Autonomie 20 heures
• Mémoire recomposition une touche
• Balayage alphanumérique à 99 numéros
«18X» **99,99 $**

OPTION AUCUN INTÉRÊT NI FRAIS ADMINISTRATIF JUSQU'EN 1996 SUR N'IMPORTE QUOI EN MAGASIN
Sur approbation du crédit. Paiements mensuels minimums requis.

IBM
PENTIUM 720 AVEC MONITEUR IBM 15"
• Pentium 75 MHZ
• RAM 8 Mo • DD 727 Mo
CD ROM quad vitesse
• Téléc. / Modem 14,4 avec voix
Vidéo PCI 1 Mo
• Nombreux logiciels
APTIVA 720 21498715 **2989,99 $**

NEC
PENTIUM 90 MHz MULTIMÉDIA QUADRUPLE VITESSE
• Ram 16 mo
• Disque dur 1,3 Go
• Vidéo PCI 1 Mo
• Carte de son 16 bit
• Fax/modem à voix 14,4
• DOS, MSWorks, Windows, Encarta
03007090 **3199,99 $**

IMPRIMANTE Apple Stylewriter 1200
QUALITÉ DE LASER À PRIX EXCELLENT
• 720 x 360 points/pouce
• Polices de caractères
• Logiciel graphisme
• Modèle compact
Apple, le logo Apple et Macintosh sont des marques déposées de Apple Computer Inc.
20281020 STYLEWRITER 1200 **389,99 $**

HEWLETT PACKARD
IMPRIMANTE AU LASER 5 P
• 600 x 600 points par pouce
• Six pages par minute
• Mémoire 2 Mo
• Alimentation double
617008030 SP **1289,99 $**

SoftRAM
SOFT RAM
Win 95 73406137 **48,99 $**

PHANTASMAGORIA
Win 95 55506565 **65,79 $**

MS PLUS!
WIN 95 53006823 **55,79 $**

MYST
DOS/CD 50806830 **64,79 $ EA**

MOTOROLA
FAUT VOIR CE TÉLÉPHONE FACILE D'EMPLOI
• Mémoire 15 numéros
• Conversation 1, 2 heures
• Autonomie 15 heures
• Indicateur de force de pile
• MISE EN SERVICE REQUISE
01042470 MTR ENHANCES **9,99 $**

CANTEL
*CONDITIONS: Tous les téléphones cellulaires achetés doivent être mis en service avec un nouveau numéro chez Future Shop. Frais de cie. de tél. en sus. Certaines restrictions. Carte de crédit obligatoire. Prix plus élevé de 200$ sans mise en service. Informez-vous au magasin. Le client doit rester sur le même réseau pour un minimum de 6 mois sans interruption.

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

MAINTENANT OUVERT À POINTE CLAIRE



POINTE CLAIRE 6321, AUTOROUTE 40 428-1999

ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)	352-8825
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL	387-3188
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN	368-8002

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt alléderont le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisent 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat: L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 % pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. Emplettes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. ***Détails en magasin. ****Détails de l'illustration. ⊕Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée devançée de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

Le chef des Hells de Trois-Rivières vend sa maison

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

■ La résidence de Louis « Melou » Roy, chef présumé du chapitre des Hells Angels de Trois-Rivières, est actuellement à vendre.

La propriétaire officielle de la maison et conjointe de Louis Roy, Rosalba Guerrera, ne veut pas faire un tapage publicitaire autour de la vente. Et il faudra montrer patte blanche et faire preuve d'un intérêt marqué pour avoir le droit de visiter la maison, évaluée à 315 500 $.

Dans le cas présent, le courtier immobilier est tenu d'avertir l'acheteur éventuel que l'un des occupants est membres des Hells Angels.

Louis Roy est détenu depuis avril dernier en attente de son procès pour sa participation aux meurtres de Richard Delcourt et Jacques Ferland.

Six cents personnes remercient le Dr Poisson

LILIANNE LACROIX

■ « Vous avez été soumis il y a quelque temps à une attaque publique qui vous a sûrement été très douloureuse. Mais je vous ai alors défendu de toutes mes forces et je continuerai à le faire. Comme vous me l'avez dit un jour de 1978 avant de m'opérer, je vous dis à mon tour : N'ayez pas peur, ça va bien aller. »

Comme des centaines de patientes du docteur Roger Poisson, Simone Léger-Guénette était présente hier au Palais des Congrès pour honorer publiquement l'oncologue qui lui a sauvé la vie tout en préservant son sein, pour lui manifester son soutien sans condition. Comme on le sait, le spécialiste de l'hôpital Saint-Luc a été la cible de critiques de collègues pour avoir interprété de façon un peu trop libérale les critères d'éligibilité d'un protocole de recherche américain sur le cancer du sein auquel il participait.

Hier soir, le moment n'était toutefois pas aux critiques, mais tout à la gloire du spécialiste qui s'est fait une vocation de se battre non seulement contre le cancer, mais aussi contre la mutilation souvent inutile des femmes. Pour les quelque 600 personnes présentes, patientes, conjoints, collègues, le docteur Poisson est un visionnaire, un précurseur, un médecin hautement compétent et surtout très humain et dans bien des cas, un sauveur.

« Je suis fermement convaincu que les femmes atteintes de cancer du sein méritent mieux que ce qui leur était réservé habituellement, déclarait le docteur Poisson. Aujourd'hui, elles ont encore à faire face à cette terrible maladie, mais au moins en conservant l'intégrité de leur personne, sans les mutilations, sans l'infirmité des gros bras oedématiés, sans les épaules douloureuses avec mouvements limités. »

Admettant qu'une image vaut mille mots, le docteur Poisson a démontré son cheminement, diapositives à l'appui, des premières patientes mastectomisées complètement jusqu'aux malades récentes sur lesquelles l'opération n'a quasiment pas laissé de traces, préservant la quasi-totalité du sein malade.

« Les jeunes médecins qui me visitaient à l'hôpital n'en revenaient pas de voir que j'avais encore un sein bien formé et que tout le cancer avait été enlevé », déclarait Laurette Desrochers-Cyr, 72 ans. Depuis 1972, Mme Desrochers-Cyr aura été opérée quatre fois, mais elle est présentement en rémission depuis quelques années. « J'ai une soeur qui est morte. Elle n'avait pas la chance d'avoir le docteur Poisson pour la soigner. »

Dans ce qu'on a appelé « l'affaire Poisson », la compétence de l'oncologue n'a jamais été mise en doute. S'il a été la cible de critiques, c'est plutôt comme chercheur pour avoir commis des irrégularités et inclus dans le projet de recherche des femmes qui, selon les spécifications, n'auraient pas dû en faire partie. Au plus fort de la tourmente, le docteur Poisson, tout en admettant les irrégularités, a expliqué qu'il l'avait fait pour maximiser les chances de ses patientes.

Visiblement, il n'était pas une personne présente hier qui ne croyait que le docteur Poisson avait agi pour le plus grand bien de ses patientes. « Celui que j'ai appelé « mon super-coach » est non seulement un chirurgien très compétent et une autorité dans le traitement du cancer du sein, mais il est aussi profondément humain et a un grand respect pour la femme, déclarait, sous les applaudissements nourris des assistants, Odette Marcoux, une patiente et principale organisatrice de la soirée d'hier. Si le traitement du cancer du sein a beaucoup évolué, si la non-mutilation est graduellement reconnue, nous lui en sommes très redevables. »



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Le docteur Roger Poisson lors de la soirée où on lui rendait hommage, au Palais des Congrès.

Matelas BONHEUR

Des économies à faire rêver !



ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER INCLUANT:
- BASE DE LIT GRATUITE
- LIVRAISON GRATUITE
- ~~TPS~~ et ~~TVQ~~



MEILLEURS PRIX GARANTIS

Ces offres ne sont valables qu'à l'achat d'un ensemble

ENCHANTED NIGHTS (Sealy)
399 $ Double
499 $ Grand
Simple ..... 349$

SERTA-PEDIC (Serta)
369 $ Double
449 $ Grand
Simple ..... 299$

POSTUREPEDIC EXTRA FERME (Sealy)
499 $ Double
599 $ Grand
839 $ Très grand
Simple ..... 399$

SERTA-PEDIC POSTURE EXTRA (Serta)
449 $ Double
499 $ Grand
Simple ..... 369$

POSTUREPEDIC FERME (Sealy)
599 $ Double
699 $ Grand
949 $ Très grand
Simple ..... 499$

PERFECT SLEEPER EXTRA FERME (Serta)
599 $ Double
699 $ Grand
949 $ Très grand
Simple ..... 479$

POSTUREPEDIC FERME LUXUEUX (Sealy)
799 $ Double
899 $ Grand
1 149 $ Très grand
Simple ..... 699$

PERFECT SLEEPER LUXUEUX FERME (Serta)
699 $ Double
799 $ Grand
999 $ Très grand
Simple ..... 549$

ORTHOPÉDIQUE
219 $ Double
Simple ..... 169$

ORTHOPÉDIQUE DE LUXE
299 $ Double
349 $ Grand
Simple ..... 249$

Sealy Posturepedic — Serta Perfect Sleeper — 30 Nuits Garantie Confort détails en magasin

Nous fabriquons le meilleur matelas au monde.

LES MATELAS PEUVENT ÊTRE ACHETÉS SÉPARÉMENT

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 h A 17 h

RIVE-SUD	RIVE-SUD	LASALLE	N.D.G.
2071, rue Victoria St-Lambert 923-4321	64, rue Jean-Baptiste Châteauguay 691-4240	1744, rue Dollard 595-5356	5201, rue Sherbrooke O. Westmount 482-1880 (Métro Vendôme)
MONTRÉAL	**MONTRÉAL**	**ST-LÉONARD**	**OUEST DE L'ÎLE**
5164, av. du Parc 278-4527	1440, rue Fleury Est 388-9077	5870, Métropolitain Est 251-5300	15634, boul. Gouin O. Pierrefonds 620-7155
LAVAL	**BOISBRIAND**	**LAURENTIDES**	
1958, boul. Le Corbusier 687-7880	30, Grande Côte Boisbriand 437-7366	655, des Laurentides Rte 117, St-Antoine 1-800-701-7366	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE ACCEPTÉES

LES JOIES DE L'HOMME DE LA VILLE 9. Compter les moutons. 10. Magasiner à la boutique pour hommes chez Holt Renfrew.



Comptez sur nous pour vous offrir les tricots les plus beaux, les tricots les plus chauds.

TOUT POUR LUI

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne, 842-5111 • Centre Rockland, 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, 694-6310

Les profs de 15 cégeps en grève demain

Presse Canadienne

■ Une quinzaine de cégeps du Québec, soit environ le tiers, seront frappés jeudi par une journée de débrayage des enseignants.

Ces syndicats sont affiliés à la Fédération autonome du collégial (FAC), un regroupement de 17 syndicats d'enseignants de cégep qui n'est affilié à aucune centrale syndicale.

Ils ont récemment adopté une recommandation de tenir trois journées de grève, non consécutives, pour appuyer leur négociation avec le gouvernement.

La première de ces journées sera tenue demain, les autres « au moment jugé opportun », expliquait hier Mme Ginette Sheehy, vice-présidente aux communications de la FAC.

Les enseignants dresseront des piquets de grève devant leur établissement.

Les syndicats d'enseignants en ont surtout contre la volonté gouvernementale d'imposer des compressions budgétaires aux cégeps, au moment où on parle d'améliorer l'encadrement des étudiants et la qualité de l'enseignement. Ces compressions budgétaires se traduiraient inévitablement par des disparitions de postes, craint-on à la FAC.

La fédération veut « négocier de bonne foi » avec l'État, dans le but de « moderniser » la convention collective, ajoute Mme Sheehy.

Les professeurs chercheurs de cégep contre le sabrage de leurs fonds

CAROLE THIBAUDEAU

■ L'Association pour la recherche au collégial, un organisme qui regroupe 250 membres, s'oppose vertement au fait que les budgets de recherches soient sacrifiés dans le cadre de la présente négociation qui oppose les syndicats de professeurs au collégial et le gouvernement.

« Si on coupe dans la recherche, on fait sauter les éléments les plus dynamiques du corps professoral, affirme M. Gilles Raîche, président de l'ARC. Cela pourrait même représenter la première étape du démantèlement des collèges. »

Cette proposition de sabrer dans la recherche a été déposée à la table des négociations par la FNEEQ (Fédération nationale des enseignants, affiliée à la CSN), qui regroupe les professeurs de 30 collèges.

M. Raîche craint que le ministère de l'Éducation n'accepte rapidement cette idée, pour désamorcer la menace de grève illégale, sur laquelle les enseignants doivent voter demain.

De leur côté, les représentants de la FNEEQ estiment que la recherche pourrait être assumée par d'autres sources, notamment par une plus grande contribution des entreprises.

« Devant la hauteur des compressions nécessaires et le contexte de refonte en profondeur, nous plaidons en faveur de la recherche mais suivant d'autres modalités », dit M. Oliva Bouchard, président de la FNEEQ.

« Par ailleurs, n'oublions pas que le gouvernement fédéral doit faire sa part, et qu'il se désengage de la péréquation en sabrant dans les fonds de recherche, comme on l'a vu avec la réforme Axworthy il y a quelques mois. »

Beaucoup de personnes ignorent que les collèges sont aussi des lieux de recherche. Il s'y fait beaucoup de recherche appliquée dans des domaines spécifiques comme les matériaux composites (Saint-Jérôme), les textiles (Saint-Hyacinthe), l'électrotechnique, l'informatique, etc.

Dans le jargon des relations de travail, les ressources d'enseignement sont comptabilisées sous forme de « ETC », pour « équivalent temps complet ». Il y a 11 907 ETC dans l'ensemble du réseau, dont 150 alloués à des « secteurs connexes », incluant 125 à la recherche.

Aide financière : les étudiants critiquent

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les étudiants accusent les membres du groupe de travail sur l'aide financière, qui a remis son rapport lundi, d'avoir fait preuve de « couardise » dans leurs recommandations.

« Les fonctionnaires ont rejeté toute forme d'originalité et par manque de courage, n'ont pas fait en sorte que les études postsecondaires soient valorisées », déclarent les représentants des fédérations étudiantes collégiale et universitaire, qui réagissaient hier matin à la publication du rapport.

« Ces recommandations auraient pu être prises par un comité interne du ministère. C'est un rapport de fonctionnaires », ajoute François Rebello, président de la Fédération étudiante universitaire. Les représentants étudiants qui faisaient partie du groupe de travail se sont dissociés du rapport final et ont même produit un rapport parallèle qui met en relief les demandes étudiantes.

Les représentants des fédérations étudiantes demandent notamment que le ministre de l'Éducation, Jean Garon, aille au-delà de certaines recommandations du groupe de travail en permettant par exemple l'octroi de bourses pour les étudiants à temps partiel qui doivent encourir des frais de garde. On demande aussi que les dépenses de santé, comme les frais dentaires, soient remboursables.

Nous formons des gagnants!

Donnez à votre enfant la chance de réaliser son plein potentiel

Le collège Bourget, dirigé par les Clercs de Saint-Viateur, est une école privée pour jeunes filles et garçons, externes ou pensionnaires. On y dispense le cours SECONDAIRE et à compter de septembre 1996, les 4e, 5e et 6e PRIMAIRE. Des bourses d'études sont disponibles. Les éducateurs y transmettent la fierté de la langue française et le goût de la culture et du sport.

PORTES OUVERTES

de 13 h à 15 h
le dimanche 15 octobre

Tirage de 3 bourses d'étude de 500 $ ou 1 000 $
EXAMENS D'ADMISSION
Les examens pour les 1re, 2e et 3e secondaire auront lieu:
Samedi 28 octobre dès 8 h 30
Samedi 2 décembre dès 8 h 30
Transport organisé
Pour plus de renseignements composer: **451-0815**

Collège Bourget
Rigaud (Vaudreuil)
Québec J0P 1P0



Médicaments et grossesse : une chaire à l'U de M

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Une chaire consacrée à l'étude de l'effet des médicaments sur les femmes enceintes vient d'être créée à Montréal.

La chaire servira à la fois des buts de recherche et d'information auprès de la femme enceinte, de son médecin et de son pharmacien.

Elle sera localisée à l'hôpital Ste-Justine, qui y versera entre 500 000 $ et 600 000 $ sur cinq ans.

La faculté de pharmacie de l'Université de Montréal y contribuera, de même que la famille Louis Boivin, qui fait un don de 625 000 $. M. Pierre Boivin, de cette famille, est lui-même diplômé de la faculté de pharmacie et préside aujourd'hui deux compagnies pharmaceutiques québécoises.

Entre autres, une ligne téléphonique (1-800, à venir) sera mise à la disposition des femmes enceintes, qui pourront appeler pour savoir si tel médicament peut nuire au développement du foetus ou s'il est sans danger.

Le Dr André Lalonde, de la Société des obstétriciens et gynécologues, admet que le besoin d'information se fait sentir même chez les médecins. Par ignorance ou parce qu'ils ne sont pas totalement certains eux-mêmes de l'innocuité d'un médicament pour une femme enceinte, les médecins vont souvent recommander à leur patiente enceinte de s'abstenir de le prendre. Or, celle-ci endure peut-être inutilement des souffrances.

Par exemple, les nausées et vomissements, qui peuvent parfois être sévères chez certaines femmes enceintes, engendrent 32 000 jours d'hospitalisation au Canada chaque année et peuvent causer des avortements, des enfants de petit poids ou en moins bonne santé, sans compter qu'ils gênent la qualité de vie d'une femme enceinte.

C'est un peu pour répondre à ce genre de situation que la chaire a été instituée.

Mme Claude Mailhot, professeure agrégée à la faculté de pharmacie, indiquait qu'entre 50 et 80 p. cent des mères qui donnent naissance à un enfant consomment au moins un médicament durant leur grossesse.

Comme de nouveaux médicaments sont inventés et brevetés chaque année, il est difficile de garder à jour toute l'information de pointe à ce sujet. C'est aussi à ça que servira la Chaire médicaments et grossesse.

La chaire servira aussi comme milieu d'enseignement privilégié pour les étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal, ajoutait Mme Mailhot. C'est là qu'on concentrera l'information sur les médicaments adéquats et ceux qui sont à éviter pendant la grossesse.

RÉSULTATS loto-québec

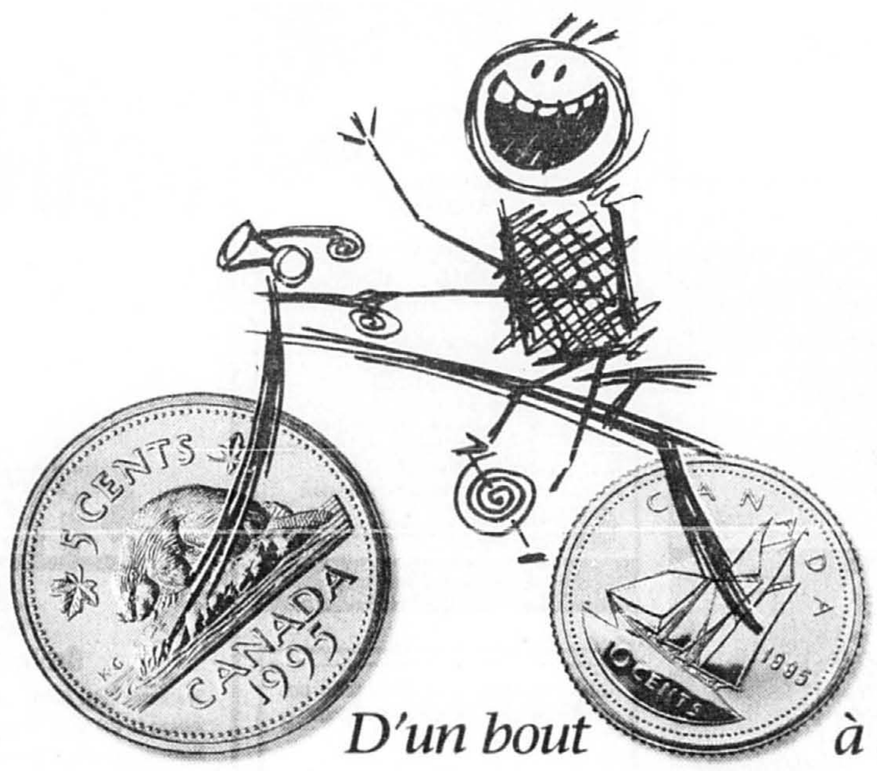
Banco — Tirage du 95-10-03

1	4	6	7	14
17	20	30	40	42
46	51	52	53	55
57	58	60	67	68

Prochain tirage: 95-10-04

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



D'un bout à l'autre du Canada pour **15 ¢** *la minute.*

Prêt pas prêt, ce soir, c'est le grand soir.

Grâce à l'interurbain Bell, appelez n'importe où au Canada et ne payez qu'un maximum de 15 ¢ la minute. 15 ¢ et ça ne comprend même pas les rabais du plan *InterMax*MC ! Mais hâtez-vous, il faut en profiter ce soir comme tous les mercredis d'octobre entre 20 heures et 8 heures du matin.

Mordus d'Internet : http://www.bell.ca/pub

Bell

Certaines conditions s'appliquent au plan *InterMax*MC

La campagne électorale municipale commence dans la bisbille à Tracy

MARTHA GAGNON

■ Une chicane de poteaux marque le début de la campagne électorale municipale à Tracy où trois candidats se présentent à la mairie.

Une plainte a été adressée au président des élections parce que le maire sortant, Émile Parent, qui se représente pour un troisième mandat, a utilisé des poteaux de signalisation de la municipalité pour y accrocher ses pancartes électorales.

Ce qu'a confirmé ce dernier en précisant qu'il n'avait aucun remords de conscience.

« J'ai utilisé dix poteaux de signalisation qui étaient entreposés dans le garage municipal après en avoir avisé le service des travaux publics. Il n'y a rien de mal à cela. Je n'ai toutefois pas demandé d'emprunter des tables et des chaises parce que cela avait été refusé à un de mes adversaires. L'équité c'est l'équité. Mais dans le cas des poteaux, je suis le seul à en avoir fait la demande. Mes adversaires n'avaient qu'à y penser. »

Le maire Parent ajoute qu'il connaît l'auteur de la plainte. « C'est un employé municipal mécontent. » Selon lui, cette plainte ne fera pas de grosses vagues.

Le président des élections, Laval Tardif, a expliqué à *La Presse* que les candidats n'étaient soumis à aucune règle de la Loi sur les élections municipales et les référendums en ce qui concerne les dépenses électorales et l'utilisation du matériel étant donné que la municipalité de Tracy compte moins de 20 000 habitants. « Il n'appartient sans doute pas au président de régler ce litige, dit-il. Un candidat au poste de conseiller peut faire gratuitement 300 photocopies à l'hôtel de ville, alors qu'un autre payera les siennes. Il n'y a pas d'obligation en ce sens. Les candidats ne sont pas tenus non plus d'avoir un agent officiel comme dans les villes plus importantes. »

Si elle est légale, cette pratique du maire Parent soulève pour certains des questions éthiques. Le candidat Gilles Ferlate, retraité et ex-policier à la CUM, s'étonne que l'on puisse utiliser le matériel de la ville à des fins personnelles.

Le maire Parent affirme que c'est sa troisième campagne électorale et qu'il a toujours utilisé les poteaux de signalisation de la municipalité. « Moi aussi je suis un citoyen et un payeur de taxes. »

La campagne à la mairie s'annonce fébrile. En plus de MM. Parent et Ferlate, un autre candidat est dans la course. Il s'agit de Claude Lefebvre qui travaille dans un commerce.

Une fois que l'on aura réglé les problèmes de poteaux, les candidats discuteront sans doute du développement économique de Tracy où le taux de chômage atteint 15 p. cent.

SAQ : livrer à partir de l'entrepôt

Selon un rapport, la société pourrait économiser plusieurs millions en approvisionnant ainsi bars et restaurants

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La Société des alcools du Québec reconnaît, dans un plan d'action que dévoilait hier le Syndicat des travailleurs de la SAQ (STSAQ), qu'il y a des économies à faire en desservant les bars, hôtels et restaurants à partir des entrepôts et non par le réseau des succursales, comme ça se fait depuis le début des années 1980.

Le président du STSAQ, Réal Laberge, reconnaît que l'employeur n'estime pas que l'économie serait de 15 millions de dollars, comme le prétendent les syndiqués. Selon la SAQ, l'économie serait plutôt de cinq millions. Mais le syndicat se réjouit quand même de constater que « les choses semblent bouger depuis l'intervention du ministre Paillé ».

Le plan d'action de la SAQ, dévoilé hier, reconnaît que les détenteurs de permis sont des détaillants et non des consommateurs. Il constate que les succursales ne peuvent servir de locaux d'entreposage pour les détenteurs de permis. Le plan souligne que le réseau de la SAQ ne peut plus se développer en fonction des détenteurs de permis. Une comparaison avec le secteur de la bière met en évidence le fait qu'il est plus rentable de desservir les bars, les hôtels et les restaurants à partir des entrepôts avec le service de livraison. Enfin, cinquième point, seulement 40 succursales pourraient maintenir la prise de commande et non la préparation.

Le STSAQ représente 525 employés qui oeuvrent dans les centres de distribution, les usines d'embouteillage, et la flotte des camions de la SAQ. Il est affilié au Syndicat canadien de la fonction publique et à la FTQ. Un autre syndicat (indépendant) regroupe les 650 employés des magasins et des bureaux et les 1400 occasionnels de ce secteur.

Réal Laberge reconnaît que le changement proposé exigera la révision du mode de rémunération des directeurs de succursales, payés en partie en fonction de leur chiffre d'affaires et qui pourraient voir ainsi leurs ventes baisser.

La SAQ a réalisé 1 216 400 000 $ de chiffre d'affaires en 1994-1995. Là-dessus 150 millions de ventes devraient se faire directement par les entrepôts. Sur un million de caisses de produits de la SAQ distribués aux titulaires de permis, seulement 75 000 sont livrées directement des entrepôts. Le STSAQ propose un moyen de faire des économies depuis deux ans, conformément aux voeux du gouvernement lors de la promulgation de la loi 102, qui gelait les salaires. « L'inertie de la direction remet en question la qualité de la gestion. Il faut que ça bouge », a conclu Réal Laberge.

JETTA GL 1996



299$ PAR MOIS
48 MOIS
Transport et préparation inclus avec seulement 500 $ comptant

Obtenez une valeur maximale pour votre échange de toutes marques !

Versement ajustable selon vos besoins

Location bail calculée sur modèle GL 1996, 5 vitesses, radiocassette. Un comptant de 500 $, taxes incluses, le premier loyer de 299 $ + taxes, un dépôt de sécurité de 350 $ et l'immatriculation payable sur livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Valeur résiduelle garantie par VCI. M2291921

Popular MONTRÉAL
5441, rue St-Hubert, Montréal
Tél.: 274-5471

175
1821 1996
McGill
DESIGN AND MODELLING CENTRE
SCHOOL OF ARCHITECTURE
550 Sherbrooke Street West
Tour Ouest, Bureau 497
Montreal, Qc
H3A 1B9

Session d'automne
- AutoCAD R12 ou R13 Base (27 heures)
- AutoCAD R12 Intermédiaire (27 heures)
- AutoCAD R12 ou R13 Intensif (18 heures)
- 3D Studio (27 heures)
- Internet Base (4 heures)

Pour de plus amples informations, composez le 842-2730
Maximum de 8 étudiants par classe
Cours personnalisés
Conçu pour les professionnels en aménagement
Un ordinateur par étudiant(e)
Cours disponibles en anglais et en français
McGill

VÉRIFICATION GRATUITE
CONTRÔLE TECHNIQUE
57 POINTS

Gratuitement. Contrôle technique en 57 points pour toutes Volkswagen. Appelez vite pour prendre rendez-vous.

Nous souhaitons «Accueillir au bercail» toutes les Volkswagen. Venez nous rendre visite, vous bénéficierez d'une inspection gratuite en 57 points de votre véhicule.
Appelez pour prendre rendez-vous.
On vous attend les 10 - 11 - 12 octobre de 17 h.30 à 21 h

Rimar AUTOMOBILE RIMAR INC. 5500, boul. Métropolitain Est sortie Lacordaire 253-4888
Bienvenue au bercail Contrôle technique



TEL-ÉCOUTE 493-4484

EXPULSEUR ULTRASONIQUE



RÉVOLUTIONNAIRE! NON CHIMIQUE! SILENCIEUX! ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS ... élimine sans laisser de traces!

X-PULSOR déloge les nuisibles par de puissants bombardements sonores à hautes fréquences... et les expulse! Sans inaudibles pour l'humain, les animaux domestiques et de ferme. Adieu pertes, dépenses vaines et répétitives! Recommandé avec satisfaction pour résidences, fermes, commerces, industries. Protection continuelle pendant des années!

X-PULSOR EN GARDE 24h/24
CONTINENTAL SERVICES INTEGRES INC.
(514) 332-7145 ou 1-800-265-9145

DERNIÈRE CHANCE!



2189$

Ordinateur Compaq Presario 524CDS

Processeur Intel 486DX2 à 66 MHz • 8 Mo de mémoire vive extensible à 64 Mo • Disque rigide interne de 420 Mo • Moniteur SVGA 14 po. couleur intégré • Lecteur interne 3 po 1/2 de 1,44 Mo • Nouveau lecteur CD interne à vitesse QUADRUPLE • Son et haut-parleurs 16 bit intégrés • Fax-Modem interne 14400 bauds avec fonctions de répondeur téléphonique • Fentes d'expansions ISA de libres • Fonctions de sécurité • Clavier et souris • Garantie Compaq 3 ans (1ère année sur place).

MICRO-BOUTIQUE EST LE SEUL À VOUS OFFRIR:
- Des solutions informatiques adaptés à vos besoins
- Une installation à domicile sur demande*
- Le plus important centre de service au pays
- Un centre d'impression petit et grand format
- Un service de location
- Du financement ou location-bail, etc...

MICRO BOUTIQUE
Centres de l'informatique
3 ans d'expertise

Mise à jour à Windows 95 disponible!

COMPAQ

MONTRÉAL 6615, avenue du Parc (514) 270-9206
LONGUEUIL 93, rue St-Charles Ouest (514) 674-6253
SHERBROOKE 2445, rue King Ouest (819) 564-4644

Quantités limitées. Les équipements annoncés peuvent différer de ceux illustrés. Prix sujets à changement sans préavis. Taxes en sus. *Détails en boutique. Présario est une marque de commerce de Compaq Canada.

la Baie services à domicile

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*

NETTOYAGE DE TAPIS
Appelez avant le 14 octobre 1995 et nous paierons la TPS et la TVQ* sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier.

14 $ Par pièce
Deux pièces minimum.

49 $ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

74 $ Super offre! Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

PRIME : 10 $ DE RABAIS
sur la facture totale lorsque vous combinez deux de ces offres lors du même rendez-vous.





Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ.*

49 $ Canapé *ou* 2 fauteuils
79 $ Canapé *et* 2 fauteuils

39 $ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation**
Un conduit principal, plus 5,95 $ par bouche.

Tapis synthétique 0,79 $ le pied carré
Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 $ le pied carré. Frais minimums de 50 $. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

CP 325

*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ! **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos nouvelles trousses de détachage. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haiten, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 14 octobre 1995.

Quelle que soit votre préoccupation, nos consultants vous aideront et vous conseilleront.

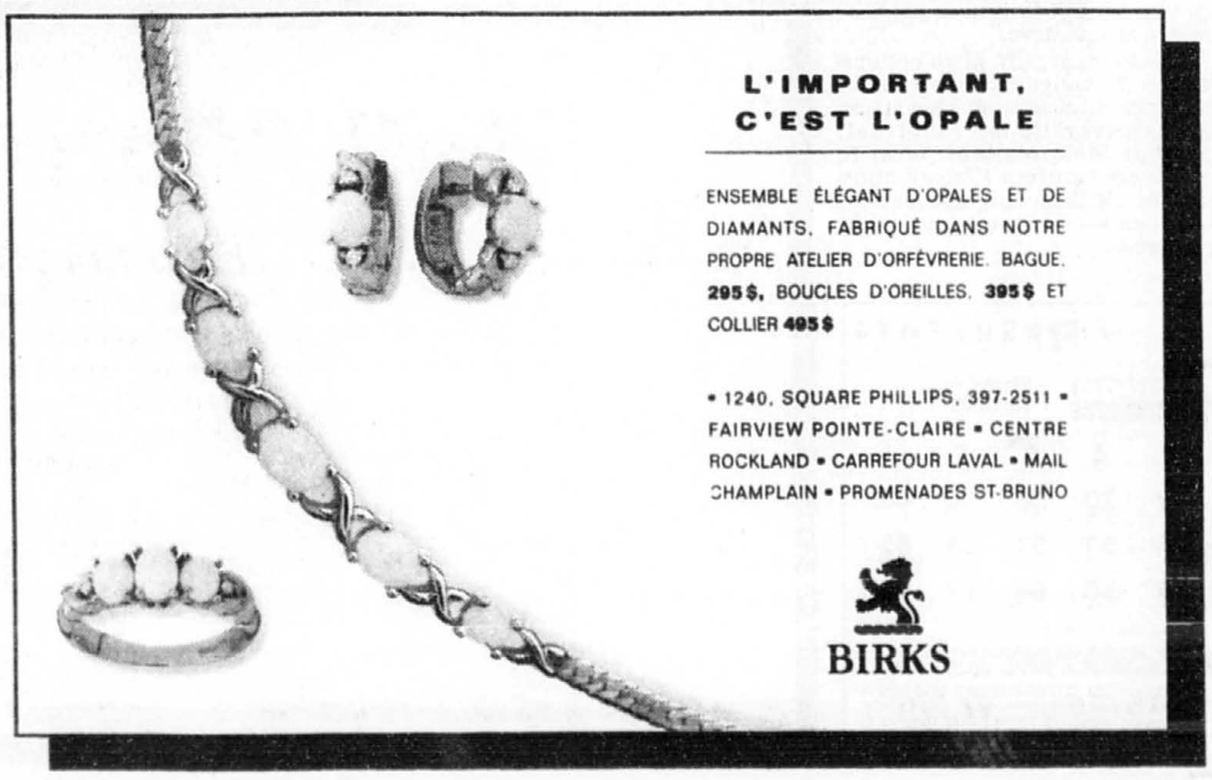
Relations : Familiales - Affectives
Émotionnelles - Professionnelles
Compatibilité - Choix de carrière

3 4 8
5 9 1
7 2 6

ACADÉMIE BIANCA présente la méthode OTIS (tel qu'annoncé à la télé)

TÉLÉPHONEZ-NOUS !
1-900-451-3312
(3,99 $ la minute - 24 h - 7 jours)

Numérologie - Tarot - Astrologie



L'IMPORTANT, C'EST L'OPALE

ENSEMBLE ÉLÉGANT D'OPALES ET DE DIAMANTS, FABRIQUÉ DANS NOTRE PROPRE ATELIER D'ORFÈVRERIE. BAGUE, 295 $, BOUCLES D'OREILLES, 395 $ ET COLLIER 495 $

• 1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

BIRKS

MIL Davie : la CSN rassurée

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Bien qu'elle soit rassurée quant au profil du partenaire visé par le gouvernement québécois pour relancer MIL Davie, la CSN s'inquiète néanmoins des délais qu'il entend se donner avant de le choisir.

C'est ce qu'a indiqué hier le président de la CSN, Gérald Larose, à l'issue d'une rencontre à huis-clos avec une brochette de fonctionnaires québécois proches du dossier MIL Davie.

Devant quelque 150 travailleurs de MIL descendus dans la rue pour l'occasion et flanqué du président du Syndicat des travailleurs du chantier naval, Richard Gauvin, le président Larose a parlé de « très bonne rencontre ».

M. Larose a souligné la même vision de la CSN et de l'État pour un grand chantier qui dispensera 1 500 emplois et continuera d'être un moteur économique important, pour le choix d'un partenaire aux assises financières solides et pour cibler le marché commercial international comme créneau d'avenir.

Mais là où la centrale syndicale et Québec ne s'entendent plus, c'est sur le temps à consentir pour choisir le futur partenaire.

« Là où on diverge, c'est sur la question des délais. Nous, on souhaite que la décision se prennent dans les meilleurs délais », a dit le chef de la CSN. Ceci, a-t-il expliqué, à cause de la concurrence qui pointe son nez du côté de St. John, certes, mais surtout parce que le calme plat dont est victime le chantier lévisien a fait 2 000 chômeurs.

« Il y a des drames qui se vivent dans la région à partir du moment où on a seulement 350 $ ou 400 $, a souligné M. Larose. On ne pourra pas souffrir indéfiniment des délais parce que c'est le pain et le beurre pour les travailleurs qui manque. »



PHOTO CP

George Weber, le secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il témoignait lundi, à Toronto, devant la commission Krever sur le sang contaminé.

Le Canada devrait indemniser toutes les victimes du sang contaminé

Presse Canadienne

TORONTO

■ Le numéro un mondial de la Croix-Rouge presse le Canada d'indemniser toutes les victimes qui ont été infectées par du sang contaminé et toutes celles qui pourraient l'être à l'avenir.

« Les gens qui ont été innocemment (...) affectés par cette histoire devraient être traités adéquatement », a déclaré George Weber en entrevue hier.

Le secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a souligné que les compensations ne devraient pas se limiter aux Canadiens infectés par le virus du sida. Elles devraient aussi couvrir ceux atteints de l'hépatite C et de tout autre virus qui n'aurait pas encore été détecté dans le sang contaminé.

Les Canadiens atteints du virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine réclament des compensations semblables à celles qu'ont reçues ceux qui ont contracté le sida.

En 1989, le gouvernement fédéral a offert 120 000 $ à chaque victime ayant contracté le VIH par du sang contaminé. Quatre ans plus tard, les provinces ont ajouté 30 000 $ par an.

M. Weber, qui était secrétaire général de la Croix-Rouge canadienne lorsque le désastre a éclaté au grand jour dans les années 1980, est venu de Suisse cette semaine pour témoigner.

L'avocat William Craik, qui représente les gouvernements provinciaux, a vivement accusé la Croix-Rouge de s'occuper davantage de ses propres intérêts que de ceux qui recevaient du sang. M. Weber s'est vivement défendu. Le président de la commission, le juge Horace Krever, a exigé de savoir pourquoi certains directeurs de la Croix-Rouge ignoraient que des virus mortels s'infiltraient dans les réserves de sang.

Pour une fois ouvertement critique, le juge a demandé à M. Weber pourquoi certains « ont fait preuve d'un manque de compréhension de quelques-uns des faits les plus élémentaires, fondamentaux, au sujet du sang ».

Il a demandé à M. Weber s'il n'était pas risqué que des non-experts s'occupent de la sécurité en 1980. Il a aussi demandé si les membres du conseil d'administration étaient correctement informés sur le sang.

M. Weber a affirmé que le conseil était bien formé. Il a raconté que ses membres avaient visité des banques de sang, des laboratoires et avaient eu des exercices d'orientation sur le terrain.

Selon M. Weber, le Comité canadien du sang, l'agence qui finançait la Croix-Rouge à l'époque, est responsable de ce que le sang n'ait pas été testé plus tôt parce qu'elle n'a pas approuvé le financement assez tôt.

Liberti

PARLER sans COMPTER



0¢/min
les soirs de semaine
et les week-ends



Tous les soirs de la semaine après 18 h et tous les week-ends, utiliser un Liberti^MC ne coûte pas un sou. De plus, vous ne payez que 65 ¢ la minute pendant la semaine, avant 18 h. Sans compter que le téléphone vous appartient. Et tout ça pour aussi peu que 35,95 $* par mois.

Mais assez compté, à vous de parler.

Pour tous les détails, composez le numéro qui compte : 1 800 43-Liberti.

Bell *Mobilité*^MD



LA SÉCURITÉ ENTRE VOS MAINS

*Forfait Liberti à 35,95 $ seulement. Contrat de 18 mois. Frais annuels d'accès au réseau, taxes, frais d'interurbain et d'abonnés itinérants en sus. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sous réserve d'approbation de crédit. Disponible chez les agents participants jusqu'au 31 décembre 1995.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél. : (514) 739-7777

Cellular One
Tél. : (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile Montréal-Est
Tél. : (514) 729-2020

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél. : (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud
Tél. : (514) 926-2020

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél. : (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort
Radio T.V. inc.
Tél. : (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél. : (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél. : (514) 629-7777

Centre du Téléphone Mobile-Laval
Tél. : (514) 682-9366

Longueuil
Slimtel
Tél. : (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone Mobile
Tél. : (514) 526-2020

Locatel ltée
Tél. : (514) 735-3000

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél. : (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél. : (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél. : (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél. : (514) 676-9919

St-Jean
Hébert et Gouin
Tél. : (514) 348-5210

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél. : (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél. : (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél. : (514) 335-2355

AVENTURE ÉLECTRONIQUE · CAA · CENTRE HI-FI · Distribution Consommateurs · FUTURE SHOP · Radio Shack · SEARS · SPEC ÉLECTRONIQUE · STEREO AUDIO+VIDEO



O.J. SIMPSON NON COUPABLE

En bref

UN CIRQUE, DISENT DES JUGES

■ Des nombreux juges estiment que le procès d'O.J. Simpson s'est transformé en cirque médiatique et de nombreux juristes craignent que désormais les télévisions ne soient interdites des tribunaux fédéraux pour de nombreuses années. Quelques jours avant le début du procès Simpson, l'an dernier, la Conférence judiciare des États-Unis avait refusé la présence des caméras dans les procès fédéraux et la prorogation d'une expérience, vieille de trois ans, qui permettait à la télévision de filmer certaines procédures civils dans certains tribunaux. « Je pense que le cas O.J. Simpson est l'un des nombreux facteurs qui interdira l'accès les caméras aux tribunaux fédéraux », a déclaré à Reuter Gilbert Merritt, président de la commission exécutive de la Conférence.

d'après Reuter

ÉDITIONS SPÉCIALES

■ De la côte ouest à la côte est, de nombreux journaux américains ont publié hier des éditions spéciales après l'acquittement d'O. J. Simpson. Les réseaux informatiques ont pour leur part été submergés dès avant le verdict et sont restés engorgés longtemps après son énoncé. Certains appels venaient d'aussi loin que Hong Kong. À Los Angeles, les deux quotidiens de la ville, le *Los Angeles Times* et le *Los Angeles Daily News*, ont tous deux fait paraître une édition spéciale. Les deux quotidiens populaires new-yorkais, le *Post* et le *Daily News*, ont fait de même, tout comme le Washington Post dans la capitale fédérale. Selon un porte-parole du journal interrogé par l'AFP, c'était la première fois depuis le déclenchement de la guerre du Golfe en janvier 1991 que le *Washington Post* publiait une édition spéciale. Dans l'Illinois, le *Detroit News* a lui aussi publié une édition spéciale de douze pages. Dans le Minnesota, le *Minneapolis Star Tribune* a mis en vente le « O. J. Verdict Extra ».

d'après AFP

135 MILLIONS DE TÉLÉSPECTATEURS

■ Toutes les chaînes de télévision américaines, qui depuis quinze mois réalisent leurs meilleurs taux d'audience avec le procès d'O.J. Simpson, ont bouleversé leur programmation d'hier pour permettre aux Américains d'assister en direct au verdict. L'ampleur de la couverture télévisée a été telle que nombre de conférences de presse ont été annulées, les intervenants n'ayant aucune chance de passer sur le petit écran. Les annonceurs se sont quant à eux battus pour placer judicieusement des écrans de publicité dont le prix pouvait atteindre 470 % des tarifs habituels. Selon des analystes spécialisés, l'audience au moment du verdict a atteint 130 à 135 millions de téléspectateurs. Sur le plan des recettes publicitaires, ce mardi devrait rester dans les annales de la télévision américaine, selon les analystes spécialisés. ABC aurait ainsi vendu 200 000 $ les 30 secondes dans la demi-heure précédant l'énoncé du verdict, contre 35 000 $ habituellement.

d'après AFP

PARIEURS PERSPICACES

■ Les parieurs britanniques se sont trompés mais les Américains avaient vu juste, à propos du verdict rendu hier. « Nous avons commencé à prendre les paris hier matin, vu l'énorme demande du public », a expliqué Dominic Woolland, de Sporting Index, qui n'a réalisé qu'un maigre bénéfice tant les opinions étaient également partagées. Les principaux bookmakers britanniques, connus pour accepter les paris les plus fous, avaient refusé de s'engager sur l'issue du procès Simpson. « C'est de mauvais goût », avait dit un porte-parole de Ladbroke's.

d'après Reuter

LES JURISTES CANADIENS SONT FIERS...

■ Le Canada peut se réjouir : comparativement au système judiciaire américain, les tribunaux d'ici mettent l'emphase sur la justice et non le cirque, soulignent des experts. L'affaire O.J. nous a rendu fiers de notre système judiciaire, a souligné le sociologue Seth Feldman, qui a étudié les différences entre le procès Simpson et celui de Paul Bernardo. « Le système canadien peut être envié, cité en exemple de la façon dont la dignité et l'équité peuvent donner de meilleurs résultats », a renchéri l'avocat torontois Brian Greenspan. Les avocats au procès Bernardo, en particulier ceux de la défense, ont été presque unanimement approuvés pour leur conduite responsable et professionnelle, alors que ceux du procès Simpson ont été critiqués pour avoir tenté d'épater la galerie et à cause de leurs querelles insignifiantes.

d'après PC

...TOUT COMME LE MINISTRE ROCK

■ Pour le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, les différences entre les procès d'O.J. Simpson et de Paul Bernardo permettent d'en apprendre beaucoup sur le système judiciaire canadien. « Le procès Bernardo était vraiment un modèle de justice canadienne, a-t-il déclaré hier, à la sortie d'une réunion du cabinet, avant que la nouvelle de l'acquittement d'O.J. Simpson n'ait été connue. L'affaire Bernardo a été menée honnêtement et professionnellement, et la cour a su garder le contrôle », a-t-il ajouté. L'affaire Simpson a de son côté permis de voir l'importance qu'accorde le système judiciaire américain au droit du public à l'information.

d'après PC

Un procès qui a divisé les USA selon le critère de la race

JEAN-LOUP SENSE
Agence France-Presse

WASHINGTON

Pendant plus d'un an, les Américains ont été fascinés par une sanglante affaire de double meurtre, tristement banale mais qui, au fil de milliers d'heures de reportages et débats télévisés, s'est révélée le miroir d'une société minée par le racisme.

Et le verdict d'innocence de l'ancien footballeur noir O. J. Simpson, qui a suivi les appels passionnés de ses défenseurs à s'élever contre le racisme, va sans doute relancer un débat déjà en cours sur la justice américaine et sa capacité à oublier la couleur de la peau d'un inculpé.

La fascination des Américains pour le procès d'O.J. Simpson s'explique par la personnalité de l'inculpé, un des sportifs les plus célèbres des États-Unis, acteur — médiocre — de cinéma et porte-parole aimable et élégant d'une compagnie de location de voitures dans des publicités télévisées qui font partie de la culture populaire.

Le décalage entre la gentillesse souriante qu'O.J. symbolisait et l'horreur des corps lardés de coups de couteaux de son ex-femme Nicole et d'un serveur de restaurant, Ronald Goldman, avait stupéfait l'Amérique : « Dis-nous que ce n'est pas vrai. (...) Dis-nous que nous avons encore des héros », écrivait en juin 1994 l'hebdomadaire *US News and World Report*, résumant l'incrédulité de tout un pays.

Ce double crime n'aurait cependant pas atteint de telles proportions si les questions de race ne s'en étaient pas mêlées : O.J. est noir, sa femme était blanche et la police qui l'accusait était celle dont la brutalité envers un automobiliste noir, Rodney King, avait suscité en 1992 des émeutes sanglantes à Los Angeles.

Dès l'origine, O.J. Simpson a divisé les États-Unis selon le critère de la race : pour les Noirs, il était innocent, pour les Blancs, il était coupable. Et dès le début du procès, la composition raciale du jury était jugée fondamentale, l'accusation craignant, et la défense espérant, qu'un jury à majorité noire ne parviendrait jamais à condamner une des plus célèbres personnalités noires du pays.

Les défenseurs d'O.J. Simpson, et notamment le principal d'entre eux, Johnnie Cochran, qui, les derniers jours du procès, arrivait au tribunal encadré par des gardes du corps de la « Nation de l'Islam », une organisation noire souvent accusée d'antisémitisme, ont été accusés de jouer cyniquement « la carte du racisme » pour sauver leur client.

Ce à quoi ils rétorquaient que le racisme est une réalité qu'ils n'ont pas créée, que c'est un mal qui a marqué et continue à marquer l'Amérique et que l'ignorer est faire preuve d'aveuglement. « Nous sommes désolés si cela choque quelqu'un d'entendre parler de racisme. Nous vivons dans le monde réel », lançait à la fin du procès une soeur d'O.J. Simpson, Shirley Simpson Baker.

À Los Angeles, où tout le monde a encore en tête les émeutes de 1992 et la bande vidéo montrant des policiers blancs s'acharnant à coups de matraque sur un Noir, l'affirmation que la police locale était minée par le racisme n'apparaissait pas scandaleuse et le jury, en innocentant O.J. Simpson, a condamné la police de Los Angeles.

Un des principaux témoins de l'accusation, le détective Mark Fuhrman, était venu enrichir le dossier du racisme : dans des enregistrements de conversations, il a été entendu exposer avec complaisance sa haine des Noirs, sa brutalité raciste et son inclination à fabriquer des preuves pour incriminer des suspects de couleur.

« Fuhrman est un cauchemar, mais il représente le cauchemar de l'Amérique, pas seulement le cauchemar du peuple noir », a déclaré Johnnie Cochran à l'hebdomadaire *Time*.

L'accusation appelait les douze jurés à juger un homme, et non un système. Johnnie Cochran les avait appelés à saisir l'occasion de ce procès pour adresser un message à l'Amérique. C'est lui qui a été finalement entendu.



PHOTOS REUTER



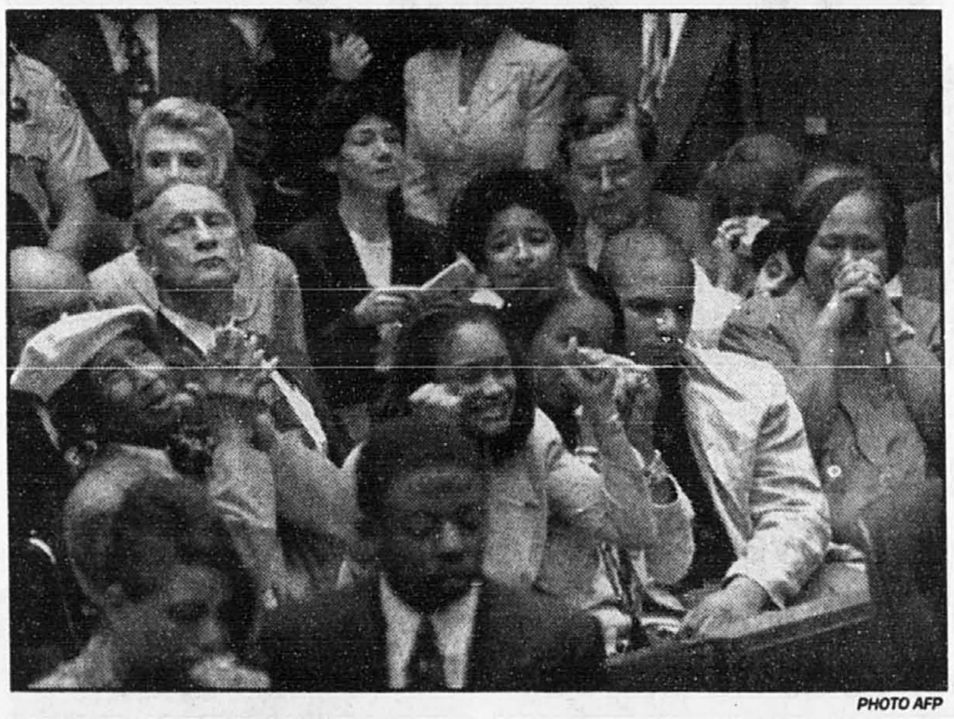
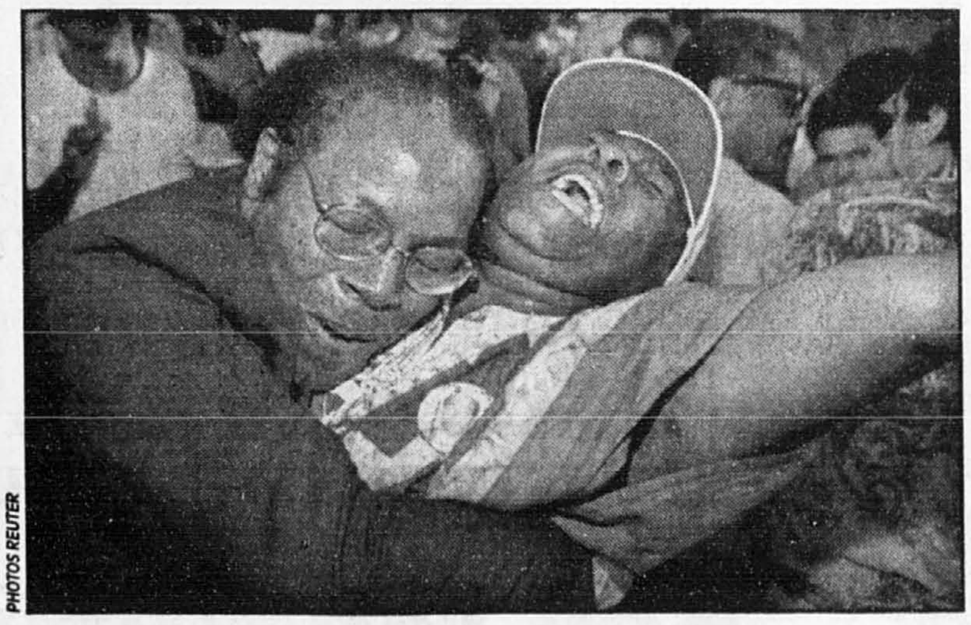


PHOTO AFP

Réactions

En haut, des images télé du père et de la soeur de Ronald Goldman, Fred et Kim (aussi en gros plan) Goldman, lors de l'annonce du verdict. À gauche, la famille Simpson : sa mère Eunice (portant un chapeau), sa fille Arnelle, son fils Jason et sa soeur Shirley ; en bas, à gauche, gros plan de sa soeur Shirley Baker. En bas, deux supporters d'O.J., Leon et Watts Johnson, qui venaient d'apprendre le verdict à l'extérieur du palais de justice.





PHOTOS REUTER

Colère à Harlem

Agence France-Presse

NEW YORK

« Les salauds racistes ont perdu »: à Harlem, le quartier pauvre et à majorité noire de New York, la colère provoquée par les accusations de racisme à l'encontre de la police de Los Angeles était plus forte que la joie de voir O.J. Simpson acquitté.

Au City College, en bordure de l'Hudson, l'innocence de l'ancienne star noire du football américain ne faisait de doute pour personne.

« J'ai toujours cru qu'il n'était pas coupable, les flics avaient tout manigancé, les empreintes génétiques et tout », commentait Michelle Murphy, une lycéenne de 15 ans.

« C'est un verdict juste, et pourtant les cartes étaient sérieusement biaisées », renchérissait B.J., un adolescent du même âge.

Mais le ton était en général plus vindicatif. « Il s'en est sorti parce qu'il avait beaucoup d'argent pour payer ses avocats et que le jury était majoritairement noir, mais des Fuhrman, la police en est pleine, à L.A. (Los Angeles) comme ici », s'exclamait une passante se joignant à la discussion.

Le policier Mark Furhman, qui a depuis les faits démissionné, était un témoin capital de l'accusation puisqu'il avait retrouvé des traces de sang dans la voiture d'O.J. Simpson, correspondant aux empreintes génétiques de Nicole Brown.

Au cours de l'automne, il est apparu que Mark Furhman était raciste et fier de l'être, racontant complaisamment comment il fabriquait des preuves contre les Noirs et ne reculait pas devant l'usage de la force. La défense a abondamment utilisé ses déclarations pour plaider la thèse du complot raciste.

Au « Bayou Pub » de l'avenue Frederick Douglass, une succession de pâtés de maisons délabrées et pour la plupart murées, on n'avait pas fini en fin d'après-midi de célébrer l'événement.

« Il y a eu une bière gratuite pour tout le monde quand ils ont annoncé le verdict », racontait le monumental patron, Lee. « Bien sûr il était innocent. Mais tant qu'on vit dans un quartier comme (Harlem), ils (les Blancs) sont satisfaits ».

« Si l'un d'entre nous réussi et épouse une fille blanche, ils ne supportent pas », expliquait-il. S'en suit une description scabreuse des raisons pour lesquelles la blonde Nicole Brown aurait épousé O.J. Simpson.

« De toute façon, il y aurait eu une révolte si il avait été condamné », assurait un client.

Dans ce flot de colère, l'une des rares paroles pondérées et raisonnables pouvait être entendue dans l'une des très nombreuses églises du quartier.

Pour le pasteur Mary Moswell, de l'Église (baptiste) d'Emmanuel de Dieu en Christ, le verdict d'acquittement « montre que le système marche ».

« Il faut croire en la justice », assurait-elle. « Tout le monde disait qu'O.J. serait condamné, et maintenant il est libre. On peut être fier d'être Américain ».

Liesse noire et stupeur blanche à L.A.

AP

LOS ANGELES

L'acquittement d'O.J. Simpson a soulevé la liesse dans la communauté noire mais la stupeur parmi la police de Los Angeles, le parquet et, d'une façon générale, la communauté blanche.

L'image du jour est sans doute celle de Simpson, devenu au fil de ce procès fleuve un héros pour les Noirs, rentrer chez lui, libre, dans le véhicule blanc du shérif du comté de Los Angeles.

Des centaines de partisans de Simpson ont salué ce retour triomphal dans sa maison de Brentwood, massés le long des routes, ou sur les ponts pour voir passer la voiture de leur idole sur l'autoroute en contrebas.

Arrivé chez lui, autre symbole, Simpson a commencé par donner l'accolade à son vieux copain Al Cowlings, autre ancien des Bills et celui-là même qui conduisait la Ford Bronco blanche, lors de son odyssée du 17 juin 1994.

À Petrero Hill, quartier de San Francisco où grandit Simpson, c'était soir de carnaval : on criait, dansait, tirait en l'air en hurlant « Non coupable, non coupable, il est libre, libre, LIBRE. »

À Atlanta, la communauté d'affaires noire a salué l'acquittement de Simpson comme une véritable victoire contre le système judiciaire américain, qui serait dirigé par les Blancs contre les Noirs.

Dans Auburn Avenue, berceau de Martin Luther King, on se préparait à faire la fête, en reprenant la célèbre expression du militant noir : « Let freedom ring ! » (Que résonne la liberté).

Une atmosphère singulièrement différente prévalait dans les locaux de LAPD, la police municipale de Los Angeles. À l'énoncé du verdict, les policiers sont restés muets de stupeur et déception devant cette sorte de désaveu.

La police a souvent été accusée lors du procès de faire preuve de racisme et d'avoir fabriqué des éléments à charge contre l'accusé. Le chef de la police Willie Williams a reconnu qu'il s'agissait d'une véritable volée de bois vert pour lui et ses hommes : « Mais j'espère vraiment que la décision n'est pas fondée sur le fait que les avocats de la défense ont fait le procès de mon département, a-t-il dit, et qu'elle n'a pas été prise parce que la carte de la race était en jeu. »

Les procureurs étaient pareillement anéantis par le verdict. Marcia Clark a souligné que l'État avait mené un combat digne pour faire triompher la justice et a imploré ses collègues de « ne pas se laisser décourager et ne pas perdre la foi en notre système judiciaire ».

Mais ses collègues ont montré moins de stoïcisme, cachant mal leur émotion et leur déception, lors de la conférence de presse après la lecture du verdict.

Enfin pour les jurés, le sentiment dominant était celui du soulagement, l'acquittement rimant pour eux avec la fin de l'isolement total qui leur a été imposé pour préserver l'objectivité de leur jugement.

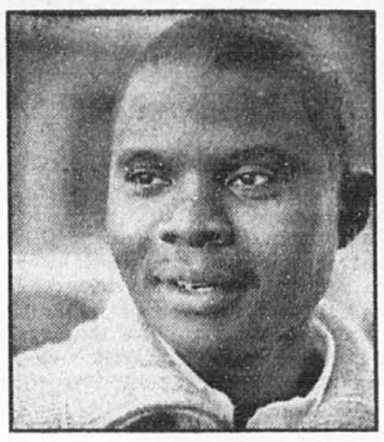
« Je me sens libre, ô simplement libre, a commenté l'un d'eux. Je crois que nous avons fait ce qu'il fallait faire. En fait, je le sais. »



O.J. SIMPSON

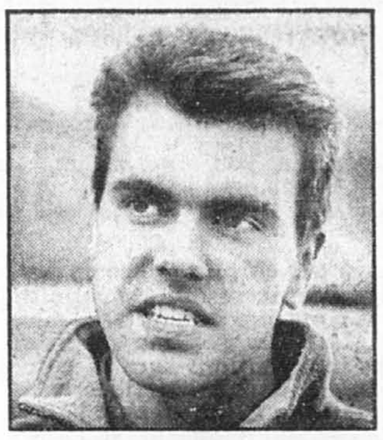
NON COUPABLE

Une décision qui suscite déception et incrédulité



Jeremy Kamga,
30 ans,
étudiant

■ « Je ne suis pas surpris du verdict, même si je suis convaincu qu'il était coupable. La décision finale aurait été bien différente s'il y avait eu moins de jurés de race noire. »



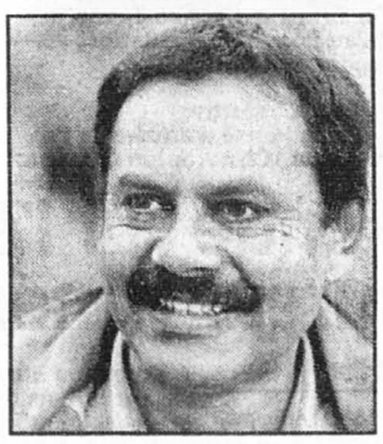
Sylvain Paquin,
25 ans,
étudiant

■ « C'est le culte de la vedette qui l'a sauvé. Les jurés, à l'instar de la population, voyaient un de leurs héros accusé de meurtre et il n'ont pas été capables d'accepter cette idée. »



Chantal Brunet,
22 ans,
étudiante

■ « Simpson n'avait pas d'alibi valable mais la poursuite n'a pas réussi à effacer le doute dans l'esprit des jurés. La pression venant du public a également favorisé son acquittement. »



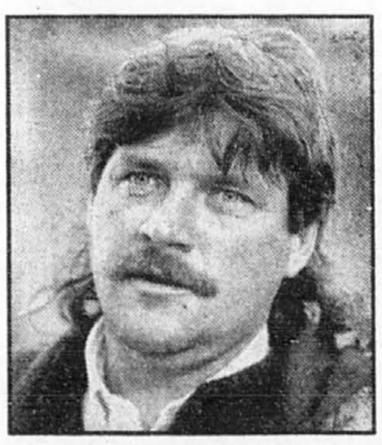
Hadi Amiri,
45 ans,
chauffeur de taxi

■ « Je m'attendais vraiment à ce qu'il soit déclaré coupable. Je ne vois pas comment les membres du jury ont pu faire abstraction de la montagne de preuves qui avaient été accumulées contre lui. »



Lynda Chan,
30 ans,
administratrice

■ « Je suis déçue du verdict même si je m'y attendais. Les jurés ont simplement été endormis par la quantité énorme d'informations qui leur a été soumise tout au long de ce procès interminable. »



André Saint-Amant,
35 ans,
cocher

■ « Ce verdict, c'est la preuve qu'il n'y a pas de justice. On voit bien que l'argent permet d'acheter n'importe quoi puisqu'une personne normale aurait déjà été condamnée depuis longtemps. »



Lynda Bérard-Verdy,
36 ans,
employée de
la Ville de Montréal

■ « Le doute va toujours persister à l'issue de ce procès, qui était sous-tendu par le marketing. Je suis certaine que les gants et les masques O.J. Simpson sont déjà prêts pour l'Halloween. »



Al Cocolakis,
55 ans,
homme d'affaires

■ « C'est une décision incompréhensible. Je crois que les jurés ont décidé de l'innocenter parce qu'ils craignaient, dans le cas contraire, de susciter un tollé au sein de la population. »



PHOTO REUTERS

Le racisme du détective Mark Fuhrman, de la police de Los Angeles, a été abondamment commenté dans les dernières semaines du procès. Sur cette photo, ce même policier Fuhrman, chargé de l'enquête sur le double meurtre de l'épouse d'O.J. Simpson et d'un de ses amis, témoignait à la barre, interrogé par l'avocat Darryl Mounger.

Les Noirs de Montréal croient que le racisme de la police a sauvé Simpson

FRANÇOIS BERGER

C'est le racisme affiché par la police dans le procès d'Orenthal James Simpson qui explique l'acquittement de la vedette du football américain, selon des porte-parole de la communauté noire de Montréal qui ont commenté hier le verdict de non-culpabilité.

Le racisme du détective Mark Fuhrman de la police de Los Angeles, abondamment commenté devant la cour par la défense, a « changé la perspective du procès », considère M. Noël Alexander, de l'Association jamaïcaine de Montréal.

Des propos racistes du policier Fuhrman, chargé de l'enquête sur le double meurtre de l'épouse d'O.J. Simpson et d'un de ses amis, ont été étalés devant le jury, qui comptait neuf personnes noires.

« Comme d'autres Noirs célèbres aux États-Unis, O.J. Simpson est devenu une victime du racisme virulent chez les policiers américains », a dit M. Fritzberg Daléus, militant haïtien du nord de Montréal.

Pour M. Dan Philip, président de la Ligue des Noirs du Québec, le procès de Simpson a bien « décrit le racisme des corps policiers ». Ce qui est vrai aux États-Unis l'est aussi ici, selon M. Philip. Au Québec aussi, le racisme a de « bonnes fondations dans le système judiciaire », a-t-il commenté.

« Il y a beaucoup de Noirs en prison parce que des policiers ont fabriqué des preuves », s'indigne M. Philip, pour qui l'acquittement de Simpson devrait « ouvrir les yeux » des autorités sur le racisme ambiant.

M. Philip croit que des changements s'imposent dans le système judiciaire du Québec comme du Canada. Son organisme mène d'ailleurs depuis plusieurs mois une campagne pour que le gouvernement du Québec institue une enquête publique sur des décès de membres des « minorités visibles » survenus aux mains de la police de Montréal cette année.

Un verdict qui cautionne la violence conjugale

PIERRE GINGRAS

L'acquittement d'O.J. Simpson aura un effet démoralisateur chez les femmes victimes de violence conjugale et ne fera qu'accentuer la peur dans laquelle elles vivent quotidiennement, estiment plusieurs responsables de maisons d'hébergement.

On croit de plus que l'issue du procès pourra inciter des hommes violents à se livrer encore à plus de violence envers leurs conjointes. Pour les femmes, le jugement ne sera qu'un élément de plus justifiant leur méfiance à l'égard du système judiciaire.

« C'est un procès où, finalement, on a oublié la victime comme on a oublié aussi la violence dont elle avait été l'objet avant le meurtre, explique Marie-Claude Deschamps, de l'exécutif du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. Ce n'est certainement pas ce jugement qui incitera une femme battue à porter plainte. » La coordonnatrice de l'organisme, Louise Riendeau, renchérit en faisant un parallèle avec les propos du juge René Crochetière, qui avait libéré un conjoint accusé de violence conjugale en affirmant : « Que monsieur assassine madame, cela ne m'empêchera pas de dormir. »

« L'affaire Simpson incitera sûrement certains hommes violents à menacer leurs femmes en leur disant que la même chose pourrait leur arriver et qu'en fin de compte, ils ne seront pas condamnés », fait valoir Mme Riendeau.

Marlène Poirier, directrice du Carrefour pour elle, à Longueuil, a été choquée en entendant le verdict. Nul doute dans son esprit, Simpson était coupable. Les preuves étaient évidentes. « Ce gars-là avait toutes les caractéristiques de l'homme violent qui pouvait aller jusqu'à tuer », dit-elle. Selon elle, on n'a pensé qu'au statut de vedette de Simpson.

« La vedette ne pouvait pas être coupable. Pourtant une femme a été assassinée dans cette histoire. »

Coordonnatrice de la maison Le prélude, à Laval, Monique Chartrand croit, elle aussi, que Simpson était coupable. Son acquittement a été une surprise. « Je ne crois pas que la couverture médiatique a aidé à voir clair dans cette cause. Il y a eu de nombreux dérapages. On a oublié le crime. Le jugement va certainement cautionner la violence conjugale. Heureusement que certains accusés sont parfois condamnés. »

Au centre d'hébergement Le Chaînon, tout le monde était rivé au petit écran à 13 h, raconte la directrice Fernande Themens. « Le procès a été un immense téléroman. Nous voulions tous voir le dernier épisode. Il s'agissait d'un procès complexe. Mais je me demande si l'accusé aurait subi le même sort s'il n'avait pas été une idole, s'il n'avait pas pu se payer tous ces avocats, s'il avait été une personne ordinaire. »

« Avec tout ce qui a été entendu au cours de ces audiences, je ne crois pas qu'il faille être fier de la nature humaine », conclut-elle.

Les tests d'ADN ne sont pas discrédités pour autant

CAROLE THIBAUDEAU

Pourquoi le jury a-t-il acquitté O.J. Simpson ? Et pourquoi après quatre heures seulement de délibération ?

« J'aimerais bien le savoir, lance Me Michael E. Zigayer, conseiller juridique au ministère de la Justice à Ottawa. Probablement que la décision est fondée sur les arguments de la défense alléguant le coup monté et le racisme des policiers. »

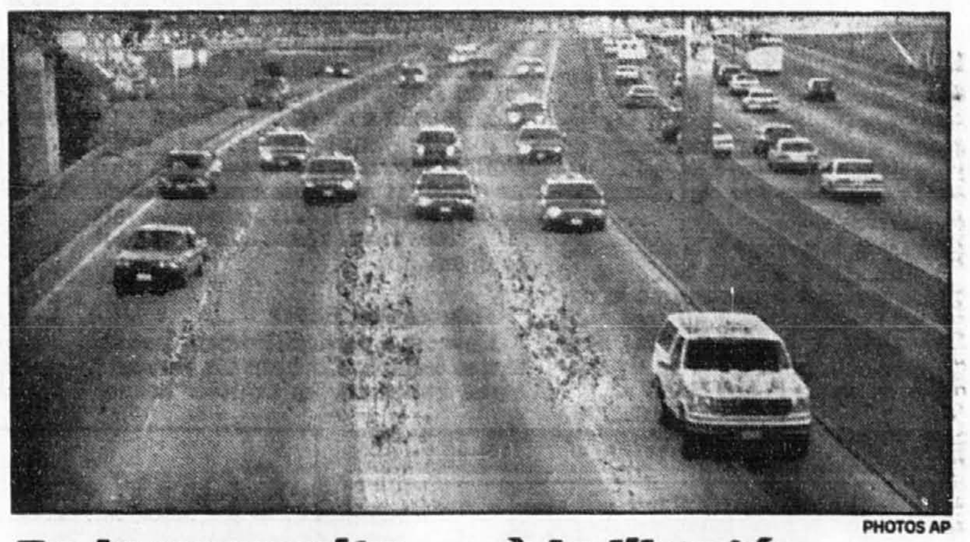
Mais selon M. Zigayer, l'acquittement de l'ex-joueur de football américain ne met nullement en cause la fiabilité des tests d'ADN.

Me Zigayer a écrit lui-même cette tranche de la loi canadienne qui concerne les tests d'ADN, dont une partie a été adoptée en juillet dernier, soit le droit de prélever des échantillons biologiques sur un prévenu avec un mandat de perquisition.

On se souvient que, lors du procès ultra-médiatisé qui s'est conclu hier par le soulagement de l'accusé en gros plan sur tous les écrans, la défense avait vivement contesté les tests d'ADN, affirmant que les échantillons biologiques étaient contaminés.

Trois échantillons cependant semblaient au-dessus de toute contamination : le gant retrouvé sur le terrain de Simpson, une chaussette trouvée dans sa chambre et un échantillon prélevé sur la grille arrière chez Nicole Brown Simpson, une des deux victimes, l'autre étant Ronald Goldman (dont on a trouvé du sang dans la Ford Bronco de Simpson).

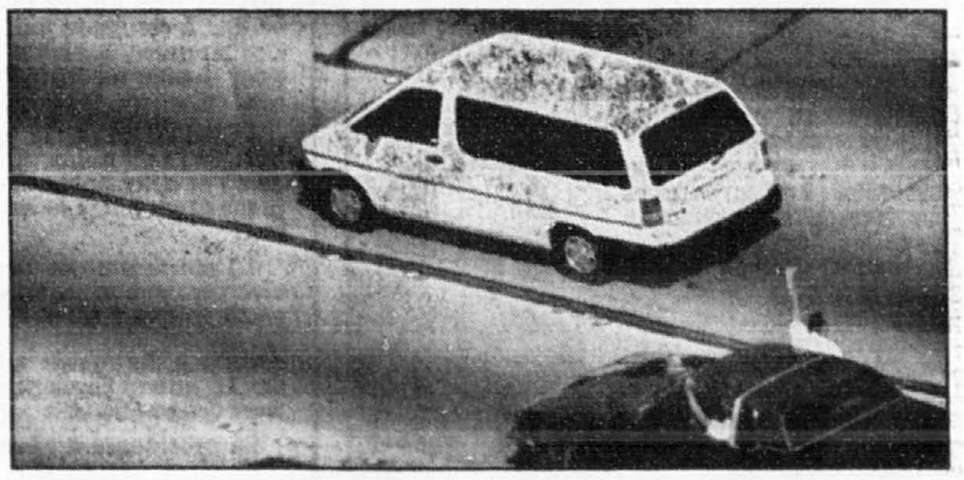
Les avocats de la défense ont tenté de démontrer que la police avait elle-même déposé ces échantillons pour inculper la vedette du football.



PHOTOS AP

De la poursuite . . . à la liberté

Deux moments saisissants de l'histoire. Ci-haut, au volant de sa Bronco blanche, O.J. est poursuivi par une meute de policiers sur une autoroute américaine. Ci-bas, après le verdict d'hier, libre, il reprend la route.





O.J. SIMPSON NON COUPABLE

La défense

L'avocat des célébrités

Agence France-Presse

LOS ANGELES

Une foule d'admirateurs l'interpellaient quotidiennement aux cris de « Johnnie, Johnnie ! » quand Johnnie Cochran se dirigeait vers sa voiture de luxe couleur or après avoir défendu O.J. Simpson.

Il a été l'avocat de Simpson, un avocat tranchant et à la voix posé. Il a réussi à voler la vedette aux autres défenseurs de l'ancienne star noire du football américain. Grâce au procès Simpson, il est devenu lui-même une célébrité après en avoir défendu bien d'autres, notamment le chanteur Michael Jackson.

Au cours du procès, après avoir plaidé, il avait coutume de se diriger aussitôt vers les marches du tribunal pour s'adresser aux journalistes, le sourire aux lèvres.

M. Cochran, 57 ans, noir comme son célèbre client, présente un mélange détonnant d'habileté, de jugeotte et de charisme servi par une passion de prêcheur dont les plaidoiries peuvent s'enflammer et bouleverser l'auditoire.

Il a progressivement construit son dossier en accusant de manipulation raciste un témoin capital de l'accusation, le policier Mark Fuhrman qui avait menti dans son témoignage et s'était révélé être viscéralement raciste et manipulateur. Il a réussi à mettre en doute la crédibilité du Département de police de Los Angeles face à un jury en majorité noir.

M. Cochran entrait dans la salle d'audience avec une armée d'autres avocats de la défense, prenant des pauses pour parler brièvement avec journalistes et admirateurs, rayonnant dans ses costumes pastel et ses cravates voyantes.

Il conduit une Rolls Royce et son bureau est situé à Hollywood Hills surplombant les célèbres lettres HOLLYWOOD.

Défenseur des minorités

Il s'est distingué en prenant la défense des minorités, en particulier celles victimes des bavures de la police, l'affaire la plus connue étant celle impliquant Ron Settles, un universitaire noir, star de football américain, dont la famille avait dénoncé la mort suspecte.

M. Cochran s'était affronté à la thèse de la police, selon laquelle Ron Settles s'était pendu dans sa cellule après avoir été arrêté pour excès de vitesse. Une fois le corps exhumé, l'autopsie avait montré qu'il avait été étranglé.

« Je ne veux pas utiliser la question de la race dans toutes les affaires », explique Cochran. « Mais dans les affaires concernant la police, c'est souvent le problème (...). Je ne pense pas que tout soit une question de race. Je crois au combat contre l'injustice. »

Son parcours n'a pas été des plus faciles depuis son arrivée à Los Angeles avec ses parents en 1949. Il fut l'un des quelque 20 adolescents noirs dans son lycée avant d'aller étudier le droit à l'université.

Adolescent, M. Cochran a tenu tête à ses parents qui voulaient l'orienter vers la médecine, leur rétorquant qu'il adorait débattre. Sa mère lui a finalement accordé sa bénédiction, en lui disant de « faire ce qu'il sait mieux faire ».

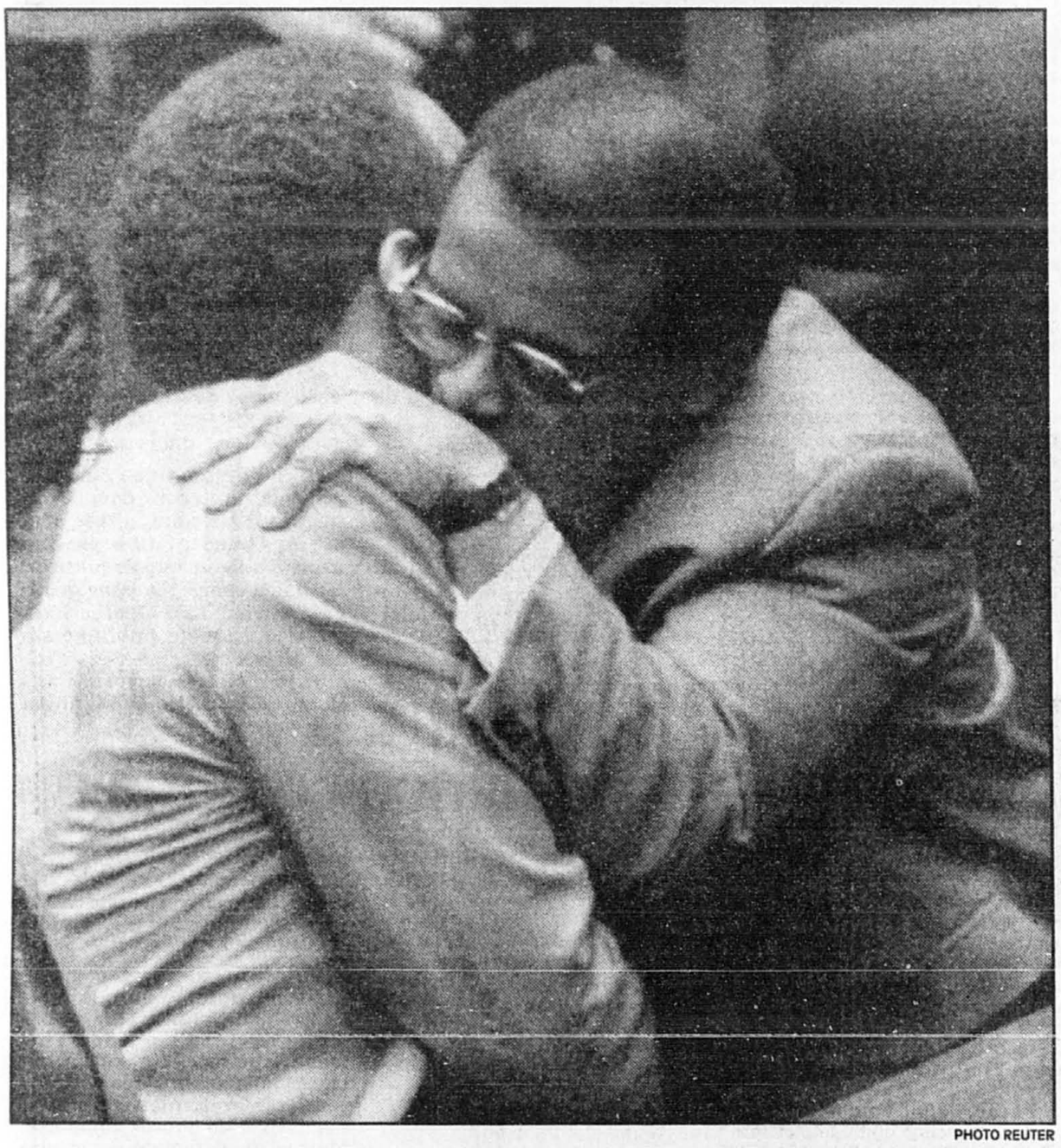


PHOTO REUTER

John Cochran embrasse son célèbre client après que celui-ci eut été innocenté du meurtre de sa femme et de l'ami de cette dernière Ronald Goldman à l'issue d'un procès qui a duré 370 jours.



PHOTO AP

Les avocats de l'accusation (de gauche à droite) Christopher Darden, Marcia Clark et William Hodgman, viennent d'entendre le verdict rendu par les jurés : « Non coupable ».

L'accusation

Une femme redoutable

Agence France-Presse

LOS ANGELES

Près de neuf mois de procès et l'attention permanente des caméras de télévision ont fait de Marcia Clark, 42 ans, et Christopher Darden, 39 ans, deux célébrités.

Dans un registre totalement différent, les deux principaux procureurs du procès Simpson ont tout fait pour contrer l'impressionnante équipe d'avocats de renom mise sur pied pour la défense de l'ex-footballeur noir O.J. Simpson.

Diplômée de l'université de Californie (UCLA), Marcia Clark a débuté sa carrière en tant qu'avocate dans un cabinet privé, avant de passer rapidement en 1981 dans le camp de l'accusation au bureau du procureur de Los Angeles.

Très vite, cette élégante brune aux yeux noirs y acquiert une réputation d'inflexibilité, notamment en obtenant en 1991 la condamnation à vie de Robert John Bardo pour le meurtre de l'actrice de télévision Rebecca Schaeffer.

Inflexible, Marcia Clark est aussi très efficace. Au cours des dix dernières années, elle a remporté tous ses procès.

Mais plus que la qualité de ses interventions dans la salle d'audience, c'est la vie privée de Marcia Clark, deux fois divorcée, qui a alimenté la chronique du « procès du siècle ». À son ex-mari qui réclamait la garde de leurs deux enfants sous prétexte que la durée des audiences l'empêchait de s'en occuper, le procureur a répondu que ses enfants restaient, quoi qu'il arrive, « plus importants que le reste ».

En quelques semaines, Marcia Clark, dont les changements de coiffure ont fait la une de la presse, est devenue le symbole de la femme américaine des années 90, tiraillée entre les exigences de sa profession et ses devoirs de mère de famille.

Apparemment insensible à cette agitation médiatique, Marcia Clark est restée fidèle jusqu'au bout à sa réputation, méthodique, didactique.

Arrivée tardive

Seconde tête d'affiche de l'accusation, Christopher Darden n'a rejoint ce qu'il a lui-même appelé « le cirque » Simpson que peu de temps avant l'ouverture du procès. Dernier arrivé, ce procureur noir de 39 ans au verbe facile et à la passion contenue s'est très vite fait une place à part au sein de l'équipe de l'accusation.

D'entrée, la défense a tenté d'empêcher sa venue, sous prétexte qu'elle visait avant tout à intégrer un avocat noir pour séduire un jury en majorité noir. Au fil des débats, il est devenu le contradicteur le plus rigoureux du principal avocat de la défense, Johnnie Cochran, dont on disait pourtant qu'il l'admirait. À plusieurs reprises, le juge Lance Ito est intervenu pour les calmer, menace de poursuites à la clé.

C'est notamment Christopher Darden qui s'est chargé de contrer les argumentations de manipulation raciste avancées par l'avocat d'O.J. Simpson. « Si vous l'acquittez, quelle explication allez-vous donner à votre décision ? Allez-vous répondre 'à cause du racisme' ? », a-t-il prévenu les jurés.

Un verdict « fondé sur l'émotion », selon le procureur général de L. A.

Agence France-Presse

LOS ANGELES

Le verdict rendu hier à l'issue du procès d'O.J. Simpson, acquitté des accusations de double meurtre qui pesaient sur lui, a été « fondé sur l'émotion », a estimé lors d'une brève allocution devant la presse Gil Garcetti, procureur général de Los Angeles.

« Nous sommes, nous tous, très déçus par le verdict », a poursuivi Gil Garcetti, entouré des principaux représentants de l'accusation au procès, dont Marcia Clark et Christopher Darden.

O.J. Simpson était accusé d'avoir tué son ex-femme Nicole, ainsi qu'un garçon de restaurant, Ron Goldman, en juin 1994. Les douze membres du jury ont, à l'unanimité, acquitté O.J. Simpson de ces accusations.

Dans une atmosphère chargée d'émotion, l'un des procureurs, M. Darden, n'a pu prononcer que quelques mots, avant de s'écarter du micro pour cacher ses larmes. « C'est le verdict. Je l'accepte. Je ne suis pas en colère », a-t-il simplement dit.

Marcia Clark, veste sombre et jupe rouge, a pour sa part salué les familles des victimes et son équipe avant de conclure : « Nous avons toutes les raisons d'être fiers ».

Au cours de cette même conférence de presse, le père de Ron Goldman, Fred Goldman, la voix brisée par le chagrin, a estimé que ce n'était pas « l'accusation qui a perdu. Ce sont les habitants de ce pays qui ont perdu leur justice ». « Le 13 juin 1994 (date à laquelle on a retrouvé le corps de son fils) a été le plus grand cauchemar de ma vie. Aujourd'hui, c'est le second ».

Un des avocats de la défense regrette le recours à la carte du racisme

« J'ai été profondément choqué » — Robert Shapiro

Agence France-Presse

WASHINGTON

Moins de six heures après l'acquittement d'O.J. Simpson, la mésentente qui régnait parmi ses défenseurs a éclaté au grand jour, l'un de ses avocats, Robert Shapiro, regrettant le recours à la carte du racisme dans le procès.

Dans une interview à la chaîne de télévision ABC, Robert Shapiro, le premier avocat à avoir assumé la défense d'O.J. Simpson, a affirmé qu'il ne travaillerait « jamais » plus avec Johnnie Cochran et qu'il ne « parlerait jamais plus à F. Lee Bailey ».

Johnnie Cochran, un avocat noir, avait remplacé Robert Shapiro comme le principal défenseur d'O.J. Simpson. F. Lee Bailey était quant à lui un ami intime de Robert Shapiro et le parrain d'un de ses enfants.

Robert Shapiro a rappelé qu'il avait toujours affirmé que « la race ne devait et ne serait pas » partie de la défense d'O.J. Simpson. « J'avais tort. Nous l'avons joué à fond », a-t-il souligné.

Fuhrman en Hitler

L'avocat a particulièrement regretté que Johnnie Cochran ait comparé Mark Fuhrman, un policier accusé de machination raciste par la défense, à Hitler. « J'ai été profondément choqué. (...) Comparer ce policier véreux à Hitler était une erreur », a-t-il dit, précisant qu'il avait exprimé ses critiques à Johnnie Cochran et que ce dernier lui avait répondu : « Vous avez le droit d'avoir votre opinion. »

Robert Shapiro a ajouté que lorsqu'il avait demandé à F. Lee Bailey de se joindre aux défenseurs d'O.J. Simpson, c'est parce qu'il souhaitait bénéficier de son expérience. « Je ne pensais pas qu'il aurait dû siéger dans l'enceinte du tribunal », a-t-il souligné.

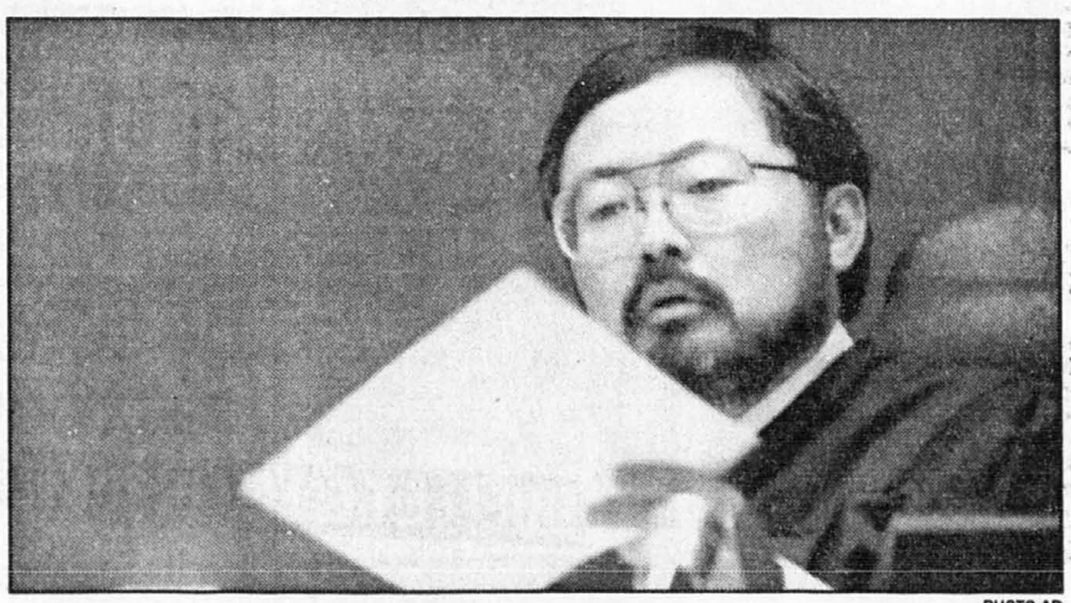
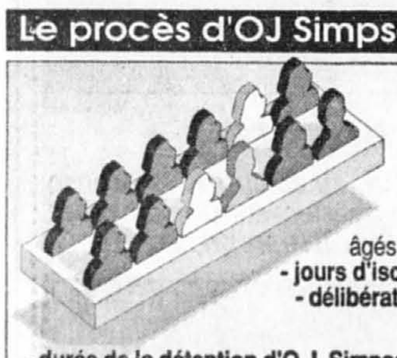


PHOTO AP

Le juge Lance Ito tient l'enveloppe contenant le verdict des jurés.

Le procès d'OJ Simpson en chiffres



- **Le jury : 10 femmes** (8 noires, 2 blanches) âgées de 23 à 72 ans, **2 hommes** (un noir, un hispanique) âgés de 44 ans et de 33 ans.
- **jours d'isolement des jurés :** 263
- **délibération :** moins de 4 heures
- **durée de la détention d'O.J. Simpson :** 472 jours (jusqu'au verdict)
- **durée du procès :** 370 jours (depuis le début de la sélection des jurés)
- **coût estimé :** 9 millions de dollars
- **compte-rendus des audiences :** plus de 50 000 pages.
- **témoins :** 126
  54 pour la défense,
  72 pour l'accusation
- **pièces à conviction**
  présentées par l'accusation : 723
  présentées par la défense : 392
- **accusation :** 9 procureurs adjoints
- **défense :** 11 avocats



AFP infographie - Fred Garet

Ceux et celles qui ont acquitté O.J. Simpson

Agence France-Presse

WASHINGTON

Voici, selon le numéro de leurs sièges dans le box du jury, la liste des 12 jurés dont le verdict a été rendu public mardi à Los Angeles, à l'issue du procès pour double meurtre d'O.J. Simpson.

L'identité de ces 12 jurés — dix femmes (huit noires et deux blanches) et deux hommes (un hispanique et un noir) — est gardée secrète.

1) une femme noire de 51 ans, divorcée, vendeuse, amateur de romans policiers. Considère le racisme comme un « problème assez sérieux ». A été choisie vendredi par les 11 autres jurés pour diriger leurs délibérations.

La présidente du jury a confié qu'elle avait eu un serrement de coeur en apprenant que Simpson, qu'elle considère comme un superbe athlète, était soupçonné des meurtres de son ex-épouse et de l'ami de cette dernière.

2) une femme noire de 25 ans, mariée, employée des postes. Juré suppléant jusqu'au 6 juin.

3) femme blanche de 61 ans, divorcée et retraitée. Durant un précédent procès, à l'image de Henry Fonda dans le film *Douze hommes en colère*, elle avait retourné les 11 autres jurés et les avait menés à un verdict d'acquittement. Juré suppléant jusqu'au 17 mars.

4) hispanique de 33 ans, marié, conducteur de camions de livraison Pepsi Cola. Souhaitait être juré dans le procès Simpson : « Si vous souhaitez quelqu'un d'honnête qui a confiance dans le système judiciaire, je suis celui qu'il vous faut », disait-il.

5) femme noire mariée, 38 ans, travailleuse indépendante. Son fils avait été un jour arrêté par erreur parce qu'il avait presque le même nom et la même date de naissance qu'un suspect. Considère la discrimination contre les noirs comme « un problème pas trop sérieux ».

6) homme noir marié, 44 ans, agent commercial pour une compagnie de téléphone. Considère la discrimination contre les noirs comme « un très sérieux problème ». Juré suppléant jusqu'au 18 janvier.

7) femme noire célibataire, 45 ans. Chargé de la maintenance des ordinateurs et des imprimantes pour le Tribunal supérieur du comté de Los Angeles. Juré suppléant jusqu'au 5 avril.

8) femme noire célibataire, 39 ans. Spécialisée dans les problèmes d'environnement et de santé. Un des deux seuls titulaires de diplôme d'enseignement supérieur siégeant dans le jury.

9) femme noire divorcée, 53 ans, employée des postes. Considère la discrimination contre les noirs comme n'étant « pas trop sérieuse ».

10) femme noire mariée, 29 ans. Employée des postes. Juré suppléant jusqu'au 5 juin. Considère le racisme comme « un problème relativement sérieux ».

11) femme blanche célibataire, 23 ans. Travaille dans une compagnie d'assurances. Considère le racisme anti-noir comme « pas trop sérieux ». Deuxième membre du jury diplômé de l'enseignement supérieur.

12) femme noire mariée, 72 ans, concierge à la retraite. Juré suppléant jusqu'au 26 mai.

O.J. SIMPSON **NON COUPABLE**

Une vie qui dépasse la fiction

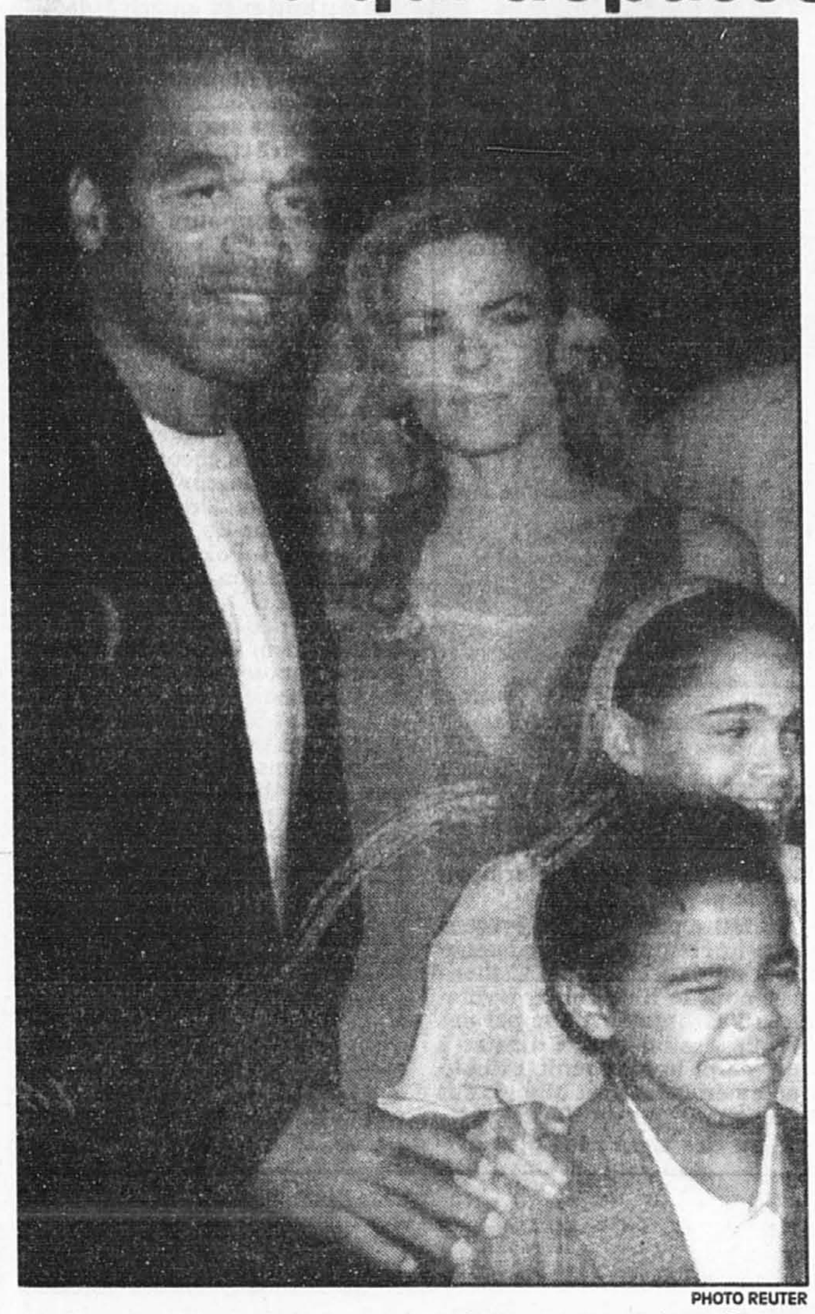


PHOTO REUTER

O.J. Simpson, Nicole Brown, leur fille Sidney Brooke et leur fils Justin à la première du film « Naked Gun 33 1/3 » en mars 1994, à Los Angeles.

Reuter

LOS ANGELES

■ La vie d'O.J. Simpson, c'est la réalité qui dépasse la fiction : il n'est pas de scénariste hollywoodien qui aurait osé imaginer la tumultueuse carrière de la « légende vivante » du football américain.

Son nom évoque la gloire, la richesse, le monde des stars, l'adulation des foules. Puis la lente déchéance, une descente aux enfers avec son inculpation pour le meurtre de son ex-épouse.

Orenthal James Simpson est né le 9 juillet 1947 dans un des plus durs ghettos de San Francisco, Petrero Hill, de parents durs à la tâche. Sa mère, Eunice, travaille à l'hôpital général de San Francisco. Son père, Jimmy Lee, a deux emplois : gardien de banque de jour, portier de club privé de nuit.

Petit, O.J., atteint de rachitisme, dû porter des attelles aux jambes, ce qui lui laissera des jambes légèrement arquées à vie.

À cinq ans, ses parents divorcent. Sa mère se retrouve seule pour élever ses quatre enfants et, en dépit de ses efforts, ne réussira pas à empêcher O.J. de glisser progressivement vers une vie de gang et de petits larcins qui lui vaudront quelques difficultés avec la police.

Simpson attribue à une rencontre avec un des grands du baseball américain, Willie Mays, dans un centre de détention pour adolescents, son sursaut et sa passion pour le football américain. Il a alors 16 ans.

Il entre au San Francisco City College. Là, il s'impose dans l'équipe de football. Sa vitesse est remarquée : il court le 100 verges en 9,9 secondes. Deux ans plus tard, il est admis par l'Université de Californie. La légende s'amorce.

Au cours de sa première saison à l'université, il réalise l'exploit en tant que demi-arrière de couvrir 3 295 verges et de mener l'équipe au championnat interuniversitaire, ce qui lui vaut le trophée Heisman du meilleur joueur.

En 1969, il a 22 ans. En tête de la liste de repêchage des nouvelles recrues de la Ligue nationale de football (NFL), il est choisi par les Bills de Buffalo, l'équipe où il passera l'essentiel de sa carrière, jusqu'en 1979.

Lorsqu'il renonce au ballon ovale, il figure parmi les personnalités les plus populaires aux États-Unis. Il devient un familier du petit écran où il se fait commentateur, est un des premiers Noirs à prêter son image pour des spots publicitaires. Il interprète aussi de petits rôles dans une dizaine de films.

Marié une première fois à une amie d'enfance, Marguerite Whitley, dont il aura trois enfants, il divorce lorsque la gloire s'empare de lui.

Il rencontre Nicole Brown en juin 1977 dans une boîte de nuit de Los Angeles où elle travaille. Il approche de la trentaine, elle a 18 ans. Après huit ans de vie commune, il l'épouse en 1985. Le couple aura deux enfants mais, après sept années d'une union orageuse, divorcera en 1992.

O.J. Simpson a toujours clamé son innocence, mais son procès a révélé une personnalité brutale, instable, d'une jalousie quasiment maladive.

Dans son livre « Je tiens à vous dire », publié trois jours avant l'ouverture de son procès, la « Légende » réaffirme son innocence.

« Comment quelqu'un pourrait-il affirmer que j'aie pu tuer cette femme ? Comment quelqu'un peut-il dire cela ? Ne comprennent-ils pas que je me serais interposé au moment où l'on tirait une balle sur Nicole ? Que j'aurais sauté devant un train pour protéger ma famille, protéger n'importe quel membre de la famille de Nicole ? », écrit-il.

Clinton avait l'air sombre

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Interrompant son travail dans le bureau ovale de la Maison Blanche, le président Bill Clinton a regardé, l'air « sombre », l'énoncé du verdict dans le procès d'O.J. Simpson et « n'a pas semblé surpris », a indiqué la Maison Blanche.

Il a ensuite rédigé à la main une brève déclaration, que son porte-parole, Michael McCurry, a lue à la presse, et dont voici l'intégralité :

« Le jury a écouté les témoignages et rendu son verdict. Notre système judiciaire nécessite le respect pour leur décision. En ce moment, nos pensées et nos prières doivent aller aux familles des victimes de cet horrible crime ».

« Le président n'a pas semblé surpris » par le verdict et n'a eu aucune réaction, a précisé M. McCurry.

Ateliers de perfectionnement en français

Erreurs fréquentes dans la langue courante
le samedi 14 octobre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 17 et 19 octobre (7 heures)

Orthographe d'usage
le samedi 21 octobre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 24 et 26 octobre (7 heures)

Orthographe grammaticale
le samedi 28 octobre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 31 octobre et 2 novembre (7 heures)

Accord des participes passés
le samedi 4 novembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 7 et 9 novembre (7 heures)

Anglicismes
le samedi 18 novembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 14 et 16 novembre (7 heures)

Rédaction de lettres
le samedi 2 décembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 21 et 23 novembre (7 heures)

Amélioration du style
le samedi 16 décembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 28 et 30 novembre (7 heures)

96-72

Les ateliers du samedi ont lieu de 9 h à 17 h, ceux du soir, de 18 h 30 à 22 h.
Le coût est de 60 $, incluant les taxes et la documentation.
Ces cours sont aussi offerts sur demande en entreprise.

Renseignements : 332-3000, poste 313

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation
FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUX ORGANISATIONS

La police en accusation à la suite de l'acquittement

Agence France-Presse

LOS ANGELES

■ Si O.J. Simpson a quitté le tribunal libre, hier, son procès a malmené les responsables de l'enquête sur le double meurtre dont il était accusé.

L'avocat Johnnie Cochran, qui dirigeait la défense de l'ancien footballeur, a mis sur la sellette le service de police de Los Angeles (LAPD) pour les propos racistes tenues par un de ses membres et a réussi à persuader le jury que les policiers avaient bâclé l'enquête dans leur hâte de mettre Simpson en accusation.

Devant le tribunal, une foule composée essentiellement de Noirs a salué l'acquittement aux cris de « Hourra O.J. », « Libérez O.J. », « La police coupable ».

Willie Williams, chef de la police de la métropole de la côte du Pacifique, a immédiatement pris la défense de son service, accusé de brutaliser les suspects noirs ou d'origine hispanique et d'avoir fait montre d'incompétence.

« Ce n'est pas du tout un désaveu de mon service, a-t-il déclaré à la presse. Si le public n'a pas confiance en lui, c'est qu'il n'a plus confiance dans le système dans son ensemble. »

C'est précisément ce qui préoccupe les magistrats chargés de l'accusation, qui émergent épuisés et désemparés de ce procès d'un an.

« Que cela ne nous fasse pas perdre la foi dans notre système », a déclaré au cours d'une conférence de presse Marcia Clark, qui dirigeait le ministère public.

Ira Reiner, ancien magistrat instructeur du district de Los Angeles, s'est refusé à expliquer le verdict uniquement par des considérations de race, soulignant que les négligences de la police sont depuis longtemps l'objet de plaintes de ses confrères.

Son successeur, Gil Garcetti a manifesté sa surprise, soulignant que les jurés avaient pris une décision émotionnelle et refusant de reconnaître aucune faute de la part de l'accusation ou de la police.

« Les preuves étaient là, a dit M. Garcetti. À notre avis, il n'y avait pas de doutes. Mais quand on a moins de trois heures de délibération après quelque neuf mois de témoignages . . . »

Les autorités municipales de Los Angeles ont aussi exprimé des doutes sur les services chargés du maintien de l'ordre.

Une conseillère, Mme Jackie Goldberg, a estimé que ce n'était pas uniquement par racisme que les jurés avait prononcé un acquittement.

« Je pense qu'il s'agissait d'un désaveu de l'enquête de la police, ce qui veut dire qu'ils la croyaient capable d'avoir fabriqué des preuves », a-t-elle dit.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

OFFRE UNIQUE À PRIX-CHOC!

FAITES UN PAS VERS LE MULTIMÉDIA À UN PRIX ABORDABLE! FAITES VITE ET PROFITEZ-EN, TANT QUE NOUS AVONS DU STOCK!

INSTALLATION GRATUITE!
Achetez ce système et notre expert en informatique installera les composants sans frais supplémentaires! Vous n'aurez que brancher l'ordinateur chez vous!



QUELLE BELLE AUBAINE! NOTRE PC 486/100 MULTISUPPORT

N° 27461
- Carte-mère 486/100 MHz IBM; accepte une mise à jour Pentium (en option)
- Mémoire vive de 4 Mo à 72 broches, expansible à 64 Mo
- Disque dur de 550 Mo
- Accélérateur vidéo de 512 Ko
- Unité de disquettes 3,5" 1,44 Mo
- Clavier perfectionné à 101 touches
- Lecteur DC-ROM à haute vitesse
- Carte sonore 16 bits stéréo
- Logiciel PC-DOS (en anglais)
- Garantie 1 an, pièces et main-d'oeuvre (Détails au magasin)

999 $

Moniteur vendu séparément

EN PRIME! Garantie prolongée d'un an SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES! Détails au magasin

OFFRE SPÉCIALE! MONITEUR COULEUR SVGA DE 14" – RIEN QUE 199 $ avec achat de l'ordinateur PC 486/100! (N° 22576). Cour. 249 $. Offre valable jusqu'à ce que les réserves de l'ordinateur soient épuisées.)

MISES À JOUR À PRIX ABORDABLES!

MODULE D'EXPANSION DE MÉMOIRE SIMM 4 Mo
N° 27756
À 72 broches; non-parité
209 $

CARTE MODEM/TÉLÉCOPIEUR 14,4
N° 26974
Logiciels Delrina inclus: WinFax Lite, DOSFax Lite, Commit Lite (en anglais).
64,99

HAUT-PARLEURS MULTISUPPORT KOSS
N° 29068
4 watts/haut-parleur. Amplificateur incorporé. Réglage d'un seul côté.
19,99

Cette offre unique à prix-choc ainsi que l'offre spéciale sont en vigueur tant que nous avons du stock. D'autres articles montrés sont à nos bas prix courants. Limite: 1 offre unique/1 offre spéciale par famille. Pas de bons d'achat différé. Valables seulement en magasin et non lors des commandes par téléphone/télécopieur. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de substitutions. Nous allons mettre en oeuvre les sauvegardes nécessaires pour assurer à tous nos clients une distribution de produits équitable. Pas de livraison sur les articles annoncés.

MARCHÉ-CENTRAL	BROSSARD	POINTE-CLAIRE	ST-LÉONARD	MONTRÉAL	LAVAL	ST-LAURENT	LASALLE
1035 RUE DU MARCHÉ-CENTRAL	6555 BOUL. TASCHEREAU	365 BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW)	6800 JEAN-TALON EST	301 ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY)	3003 BOUL. LE CARREFOUR (CARREFOUR LAVAL)	3660 CÔTE-VERTU	7214 NEWMAN

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 8h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h
Les heures d'ouverture peuvent varier d'un magasin à l'autre.

CRÉDIT SUR PLACE! DEMANDEZ-NOUS DES DÉTAILS!

Pas de négociations pour que le pape visite Cuba

Agence france-Presse

LA HAVANE

■ La Conférence des évêques catholiques cubains a démenti hier l'existence de négociations secrètes entre le Vatican et le régime cubain et tout projet de visite du Pape Jean-Paul II à Cuba en février prochain.

Dans un communiqué diffusé à La Havane, la Conférence des évêques affirme que l'existence de telles négociations et d'un voyage du Pape à Cuba, évoqué dans un article du journaliste américain Tad Szulc publié la semaine dernière dans plusieurs journaux d'Europe et des États-Unis, étaient « dénués de tout fondement ».

« La prétendue existence de négociations secrètes comme la visite du Pape à Cuba en février prochain sont dénués de tout fondement. À partir d'informations véridiques, dont des voyages de hautes personnalités de l'Église à Cuba (...), une trame très lointaine de la réalité a été tissée », indique le communiqué.

« Il n'y a rien de neuf quant aux relations Église-État à Cuba ni quant au voyage du Pape Jean-Paul II dans notre pays. Tout ce qui a trait à ce voyage est connu des évêques cubains et il n'y a eu et il n'y a aucune trame secrète », ajoutent les évêques.

Dans son article, publié successivement par le Corriere del-

Jean-Paul II retrouve une communauté catholique en proie à un profond malaise

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Le Pape Jean-Paul II, pour sa quatrième visite aux États-Unis, retrouvera une communauté catholique en proie à un profond malaise et dont les fidèles expriment de plus en plus leur détachement à l'égard des positions du Vatican en matière de morale, même s'ils déclarent avoir beaucoup de respect pour la personnalité du Souverain Pontife.

Jean-Paul II est attendu aujourd'hui pour une visite qui le conduira successivement, jusqu'à dimanche, à New York, aux Nations Unies et à Baltimore.

Plusieurs sondages effectués à l'occasion de cette visite ont révélé que la plupart des catholiques se démarquaient des appels du Vatican sur les grands problèmes moraux comme l'avortement, le divorce ou la contraception.

Soixante-dix-neuf pour cent des Catholiques estiment ainsi qu'ils peuvent se faire une opinion par eux-mêmes sur ces sujets, selon un sondage publié par le magazine Time et CNN.

Trois catholiques sur quatre se refusent aussi à condamner le divorce ou la contraception, selon un autre sondage publié par le magazine US News and World Report.

Et selon une autre étude réalisée pour le New York Times et la chaîne CBS, 67 % des catholiques américains ont une vue favorable du souverain pontife. Mais 73 % d'entre eux indiquent que ses prises de position sur un problème social ou politique n'influent pas sur leur propre point de vue.



PHOTO CP

Le pape Jean-Paul II salue la foule à Johannesburg.

Dans une lettre pastorale publiée le 28 septembre, les évêques américains se sont pour leur part alignés sur les positions du Vatican, en dénonçant avec vigueur l'avortement et l'euthanasie. Mais ils ont implicitement reconnu aussi les déchirements au sein de la communauté catholique, en particulier sur l'avortement, un sujet hautement passionnel aux États-Unis.

Toutes les personnes remettant en cause leur position ou qui s'opposent à l'avortement par « la haine et la violence » ne peuvent se réclamer du catholicisme, ont souligné les évêques dans leur lettre pastorale. Les évêques américains avaient en vue les commandos anti-avortements, extrêmement déterminés dans le pays.

La lettre pastorale des évêques a aussitôt entraîné la condamnation de l'association des Catholiques pour le libre-choix, favorable à l'avortement. L'appel des évêques, selon elle, « illustre à quel point la hiérarchie catholique américaine s'est alignée sur le conservatisme du Vatican ».

L'un des signes les plus évidents de la crise existant chez les catholiques américains est fourni par la baisse régulière du nombre des vocations religieuses. Selon l'Annuaire catholique officiel américain, il n'y a plus actuellement aux États-Unis que 50 000 prêtres, alors qu'ils étaient un peu plus de 59 000 en 1970.

La communauté catholique américaine est pourtant l'une des plus importantes dans le monde, avec 60 millions de fidèles, et même la deuxième après le Brésil par le nombre de ses évêques.

Les divergences entre le Vatican et la société civile américaine sur les grandes questions morales ont eu encore l'occasion de se manifester récemment avec éclat. Lors de la conférence de l'ONU sur les femmes, début septembre à Pékin, une importante fédération féminine américaine, WEDO, avait accusé le Vatican d'utiliser son statut d'observateur aux Nations Unies pour « imposer des vues religieuses sur une conférence civile ».

Le Saint-Siège s'était auparavant élevé publiquement contre les positions de la Maison Blanche favorables à l'avortement. Lors d'une rencontre au Vatican, en juin 1994, Jean-Paul II et Bill Clinton n'avaient pu que constater leurs divergences à ce sujet.

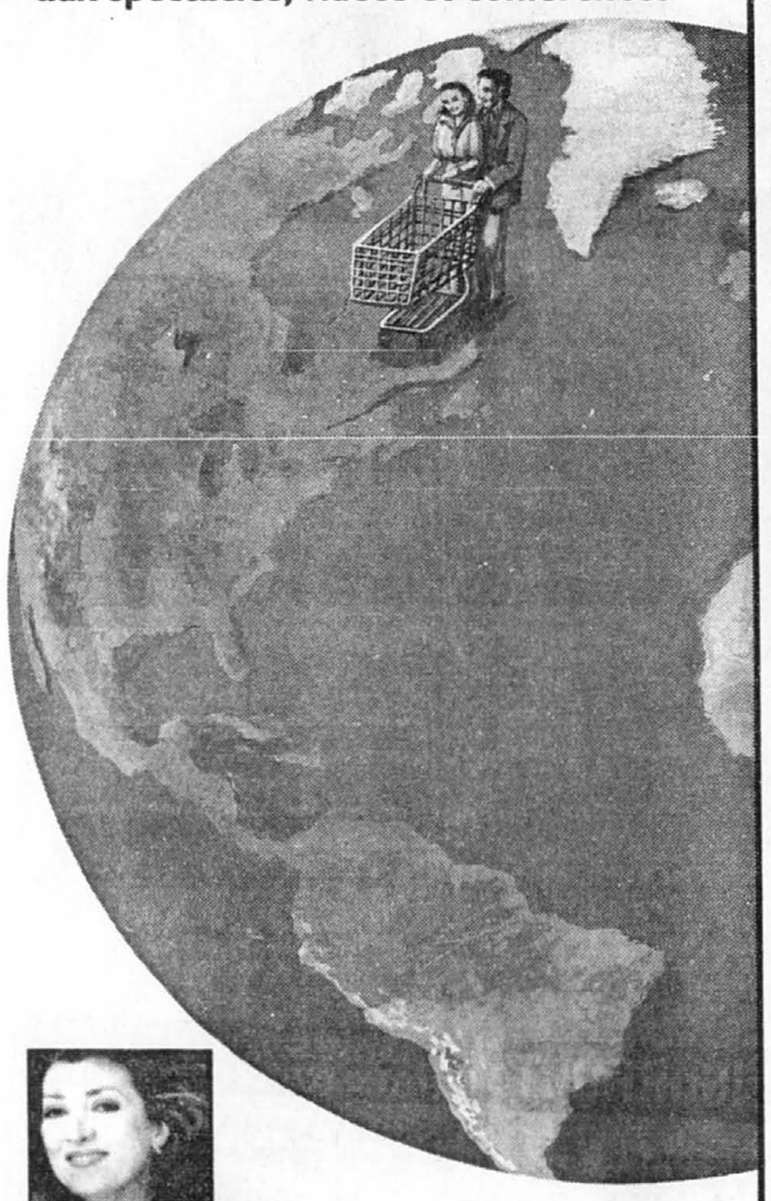
Les relations entre le Saint-Siège et la hiérarchie catholique aux États-Unis ont aussi connu quelques tiraillements ces dernières années, lorsque les évêques américains avaient, en 1992, fini par renoncer à une lettre pastorale sur l'ordination des femmes, vu l'opposition très ferme de Jean-Paul II sur le sujet.

TOUT LE MONDE AU SALON

7e SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

VENEZ MAGASINER VOTRE PROCHAIN VOYAGE

- Plus de 80 pays
- 400 professionnels du tourisme pour vous conseiller
- Faites le tour du monde en assistant aux spectacles, vidéos et conférences





Marie-Michèle Desrosiers, porte-parole de l'événement

VENEZ DÉCOUVRIR:

- L'Europe • La Méditerrannée
- Le Pacifique/L'Asie/L'Orient
- L'Afrique • Toutes les destinations soleil!

Informez-vous auprès des prestataires de services.

HEURES D'OUVERTURE

Vendredi:	12h à 21h
Samedi:	11h à 22h
Dimanche:	11h à 20h
Lundi:	11h à 17h

PRIX D'ENTRÉE	pour les 3 salons	pour 1 salon
Adultes:	9,00$	7,00$
Étudiants et aînés:	8,00$	6,00$
Enfants (6 à 12 ans inclus):	3,50$	3,50$

La billetterie fermera une heure avant la clôture du salon.

LE SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES • LE SALON DU SKI, SURF ET SPORTS DE NEIGE • LE SALON VACANCES HIVERNALES AU QUÉBEC

3 SALONS POUR LE PRIX D'UN !

DU 6 AU 9 OCTOBRE

La Place Bonaventure

LA PLACE POUR MAGASINER SES PROCHAINES VACANCES

Un événement En collaboration avec

PROMOTEC La Presse TVA CKOI 96,9 FM ACTA QUÉBEC

QUOI DE NEUF ACURA?

Pour faire place aux ACURA INTEGRA 1996, les concessionnaires ACURA du Québec vous ont préparé un événement fin de saison Integra 1995 vraiment exceptionnel! En effet, toutes les Integra en stock vous sont offertes moyennant des versements mensuels super-avantageux, affichés sur chaque véhicule. Venez vite profiter de ces offres spéciales, car la saison des Integra 1995 tire à sa fin.

L'ÉVÉNEMENT FIN DE SAISON ACURA INTEGRA 1995



Le modèle offert diffère de l'illustration.

278$* par mois

42 mois,

Transport et préparation inclus

Acompte de 1 200$ seulement

QUOI DE MIEUX QU'ACURA?

L'ACURA INTEGRA RS 1995 est équipée comme pas une: fougueux moteur 1,8 litre DACT de 142 ch - suspension indépendante à double fourchette - freins à disques assistés aux quatre roues - deux coussins pneumatiques (SRS) - chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette - lève-glaces et antenne électriques.

Plusieurs autres modèles sont aussi offerts à un taux de financement avantageux.

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O. St-Hyacinthe. 771-0101

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O. Montréal. 340-1344

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

* Ce tarif de location-bail; de 42 mois à 278$ / mois (total des paiements: 11 676$), pour le modèle Integra RS 1995 (Modèle 434). Un acompte de 1 200$ un premier versement, et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 84 000 km (frais de 0.06$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'administration et assurance en sus. À la fin des 42 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

Fort séisme en Équateur

Associated Press

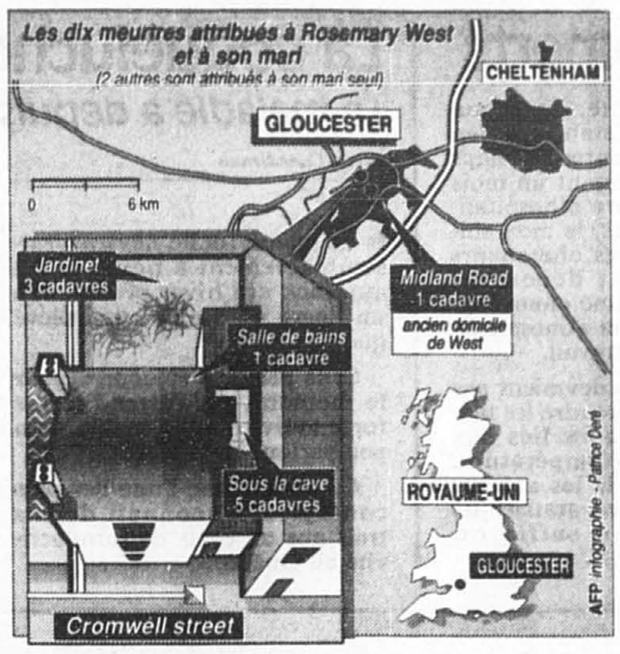
BOGOTA

■ Un puissant séisme d'une magnitude de 6,9 sur l'échelle de Richter a ébranlé lundi soir le sud de l'Équateur, non loin de sa frontière avec le Pérou, et a été ressenti jusqu'à Bogota, la capitale colombienne.

Aucun de ces trois pays n'a fait état de tués dans l'immédiat. Les autorités colombiennes ont néanmoins affirmé que huit personnes avaient été blessées à Bogota dans un accident de la circulation causé par la secousse. Celle-ci aurait également provoqué des coupures de téléphone.

De leur côté, les radios locales équatoriennes ont fait état de maisons détruites ou endommagées dans plusieurs villes de la région. À Quito, la capitale, des scènes de panique ont été signalées peu après le séisme.

Six minutes après ce tremblement de terre, une réplique de magnitude 5,6 a ébranlé cette même région de la forêt amazonienne, très faiblement peuplée.



Première journée du procès de la « Maison de l'horreur »

Rosemary West est accusée de dix meurtres

Reuter

WINCHESTER (G.-B.)

■ Le procès de la « maison de l'horreur » s'est ouvert hier au tribunal de Winchester, dans le sud-ouest de l'Angleterre, où l'unique accusée Rosemary West a comparu devant ses juges.

Elle aura à répondre de dix meurtres commis entre 1971 et 1994. Son mari Frederick, co-inculpé pour les mêmes faits, était également accusé du meurtre de sa première épouse et d'une nourrice commis pendant les années 60. Mais il a été retrouvé pendu dans sa cellule le premier janvier.

Le procès promet d'être l'un des plus retentissants du siècle au Royaume-Uni. Il durera environ deux mois et est suivi par plus de 130 journalistes venus du monde entier.

Les faits ont été révélés en février 1994 lorsque la police a exhumé neuf corps de la maison et du jardin que le couple occupait au 25, Cromwell Street à Gloucester.

L'une des victimes était Heather, la fille de Rosemary West, disparue il y a huit ans à l'âge de 16 ans. D'autre part, la police devait retrouver le corps de la petite Charmaine, belle-fille de l'accusée, dans un ancien domicile du couple. L'enfant n'avait que sept ou huit ans lorsqu'elle avait été aperçue pour la dernière fois en 1971.

Limiter les informations sur les incidents violents ?

Le CRTC se penche sur la question

Presse Canadienne

TORONTO

■ Une femme dont la fille a été assassinée a demandé hier aux télédiffuseurs de restreindre la présentation d'informations violentes dans leurs bulletins de nouvelles, pointant du doigt la « saturation » qu'ont entraînée les procès de Paul Bernardo et d'O.J. Simpson.

La couverture mur à mur de ces procès, avec les détails parfois horribles des meurtres, a eu un impact beaucoup plus dévastateur sur les enfants que n'importe quelle fiction hollywoodienne, a déclaré au CRTC Priscilla de Villiers.

Les parents, selon elle, sont désespérés, parce qu'ils ne savent pas comment expliquer ces événements à leur progéniture, ni comment les empêcher d'en prendre connaissance.

Mme de Villiers a fondé un groupe de défense des droits des victimes après la mort de sa fille, en 1991.

Le CRTC tient actuellement une série d'audiences à travers le Canada sur les effets de la violence à la télévision et au cinéma sur les enfants.

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT
GRAND BALAYAGE
7 ÉTAGES D'INVENTAIRE AU COEUR DU CENTRE-VILLE
MOINS DE 60 VOLKSWAGEN À ÉCOULER
VENEZ VOIR LA JETTA 1996
MOINS CHÈRE QUE LA 1995 !
NOUS NE VOULONS RIEN DÉMÉNAGER
NOUS VOULONS TOUT ÉCOULER
ÉVÉNEMENT EXCLUSIF:
Automobiles Place de Bleury
2144, rue de Bleury (coin Sherbrooke)
Tél.: 845-8267
Place-des-Arts
W2292410

Nous Achetons Les bijoux
Nous évaluons et achetons les bijoux de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.
Thompson & Whetstone Ltée. 289-9761
1117 rue Ste-Catherine O. bur. 900 Montréal
W2292817

TOUT SKI A DE NOUVEAU
SALON DU SKI SURF ET SPORTS DE NEIGE
Présenté avec l'appui de l'Association nationale de l'industrie du ski et l'Association des stations de ski du Québec.
ANIS
Marie-Michèle Desrosiers, porte-parole de l'événement
• En primeur, toutes les nouveautés 96 présentées par les grands manufacturiers de ski et de surf des neiges.
• Spectacles de ski acrobatique et de surf des neiges sur trampolines, défilés de mode, films de planche à neige...
• Cliniques d'escalade sur glace.
• Rencontres et signatures d'autographes de skieurs et surfeurs vedettes.
• Défiez vos peurs avec le simulateur de surf des neiges.

Les plus bas prix Garantis
Nous sommes si convaincus que nos prix sont les plus bas que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battrons ce prix de 5%!*
BouClair
Gratuit! Service de Décoration à domicile
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
(514) 331-1300
25e Anniversaire
LA VENTE CONTINUE
3 JOURS SEULEMENT 4-5-6 OCT.
ACHETEZ 1 m OBTENEZ 2 m GRATUITS!
TISSUS À COSTUME & CHALLIS IMPRIMÉS
Collection "ACTUEL" 150cm
Challis "LORI" 100% rayonne, 150cm
Cour. 11.99m
CHEMISIER & VESTE SIMPLICITY 9361
JUPE SIMPLICITY 9814
33⅓% de rabais le reste de la vente
Butterick & Vogue
ACHETEZ 1 patron au P.D.S.M OBTENEZ-EN 2 GRATUITS!
De valeur égale ou moindre
50% DE RABAIS
VELOURS PANNÉ
UNIS ET IMPRIMÉS
Collection "Prestige & Polka"
100% polyester, 150 cm
PRESTIGE
À partir de 6.49 m
Cour. jusqu'à 16.99 m
POLAR
UNIS ET IMPRIMÉS
100% polyester, 150 cm
À partir de 9.99 m uni
HALLOWEEN
TOUS LES TISSUS POUR COSTUMES D'HALLOWEEN
JUSQU'À 50% DE RABAIS
Simplicity
CONCOURS DU MEILLEUR COSTUME D'HALLOWEEN
1500$ EN PRIX À GAGNER
MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!
Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 13 oct., 1995 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.
NOUVEAUX MAGASINS! GREENFIELD PARK 605, boul. Tashereau
PLACE VERTU 3131, Côte Vertu
MAINTENANT OUVERT BELOEIL 528, boul. Sir Wilfrid Laurier
VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION "HORS-TAXES" au 3350, boul.St. Martin & Les Galeries St-Laurent, 2009, Marcel-Laurin
Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin régulier et peut ne pas inclure les spéciaux de cette annonce
Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h
MONTRÉAL: DOWNTOWN Place Montreal Trust; MONTREAL - NORTH 11277, Lacordaire Blvd.; ST-LÉONARD 4305, Jean-Talon East
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno; DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources; ST-JÉRÔME 900, boul. Grignon; LASALLE 2101, Dollard; TERREBONNE 1350, Chemin Moody; REPENTIGNY 85, boul. Brien; ST-HYACINTHE 2265, Casavant O.; FAUBOURG DE L'ÎLE 101, Cardinal Roger Piecourt; GREENFIELD PARK 605 boul. Tashereau; LAVAL 1770, Blvd. Des Laurentides; CURÉ-LABELLE 905, boul. Curé-Labelle; CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier
ST-LAURENT Place Vertu 3131, Côte Vertu; ROSEMÈRE 401, boul. Labelle; LACHINE 2870, Remembrance; ST-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé; ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph; GRANBY 14, Simonds South; JOLIETTE 1075, boul. Firestone; LONGUEUIL 1401, chemin Chambly; ST-CONSTANT 400, Route 132
Certaines conditions s'appliquent

SALON VACANCES HIVERNALES au Québec
En collaboration avec Tourisme Québec
• Le tour complet des produits touristiques offerts chez nous cet hiver.
• Stations de ski, hébergements et forfaits avantageux.
• Tout sur les circuits de motoneige et les randonnées de traîneaux à chiens.
HEURES D'OUVERTURE
Vendredi: 12h à 21h
Samedi: 11h à 22h
Dimanche: 11h à 20h
Lundi: 11h à 17h
PRIX D'ENTRÉE — pour les 3 salons — pour Les Salons du ski, surf et sports de neige et vacances hivernales au Québec
Adultes: 9,00$ — 7,00$
Étudiants et aînés: 8,00$ — 6,00$
Enfants (6 à 12 ans inclus): 3,50$ — 3,50$
La billetterie fermera une heure avant la clôture du salon.
LE SALON DU SKI, SURF ET SPORTS DE NEIGE • LE SALON VACANCES HIVERNALES AU QUÉBEC • LE SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES
3 SALONS POUR LE PRIX D'UN !
DU 6 AU 9 OCTOBRE
La Place Bonaventure
LA PLACE POUR MAGASINER SES PROCHAINES VACANCES
Un événement PROMEXPO
En collaboration avec La Presse TVA CKOI 96,9 FM MIX 96 VARIETY

La météo affecte la santé, disent des experts

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le temps ensoleillé provoque des manies. Les changements de pression atmosphérique influencent le travail. Le nombre des globules blancs du sang augmente durant l'automne.

Ce n'est pas un mythe que la température affecte la santé et l'humeur, avancent deux spécialistes dans un article publié par la *Revue* de l'Association médicale canadienne.

Aussi les médecins canadiens devraient-ils s'inspirer de leurs collègues européens et prendre au sérieux le lien établi entre température et santé, affirment les deux auteurs de cet article.

« Je crois fermement qu'il y a un lien, déclare Denis Bourque, un météorologue de la région d'Ottawa. La difficulté est de lui trouver une application pratique. »

M. Bourque et John Bart, un médecin de Toronto, ont relevé pas moins de 10 000 allusions au lien existant entre la température et la santé dans la littérature scientifique.

Rien que dans le matériel datant de 1992, les spécialistes ont repéré 130 articles tirés de 70 journaux, dans lesquels température et climat sont reliés à des problèmes de santé. Entre autres, une étude a établi un lien statistique solide entre le temps d'ensoleillement durant un mois donné et le nombre d'hospitalisations pour manies, le mois suivant. En outre, des chercheurs du Kentucky ont découvert qu'une hausse ou une chute soudaine de la pression atmosphérique influençait le travail.

Les médecins ne devraient pas insister pour comprendre les mécanismes biologiques liés aux changements de température, concluent toutefois les auteurs de l'article. Le lien statistique devrait être bien suffisant, croient-ils.

La coqueluche frappera l'hiver prochain

La maladie a depuis trois ans une forte activité au Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La coqueluche sévira vraisemblablement à nouveau cet automne et l'hiver prochain, à un degré au moins aussi élevé que l'an dernier.

Sans parler d'épidémie, pour le moment, on s'attend à une forte activité de la maladie un peu partout au Québec.

Cette maladie, l'une des plus contagieuses, connaît depuis trois ans un cycle de forte activité au Québec.

À la maison, le risque de contracter la maladie est très élevé : entre l'âge de deux et quatre ans, un enfant sur deux développera la coqueluche au contact d'un proche infecté, tandis que le risque de contamination est autour de 10 % chez les adultes.

« La coqueluche est une maladie assez désagréable. La toux peut durer de six à huit semaines, accompagnée de vomissements. Cela peut signifier des nuits d'insomnie pendant des semaines et, souvent, des jours de travail perdus pour les parents qui doivent s'occuper de leur enfant malade », signale le docteur Gaston De Serres, épidémiologiste au centre de santé publique de Québec et auteur d'études sur l'évolution de la coqueluche.

On mise beaucoup sur un nouveau vaccin acellulaire, plus efficace, dont les tests sont jusqu'ici prometteurs. Ce vaccin, ne contenant que les composantes les plus protectrices du vaccin existant, pourrait être disponible au Québec dans deux ou trois ans environ.

Voici cinq raisons pour lesquelles la téléphonie cellulaire de Cantel est supérieure.

1.
Avec Cantel, vous profitez des programmes tarifaires les plus avantageux à l'échelle nationale. Et contrairement à la concurrence, Cantel vous permet d'utiliser votre temps d'antenne illimité en soirée et pendant le week-end, sans frais supplémentaires, où que vous soyez au pays.

2.
Le premier et le seul réseau à offrir la Commande vocale^MD, une fonction innovatrice et sécuritaire au volant, vous permettant de composer un numéro avec votre voix.

3.
Le premier réseau à offrir l'Assistance-annuaire^MD qui vous met directement en communication avec le numéro désiré.

4.
Le premier réseau à offrir l'Indicateur de message en attente^MD. Vous savez ainsi rapidement si vous avez des messages, sans avoir à composer votre numéro.

5.
Le premier réseau national de téléphonie cellulaire numérique, assurant ainsi clarté et sécurité.

Et voici trois façons d'en profiter.

Le Portatif de Panasonic



99 $* coût d'achat

Procurez-vous ce téléphone cellulaire portatif de qualité supérieure pour seulement 99 $. Un rapport qualité-prix incroyable!

- Valable pour tout programme de Cantel d'une durée d'un an ou de trois ans

Panasonic EBH 10

- Poids : seulement 8,5 oz
- 90 minutes de temps de conversation
- 11 positions de mémoire
- Réponse à l'aide de n'importe quelle touche
- Chargeur rapide intégré



Le Flip de Motorola

0 $** votre déboursé à l'achat

Profitez de notre forfait d'affaires le plus en demande et ne déboursez pas un sou à l'achat du téléphone le plus populaire au pays!

- Forfait de 49,95 $ par mois, incluant le téléphone DPC 550 de Motorola
- Temps d'antenne local illimité le premier mois
- Temps d'antenne local illimité le week-end
- 30 minutes de temps d'antenne local, incluses chaque mois
- 50¢ la minute, temps d'antenne local supplémentaire

Motorola DPC 550

- Valeur : plus de 300 $
- 27 positions de mémoire
- Poids : seulement 9,9 oz
- Garantie d'un an

Le Numérique de Ericsson



0 $** votre déboursé à l'achat

Ce forfait comprend un téléphone numérique de Ericsson, sans que vous n'ayez rien à débourser à l'achat. Avec Ericsson, l'un des leaders mondiaux de la technologie cellulaire numérique, vous obtenez la clarté et la confidentialité qu'exigent vos communications d'affaires!

- Forfait de 59,95 $ par mois, incluant le téléphone numérique de Ericsson
- Temps d'antenne local illimité le premier mois
- Temps d'antenne local illimité le week-end
- 50 minutes de temps d'antenne local, incluses chaque mois
- 50¢ la minute, temps d'antenne local supplémentaire

Téléphone numérique Ericsson

- Valeur : plus de 500 $
- 200 positions de mémoire alphanumérique
- Poids : seulement 9,3 oz
- Clarté de transmission et confidentialité de vos appels

Renseignez-vous sur le
SERVICE DE TÉLÉAVERTISSEUR CANTEL
à partir de 5,95 $ par mois

CANTEL®
La téléphonie cellulaire supérieure

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666
770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1
(819) 663-8580

GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612

JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord
(514) 755-5000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303

LAVAL
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543

ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833

ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

*Le téléphone EBH 10 de Panasonic est offert à 99 $ avec tout forfait d'un (1) an à partir de 34,95 $ par mois, n'incluant pas déjà un téléphone cellulaire. **Engagement minimum de trois (3) ans. Ces offres s'adressent uniquement aux nouveaux abonnés, sous réserve d'approbation de crédit. Frais en sus : mise en service, accès au système, appels interurbains, service de déplacement, services optionnels et taxes. Offres en vigueur uniquement chez les détaillants participants. La valeur suggérée de ces téléphones est basée sur les prix du marché. Les téléphones offerts peuvent différer de ceux illustrés ci-dessus. Frais de résiliation anticipée applicables. Offres prenant fin le 30 septembre 1995. Offres prenant fin le 31 octobre 1995.